# LES
# VRAIS MYSTÈRES
# DE PARIS.

LES

# VRAIS MYSTÈRES

## de Paris

PAR VIDOCQ.

---

TOME XI.

BRUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET C[e].

1844

# LXII

## FUITE.

La calèche de Salvador roulait rapide le long de la grande avenue des Champs-Élysées, et pour seulement la suivre de loin, le cocher d'un cabriolet de régie était forcé de fouetter vigoureusement le cheval, assez bon cependant, attelé à son véhicule, ce que du reste il faisait sans peine, désireux qu'il était de gagner la récompense promise par celui qu'il conduisait.

Il est presque inutile de dire que ce cabriolet

de régie avait été loué par Beppo qui avait voulu acquérir la certitude que les renseignements qu'il venait de se procurer étaient exacts.

Salvador, étendu sur les coussins moelleux de sa calèche, fumait un cigare dont la fumée se perdait dans l'air en flocons bleuâtres.

— Mon édifice tremble sur sa base, se disait-il; il serait peut-être sage de mettre, entre moi et ceux qui veulent absolument s'occuper de mes affaires, un espace difficile à franchir. »

La calèche s'arrêta devant une élégante maison de l'allée des Veuves: Beppo, bien certain alors que le cocher du marquis de Pourrières ne l'avait pas trompé, donna l'ordre au sien de le conduire à la préfecture de police.

Toute la maison habitée par Silvia (c'était chez elle que s'était fait conduire Salvador, qui voulait oublier quelques instants la vive inquiétude à laquelle avait donné naissance ce qui venait de se passer chez le juge d'instruction) était sens dessus dessous; le concierge avait abandonné son logement, les autres domestiques couraient çà et là comme des gens privés de sens.

« Ah! monsieur, dit une caméristе à Salvador lorsqu'elle le vit entrer dans l'antichambre, quel affreux malheur! madame la marquise...

— Qu'est-il donc arrivé à madame la marquise ? s'écria Salvador.

— Entrez, monsieur le marquis, répondit la caméristе, madame sera bien aise de vous voir; elle a déjà envoyé deux fois chez vous. »

La caméristе précéda Salvador qui entra dans la chambre de Silvia.

La marquise de Roselly était étendue sur une chaise longue; ses vêtements étaient en désordre; ses cheveux, ses sourcils et ses cils avaient été brûlés : le feu avait tracé sur son visage, sur son cou, sur ses bras des sillons profonds et sanglants. Lorsque Salvador entra, un chirurgien était occupé à poser des bandelettes sur ses nombreuses plaies.

« J'ai du courage, monsieur, lui disait Silvia d'une voix rude et saccadée ; j'ai du courage, vous dis-je! répondez-moi donc avec sincérité : je resterai, n'est-il pas vrai, horriblement défigurée ?

— Je n'ai que l'espoir de vous empêcher de perdre la vue, répondit le chirurgien ; les traces du cruel événement dont vous avez été la victime doivent rester gravées sur votre visage.

— Malédiction! s'écria Silvia qui se leva de sa chaise malgré les efforts du chirurgien, et

s'approcha d'une glace. Malédiction! plus de cheveux, plus de sourcils, le visage couvert d'abominables cicatrices; ah! je suis horrible.

— Qu'est-il donc arrivé? dit Salvador au chirurgien.

— Un de ces événements malheureusement trop communs, répondit celui-ci; madame la marquise, qui venait de cacheter une lettre, avait laissé près d'elle la bougie dont elle venait de se servir; les fenêtres étaient ouvertes, le vent fait voltiger près de la flamme une des pattes du bonnet de tulle dont elle était coiffée, elle s'enflamme, le feu se propage, madame la marquise perd la tête, vous devinez le reste. Elle aurait probablement perdu la vie si ses gens, attirés par ses cris, n'étaient pas venus à son secours. »

Silvia, qui dans son trouble n'avait pas remarqué Salvador, s'était rejetée dans sa chaise longue : elle demeura quelques instants immobile, et ne sortit de cette espèce de torpeur que pour demander si le marquis de Pourrières était enfin arrivé.

« Je suis ici, madame la marquise, lui dit Salvador.

— Que ne le disiez-vous? s'écria Silvia d'une voix altérée et qui annonçait qu'une violente

colère grondait dans son sein. Retirez-vous tous, laissez-moi seule avec monsieur, dit-elle après quelques instants de silence. »

Les domestiques et le chirurgien s'empressèrent d'obéir à cet ordre. Le chirurgien sortit de l'appartement en haussant les épaules; cette femme qui ne trouvait dans son cœur, au moment où elle venait d'être la victime d'un effroyable malheur, que des malédictions, ne lui inspirait pas la moindre pitié.

« Eh bien! dit Silvia lorsqu'elle se trouva seule avec Salvador.

— C'est un bien grand malheur que celui qui vient de vous arriver; mais soyez-en sûre, il ne changera rien aux sentiments que vous m'avez inspirés.

— Je ne vous crois pas, vous ne voudrez pas traîner partout avec vous une femme horriblement défigurée : vous ne m'aimiez que parce que j'étais belle.

— La douleur vous rend injuste, ma chère Silvia, mais je crois que le moment est mal choisi pour nous quereller : des affaires pressantes m'appellent chez moi, je reviendrai près de vous lorsque vous serez un peu plus calme.

— Vous voudriez déjà être bien loin de moi,

n'est-ce pas? Allez, monsieur le marquis, allez, je ne veux pas vous retenir plus longtemps; lorsque j'aurai besoin de vous voir, je saurai bien vous faire venir.

— Écoutez-moi, Silvia, je suis las, à la fin, de ne vous voir ouvrir la bouche que pour entendre des menaces...

— Que je réaliserai, soyez-en sûr, si vous me donnez le droit de me plaindre de vous; je n'ai plus rien à perdre maintenant.

— Je vous le répète, le moment est mal choisi pour nous quereller; je vous laisse donc: demain, dans quelques jours, vous souffrirez un peu moins, je l'espère, et il est probable que vous serez plus raisonnable; si vous désirez me voir, vous pouvez me faire demander. »

Salvador n'attendit pas la réponse de Silvia pour sortir de chez elle.

« Voilà, se dit-il lorsqu'il fut installé dans sa calèche, un concours de fâcheuses circonstances, et ce drôle qui vient, à ce qu'il prétend, de me rendre un important service. Qu'est-ce encore que cela? »

La calèche était arrivée à la hauteur de l'arc de triomphe de l'Étoile: Salvador donna à son cocher l'ordre de s'arrêter.

« Descendez de votre siége, lui dit-il, et venez me donner l'explication de ce que vous m'avez dit dans la cour du palais de justice : surtout soyez bref. »

Le cocher s'empressa d'obéir, il s'approcha d'une portière et raconta à son maître ce qui s'était passé entre lui et Beppo.

« C'est bien, répondit Salvador après l'avoir écouté avec beaucoup d'attention, vous avez bien fait de promettre à ce drôle qu'on lui payerait son œil plus même qu'il ne valait. Je n'aurais pas cru, se dit-il lorsque le cocher fut remonté sur son siége, que cet homme se serait contenté d'un peu d'argent ; il faut croire qu'il ne nous a pas reconnus. »

Après quelques tours dans la grande allée des Champs-Élysées, Salvador rentra chez lui.

« Madame la marquise vient d'arriver de la campagne, lui dit son valet de chambre qui était venu l'aider à descendre de voiture, et elle prie monsieur de vouloir bien prendre la peine de passer chez elle.

— Ma chère épouse arrive bien mal à propos, » se dit Salvador.

Et préoccupé de tout ce qui venait de lui arriver il mit dans sa poche, sans la lire, une

lettre que son valet de chambre venait de lui remettre.

Il passa de suite dans l'appartement de Lucie.

« Je n'espérais pas, lui dit-il, le bonheur qui m'arrive aujourd'hui. Vous avez donc bien voulu, madame, vous rappeler que votre époux devait éprouver le désir de vous revoir ? »

Le reproche indirect que ces paroles paraissaient renfermer étonna singulièrement la pauvre Lucie.

« Je ne vous comprends pas, répondit-elle : je suis, il est vrai, restée assez longtemps près de mon amie, mais ce n'a été que parce que je voulais vous laisser la liberté de terminer les affaires qui vous retiennent encore à Paris ; si j'avais prévu que vous éprouviez le désir de m'avoir près de vous, depuis longtemps déjà je serais revenue.

— Pardonnez-moi, madame, je suis tellement contrarié que je suis peut-être injuste.

— Oh ! oui, bien injuste ; demeurer près d'un mois sans m'écrire ! j'étais inquiète ; je pouvais croire qu'il vous était arrivé quelque chose ; mais vous venez de me dire que vous étiez vivement contrarié ; qu'est-ce encore ?

— Oh ! rien, ou du moins peu de chose : quel-

ques affaires que je ne puis arranger aussi vite que je le voudrais, de sorte que nous ne pourrons partir pour Pourrières que dans quelque temps.

— Il faut bien souffrir ce que l'on ne peut empêcher ; du reste, le retard dont vous vous plaignez n'en est pas un dans ce moment ; je ne pourrais, en l'état où je suis, supporter les fatigues d'un long voyage, car celui que je viens de faire m'a pour ainsi dire brisée.

— C'est vrai, mon Dieu, vous êtes pâle, vos traits sont fatigués, et moi qui vous retiens! reposez-vous, ma chère Lucie, demain, je l'espère, vous serez beaucoup mieux, et alors je vous dirai quel a été l'emploi de mon temps pendant votre longue absence.

— Je suis fatiguée, il est vrai, mais je ne suis pas malade ; je suis, je vous l'assure, très-en état de vous écouter.

— Non, non ; j'ai à vous parler de chiffres, de mille choses arides qui en ce moment vous rompraient la tête ; demain... Je vais vous envoyer vos femmes. »

Salvador, bien aise de remettre au lendemain une explication à laquelle il n'était pas préparé, s'empressa de sortir de l'appartement de sa femme.

« Il est bon, se disait Lucie qui, le voyant marcher sur la pointe de ses pieds afin de ne pas faire de bruit, était singulièrement touchée de cette extrême prévenance ; il est bon ! »

Pauvre créature abusée !

Lorsqu'il fut dans son appartement, Salvador se rappela la lettre qui lui avait été remise par son valet de chambre lorsqu'il était descendu de voiture ; il la prit dans sa poche ; alors seulement il remarqua la forme insolite de son enveloppe, la grossièreté du papier sur lequel elle était écrite et la mauvaise orthographe de sa suscription.

« Je ne reçois pas souvent de pareilles missives, dit-il après l'avoir décachetée : est-ce une bonne ou une mauvaise nouvelle que celle-ci va m'apprendre ? »

Voici ce que contenait cette lettre :

« Mon cher Rupin,

« Le *dabe* (1) Juste, à qui je *coque* (2) cette *babillarde* (3), me fait la promesse qu'il te la fera tenir.

« Tu m'as tant fait *affurer d'auber* (4) et tu

(1) Père.—(2) Donne.—(3) Lettre.—(4) Gagner de l'argent.

t'es toujours si *chouettement* (1) conduit envers *mézigue* (2), que je ne veux pas négliger l'occasion de te rendre un important service.

« Tu as sans doute appris que par une *chouette sorgue* (3) la *rousse* (4) est *aboulée* (5) à la *taule* (6), et que comme un *macaron* (7) avait *mangé le morceau* sur *nouzailles* (8) et *bonni* (9) le *truc* (10) de la *planque* (11), tous les *fanandels* (12) avaient été *servis* (13). Grâce à l'obligeance d'un vieux *fagot* (14) qui s'était fait *raille* (15) pour *morfiller* (16) et auquel j'ai *collé dix mille balles* (17) dans *l'arguemine* (18), j'ai pu me *cavaler* (19), et, à c'te *plombe* (20), je suis si bien *planquée* (21), que je ne crains ni *cognes* (22), ni *griviers* (23), ni *railles* (24), ni *quart-d'œil* (25), ni *gerbiers* (26).

« Je voudrais bien que tous les *chouettes zigues* (27) qui m'ont fait *affurer du pèze* (28) puis-

(1) Bien. — (2) Moi. — (3) Belle nuit. — (4) Police. — (5) Venue. — (6) Maison. — (7) Traître. — (8) Nous avait dénoncés.—(9) Fait connaître.—(10) Secret.—(11) Cachette. — (12) Camarades.—(13) Arrêtés.—(14) Forçat.—(15) Mouchard. — (16) Manger.— (17) Donné dix mille francs. — (18) Main. — (19) Sauver. — (20) A cette heure. — (21) Cachée. — (22) Gendarmes. — (23) Soldats. — (24) Mouchards. — (25) Commissaire de police. — (26) Juges. — (27) Bons enfants. — (28) Gagner de l'argent.

sent en dire autant; malheureusement il n'en est pas ainsi, et j'ai bien le *taffetas* (1) d'entendre dire bientôt que tous ceux qui *rigolent* (2) encore à *Pantin* (3) viennent d'être fourrés dans l'*tas de pierres* (4), car il est probable que ceux qui viennent d'être *servis* (5) vont se *mettre à table* (6) et *manger sur l'orgue* de leurs *fanandels* (7). Les *pègres* (8) à c't' heure n'ont plus de probité.

« C'est pourtant toi, mon pauvre *Rupin,* qui es la cause de tout ça.

« Voici comment :

« Tu n'as pas oublié c't'*escarpe* (9) qui, après avoir voulu *buter* (10) une *largue* (11) sur le pont au Change, se jeta à la *lance* (12) pour échapper à la poursuite de l'*abadis* (13) et que tu fis *enquiller* (14) chez *mézigue* (15) au moment où il allait être *paumé* (16); eh bien! mon garçon, c'est à ce gueux-là que nous devons tous nos malheurs. Il y a quelque temps qu'il vint me trouver, il me conta un tas de *boniments* (17);

(1) Peur. — (2) S'amusent. — (3) Paris. — (4) Prison. — (5) Arrêtés. — (6) Faire des révélations. — (7) Dénoncer leurs camarades. — (8) Voleurs. — (9) Assassin. — (10) Tuer. — (11) Femme. — (12) Eau. — (13) Foule. — (14) Entrer. — (15) Moi. — (16) Pris. — (17) Contes.

il me dit qu'il venait de *travailler* (1) en *cambrouze* (2) avec des *ouvriers* (3) qui venaient de *tomber malades* (4) ; qu'il était parvenu à se *cavaler* (5) et qu'il voulait *goupiner* (6) à *Pantin* (7) : il fit si bien que je lui accordai toute ma confiance ; je le présentai aux amis, enfin je le traitai comme s'il avait été mon *môme* (8).

« Eh bien ! sainte *daronne du mec des mecs* (9), c'était un *raille* (10).

« C'est un *fanandel* (11) de *Fanfan la Grenouille, Poil-aux Lèvres*, un vieux *pègre* (12) qui est de la *boutique* (13), qui m'a appris tout cela ; il a même ajouté que l'on disait à la *cicogne* (14) que Beppo (c'est le nom du *macaron*) (15) avait juré qu'il ne se résiderait que lorsqu'il serait parvenu à mettre entre les mains des *gerbiers* (16) le grand Richard, le Provençal et toi.

« Tu feras, mon garçon, de l'avis que je viens de te donner, l'usage que tu voudras ; si tu es aussi bien caché que je le suis, tu peux rester à *Pantin* (17) ; mais s'il n'en est pas ainsi, je te

(1) Voler. — (2) Campagne. — (3) Voleurs. — (4) D'être arrêtés. — (5) Sauver. — (6) Voler. — (7) Paris. — (8) Enfant. — (9) Mère de Dieu. — (10) Mouchard. — (11) Camarade. — (12) Voleur. — (13) Police. — (14) Préfecture de police. — (15) Traître. — (16) Juges. — (17) Paris.

conseille de filer au plus vite, car il paraît que ce Beppo, tout *rousse* (1) qu'il est, est un solide luron, et que c'est plutôt parce qu'il t'en veut que pour gagner de l'argent qu'il s'est mis à faire *servir* (2) les amis.

« Adieu, mon cher *Rupin*, tu n'entendras probablement plus parler de moi, car je vis toute seule comme un vieux loup, et pour mieux cacher mon jeu, je me suis faite dévote, je vais même à confesse. C'est drôle, n'est-ce pas? Eh bien! tu ne me croiras pas, et pourtant c'est vrai, mon confesseur est un si brave homme, il parle si bien de toutes les *loffitudes* (3) de la religion, que j'ai quelquefois l'envie de prendre au sérieux tout ce qu'il me dit, et de lui faire une vraie confession, afin d'obtenir une bonne absolution. Du reste, j'ai *rengracié* (4) : je n'ai pas envie de finir mes jours au *collége* (5), ce qui pourrait bien m'arriver si je me laissais prendre.

« Ah! si j'avais tant seulement auprès de moi ma pauvre petite Nichon!

« Adieu encore une fois, mon cher *Rupin!* Rappelle-toi quelquefois

« *Colette Comtois, dite Sans-Refus.* »

(1) Mouchard. — (2) Arrêter. — (3) Bêtises. — (4) Je suis devenue honnête. — (5) En prison.

« Vieille folle ! se dit Salvador après avoir achevé la lecture de cette lettre qu'il déchira en mille petits morceaux qui furent jetés au vent ; vieille folle ! si je savais où te trouver, je te porterais l'adresse de ta fille, car je serais à l'heure qu'il est bien aise d'être débarrassé d'elle. »

La lettre qu'il venait de recevoir fit faire à Salvador des réflexions sérieuses et dont nos lecteurs ont déjà sans doute prévu le résultat.

« Si le marquis de Pourrières ne quitte pas aujourd'hui son hôtel, se disait-il, il est probable que demain matin il sera arrêté, puis on le confrontera avec tous ceux qui sont déjà en prison ; et de ces confrontations, et de mille autres circonstances qu'il est impossible de prévoir, il est à peu près certain qu'il résultera la preuve que le susdit marquis est tout simplement un *pègre de la haute* (1). Mais, supposons un instant que j'échappe à ce premier danger, l'affaire du jeune Fortuné n'est-elle pas grosse d'une foule d'orages ? Je ne puis décidément tenir tête aux dangers qui me menacent : il ne me reste qu'un seul parti à prendre, celui de fuir pendant qu'il en est temps encore et de laisser s'arranger comme

(1) Voleur du grand genre.

ils l'entendront les gens qui vont rester derrière moi...

« Mais Silvia! Elle est bien laide maintenant... puis-je me charger d'une femme dont le visage, couvert d'horribles plaies, attirerait sur moi tous les regards? oh non! Je vais l'avertir de se tenir sur ses gardes, c'est tout ce que je puis faire pour elle. »

Salvador écrivit ces quelques mots qu'il fit de suite porter à la marquise de Roselly.

« Ma chère Silvia,

« Un grand danger me menace. Je suis forcé de fuir, tâchez d'en faire autant; nous nous retrouverons probablement plus tard. Adieu.

« A. DE P. »

« Oh! destin, voilà de tes coups! quitter un si bel hôtel, de si bonnes terres, de si magnifiques chevaux, c'est dur, mais qu'y faire?... La France, après tout, n'est pas le seul pays dans lequel il soit possible de vivre et de se procurer tout ce que je vais perdre, lorsque comme moi on possède tout ce qu'il faut pour réussir dans

le monde, les dehors d'un homme distingué, de l'audace et une conscience peu scrupuleuse ! »

Salvador était un de ces hommes qui, dès qu'ils ont pris une détermination, l'exécutent : qualité précieuse et qui n'est malheureusement possédée que par un très-petit nombre d'individus ; il sonna ; son valet de chambre répondit de suite à cet appel.

« Vous allez de suite, dit-il, conduire Cerbère à mon pavillon de Choisy-le-Roi ; ne le fatiguez pas surtout; je veux que demain à la nais sance du jour il soit en état de se mettre en route. »

Salvador, après avoir successivement donné à tous ceux de ses domestiques, dont la présence pouvait le gêner, des ordres qui devaient les tenir éloignés de l'hôtel pendant plus de temps qu'il ne lui en fallait pour l'exécution de ses projets, prit dans sa garde-robe un portemanteau de voyage, qui avait appartenu à Roman, dans lequel il pût faire entrer toute l'argenterie de la maison et tous ses bijoux : ce soin pris, il passa chez sa femme.

Lucie, que le petit voyage qu'elle venait de faire avait extrêmement fatiguée, s'était mise au lit dès que Salvador était sorti de son appartement. Elle dormait profondément. Les derniers

rayons du soleil, amortis par les rideaux de soie pourpre qui garnissaient les fenêtres de sa chambre à coucher, tombaient d'aplomb sur son joli visage, qu'il fallait chercher au milieu d'un flot de dentelles; ravissant tableau auquel Salvador ne daigna seulement pas accorder un regard, pressé qu'il était d'accomplir le dessein qui l'avait amené chez Lucie.

Il traversa la chambre à coucher en marchant sur la pointe de ses pieds, et entra dans la petite pièce décorée et meublée comme celle qui existait naguère à l'hôtel de Neuville, et qui servait à Lucie de boudoir et de cabinet de travail.

Il s'arrêta devant un petit meuble dans lequel sa malheureuse femme avait l'habitude de renfermer ce qu'elle possédait de plus précieux: il était fermé; mais ce léger obstacle n'arrêta pas Salvador, qui avait eu le soin de se munir d'un petit trousseau de fausses clefs.

Le petit meuble fut ouvert; il renfermait tous les bijoux de Lucie, une parure de rubis et d'opales, présent de madame de Villerbanne, une autre de perles, offerte par M. de Neuville peu de temps avant son départ pour l'Algérie, un collier d'assez beaux diamants qui avait appartenu à sa mère, quelques belles émeraudes; un

saphir monté en broche, deux beaux camées antiques formant bracelet, une petite montre, chef-d'œuvre inappréciable de Bréguet, entourée de pierres précieuses de diverses couleurs.

Tous ces bijoux étaient renfermés dans plusieurs petites boîtes de maroquin; Salvador les mit pêle-mêle dans les diverses poches de son habit, puis il remit avec soin chaque boîte à sa place et referma le meuble.

Lucie venait de s'éveiller lorsqu'il sortit de la pièce dans laquelle il venait de commettre ce vol, le plus infâme peut-être de tous ceux qu'il avait commis jusqu'à ce jour.

« Comment! dit-elle à son mari, vous étiez dans ma chambre?

— Je voulais vous demander si vous vous trouviez un peu mieux; mais lorsque je suis entré, vous dormiez d'un si bon cœur que je n'ai pas eu le courage de vous éveiller; je suis alors entré dans votre boudoir, où je suis resté à lire jusqu'à présent. »

Lucie était bien loin de prévoir que son mari, au moment où il lui prodiguait les témoignages de la plus vive tendresse, se disposait à l'abandonner et qu'il venait de commettre un crime dont elle était la victime; elle crut donc devoir le

remercier de sa sollicitude, et comme il était déjà tard et qu'elle voulait se lever pour dîner, elle le pria de la laisser seule un instant.

« Je suis désolé de ne pouvoir vous tenir compagnie, lui répondit Salvador ; mais, ne sachant pas que j'aurais aujourd'hui le bonheur de vous posséder, j'ai pris un engagement auquel je ne puis manquer.

— A ce soir, en ce cas, » dit Lucie en présentant sa main à son mari.

Salvador prit la main de la femme qu'il venait de dépouiller et la serra affectueusement entre les siennes.

« A ce soir, dit-il à Lucie, à ce soir. »

Laure, on le voit, se conformant à la détermination qu'elle avait prise de concert avec son mari, n'avait pas appris à son amie ce qu'elle savait sur le compte de Salvador.

Celui-ci, dès qu'il fut sorti de l'appartement de sa femme, envoya un domestique chercher une voiture de place, dans laquelle il fit porter son portemanteau. Il quitta cette voiture, rue Saint-Dominique-d'Enfer, à la porte de l'usurier Juste, auquel il vendit tout ce qu'il avait apporté avec lui.

Le vieil arabe, sachant que son client était

forcé de s'expatrier, se montra un peu plus raisonnable qu'il ne l'était ordinairement ; il voulut bien se contenter d'un bénéfice probable de vingt-cinq pour cent. Il remit donc à Salvador une somme de trente mille francs en billets de banque ; cette somme, avec ce qu'il possédait déjà d'argent comptant, formait un total d'environ cinquante mille francs.

Il faisait tout à fait nuit lorsque Salvador sortit de la maison de l'usurier : un cabriolet de place, qu'il prit près de la grille du Luxembourg, le conduisit à l'embarcadère du chemin de fer de Paris à Orléans.

Quelques minutes après, il arrivait à Choisy-le-Roi, et s'enfermait dans le pavillon des Gardes ; il envoya à l'auberge le domestique qui avait amené le cheval, en lui donnant ordre de l'y attendre jusqu'au lendemain midi ; il voulait qu'il ne retournât à Paris que lorsque lui-même aurait depuis longtemps déjà quitté Choisy-le-Roi.

Salvador, dans la prévision d'un malheur possible, faisait déposer entre ses mains, par ses domestiques, les divers papiers dont ils étaient porteurs ; il passa une partie de la nuit à préparer pour son usage tous ceux qui lui étaient

nécessaires ; il lava un passe-port, un acte de naissance, un certificat de libération ; il remplit ensuite ces actes d'indications applicables à sa personne ; nous devons ajouter que ces diverses opérations furent faites avec un tel soin et une si merveilleuse adresse, que les pièces falsifiées auraient supporté victorieusement l'examen de l'œil le plus exercé.

A la naissance du jour, il renferma dans son portemanteau ce qu'il trouva au pavillon de linge et d'habits ; il sella son cheval et glissa dans ses fontes une paire d'excellents pistolets ; il avait coupé sa barbe, ses moustaches et ses favoris, et s'était couvert d'habillements beaucoup plus simples que ceux qu'il portait la veille.

Il se mit en route.

« Le marquis de Pourrières n'existe plus, se dit-il lorsqu'il eut laissé derrière lui le pavillon qu'il venait de quitter ; le diable protégera sans doute Louis Rousseau, commis voyageur de la maison Biot et compagnie, de Marseille ; il doit bien cela à un de ses futurs hôtes. »

## XLIII

### PÉRIPÉTIE.

Il fait nuit, le ciel est sombre, un brouillard épais enveloppe l'atmosphère, une pluie fine et pénétrante tombe depuis plusieurs heures : le vent déjà froid se fraye un passage à travers les rameaux presque dépouillés des grands arbres du bois de Bougeaux.

Dans un fourré de ce bois, voisin de la grande route, sont rassemblés quatre individus de mauvaise mine : ils sont assis ou couchés sur un amas de feuilles sèches, et parfaitement à l'abri de la

pluie; car les branches des arbres qui composent le fourré, entrelacées les unes dans les autres, forment au-dessus de leurs têtes une sorte de toit qu'ils ont rendu impénétrable, en étalant dessus plusieurs de ces limousines dont se servent les rouliers et les marchands colporteurs.

Nous engagerons ceux de nos lecteurs qui désireraient connaître la physionomie et le costume de ces quatre individus, à relire le premier chapitre du cinquième volume de cet ouvrage. Ces individus sont, en effet, les habitants mâles de la *Maison des Voleurs:* leur conversation que, par suite de cet heureux privilége que possèdent tous les romanciers (nous ne voulons pas faire une exception, même en faveur de M. Émile Marco de Saint-Hilaire, qui raconte si bien à ses lecteurs ce que Napoléon disait lorsqu'il était tout seul), nous pouvons écouter sans courir le moindre risque, nous apprendra une foule de choses qu'il est nécessaire que nous sachions.

« Il commence à faire *vert* (1), dit Jean-Louis, le fils de Blaise le Petit-Christ dit Sans-Pitié.

— C'est vrai, tout de même, répondit le jeune homme imberbe qui portait un costume de gar-

(1) Froid.

çon meunier lorsque nous le rencontrâmes pour la première fois dans la Maison des Voleurs; si vous le voulez, nous allons nous la *donner* (1). Nous serions mieux, je crois, devant un *chouette rifle* (2) que dans ce *sabri* (3) où il fait plus noir que dans la *taule du raboin* (4).

— Va comme il est dit, ajouta en se levant le grand bas Normand.

— Voilà comme vous êtes tous, tas de propres à rien ! s'écria l'affreux chaudronnier ambulant, vous n'avez point tant seulement la patience d'attendre un brin, il vous faut de la besogne toute mâchée, n'est-ce pas?

— Si encore on avait l'espoir de faire queuque chose, répondit le meunier, on attendrait sans *renauder* (5).

— Nous ne rencontrerons pas seulement un *ferlampier* (6) sur la *trime* (7), reprit le bas Normand, il fait un temps à ne pas mettre un *cogne* (8) dehors. »

Jean-Louis, dont l'observation intempestive avait provoqué toutes ces observations, s'était étendu sur le tas de feuilles sèches qui lui ser-

(1) Partir. — (2) Bon feu. — (3) Bois. — (4) La maison du diable. — (5) Se plaindre. — (6) Misérable. — (7) Route. — (8) Gendarme.

vait de siége et avait pris le parti de s'endormir.

« Faites comme Jean-Louis, dit le chaudronnier, *pioncez* (1) si vous vous ennuyez; mais puisque le *mec* (2) nous a donné l'ordre de l'attendre ici, nous devons lui obéir.

— Eh ben! on lui obéira, v'là tout, nous verrons ce que ça nous rapportera, répondit le bas Normand.

— Peut-être plus que vous ne pensez, mes enfants, » dit, en entrant dans le fourré qui servait de retraite aux quatre bandits, un homme dont les vêtements ruisselants d'eau et le visage coloré annonçaient qu'il venait de faire une longue course.

C'était Blaise le Petit-Christ dit Sans-Pitié.

« Il va passer tout à l'heure par ici, continua-t-il, un *pilier de paquelin* (3), qui *trimarde à gaye* (4), qu'il ne faut pas manquer. J'étais avec lui à la dînée au *tapis* (5) de la Grange-la-Prévôté, lorsque les *cognes* (6) sont venus lui demander ses *escraches* (7), et j'ai remarqué que son *ployant* (8) était plein de *tailbins d'altèque* (9).

(1) Dormez. — (2) Maître. — (3) Commis voyageur. — (4) Voyage à cheval. — (5) A l'auberge. — (6) Gendarmes. — (7) Papiers de sûreté. — (8) Portefeuille. — (9) Billets de banque.

J'ai pris les devants pendant qu'il faisait ferrer son *gré* (1), il ne peut tarder.

— Eh ben! s'écria d'un air triomphant le chaudronnier, si le *chopin* (2) est *chouette* (3), à qui le devrez-vous?

— A toi, parbleu! répondit Jean-Louis qui mettait de nouvelles capsules à des pistolets qu'il venait de sortir de sa poche.

— Pourvu que le *pilier de paquelin* ne nous fasse pas faux bond! ajouta le meunier.

— Il n'y a pas de danger, reprit Blaise le Petit-Christ, il veut absolument arriver ce soir à Melun, et pour se rendre dans cette ville il n'y a pas d'autre chemin que celui-ci.

— Bravo! *mec* (4), bravo! s'écria le bas Normand, faisons-lui son affaire et *renquillons à la taule, je cane la pégrenne* (5) et j'ai hâte de me trouver devant un *chouette rifle* (6).

— Hélas! mes pauvres enfants, répondit Blaise le Petit-Christ d'un air profondément affligé, lorsque nous aurons *maquillé* (7) cette affaire et partagé le *chopin* (8), il faudra que nous nous séparions peut-être pour un bon bout

(1) Cheval.—(2) Vol.—(3) Bon.— (4) Maître.—(5) Rentrons à la maison, je meurs de faim. — (6) Un bon feu. — (7) Fait. — (8) Vol.

de temps ; le *condé* (1) de Nanterre et un *quart-d'œil* (2), suivis d'un *trèpe* (3) de *cuisiniers* (4), sont *aboulés* (5) ce *matois* (6) à la *taule* (7) ; ma pauvre *largue* (8), Pacifique et la Vierge-Noire, ont été *servies* (9) et conduites dans le *castuc de Versigot* (10) : l'on a établi une *souricière* (11) au *tapis* (12) du Bienvenu ; avez-vous envie d'aller vous fourrer dedans ?

— Non, parbleu ! dirent à la fois les quatre bandits.

— En v'là un de malheur ! ajouta Jean-Louis ; si la *daronne* (13) et les *frangines* (14) allaient se *mettre à table* (15) !

(1) Le maire. — (2) Commissaire de police. — (3) D'une foule. — (4) Agents de police. — (5) Venus. — (6) Matin. — (7) Maison. — (8) Femme. — (9) Arrêtées. — (10) La prison de Versailles. — (11) Lorsqu'elle suppose qu'une maison sert de retraite à des malfaiteurs, ou qu'elle appartient à un recéleur, la police y établit plusieurs agents qui sont chargés d'arrêter tous ceux des individus qui s'y présentent dont les allures suspectes peuvent justifier cette mesure ; c'est ce qu'on appelle *établir une souricière*. Cette ruse, que tous les voleurs connaissent, réussit cependant presque toujours : il ne vient que rarement à celui qui va visiter un ami ou vendre à un recéleur l'objet, quel qu'il soit, qu'il vient de voler, la pensée de prendre préalablement quelques renseignements dans les environs ; les malfaiteurs sont, grâce à Dieu, les gens les plus imprévoyants qu'il soit possible d'imaginer.—(12) A l'auberge. — (13) Mère. — (14) Sœurs. — (15) Faire des révélations.

— Il n'y a pas de danger, ma *largue* m'a trop *à la bonne* (1), et mes *gozelines* (2) ont été trop bien élevées, pour qu'une pareille infamie soit à redouter : du reste nous ne sommes pas encore si *malades* (3) que nous ne puissions en revenir ; on n'aura rien trouvé à la *taule* (4) qui soit de nature à nous compromettre, et pour peu que des *parrains* (5) ne viennent pas leur *coquer* un *redoublement de fièvre* (6), ma *largue* (7) et mes *gozelines* se tireront de ce mauvais pas.

— En ce cas elles sont de la *fête* (8), dit Jean-Louis; il n'y aura pas de *parrains* (9), puisque nous avons pris la louable habitude de *refroidir* (10) tous ceux que nous *grinchissons* (11).

— Il ne faut jurer de rien; je crois que nous avons été *donnés* (12) par le *chêne* (13) qui s'est *esgaré* (14) de chez *nouzailles* (15) avec mes *frusquins* (16), et qui nous a laissé le *pot* (17) et

(1) M'aime trop.—(2) Filles.—(3) Compromis.— (4) Maison. — (5) Témoins. — (6) Donner de nouvelles forces à l'accusation qui pèse sur elles. — (7) Femme. — (8) Hors de péril. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les divers mots qui composent le jargon argotique empruntent souvent un sens aux mots de la langue usuelle qui les précèdent ou qui les suivent — (9, Témoins. — (10) Tuer. — (11) Volons. — (12) Dénoncés. — (13) Homme. — (14) Sauvé. — (15) Nous. — (16) Habits. — (17) Cabriolet.

le *gaye* (1), dont nous avons eu tant de peine à nous débarrasser. »

Blaise le Petit-Christ ne se trompait pas; c'était, en effet, à Servigny qu'était due l'arrestation de la femme et des deux filles de ce scélérat. Peu de temps après l'entretien qu'il avait eu avec l'abbé Reuzet, il avait adressé à la police une relation détaillée de tout ce qui lui était arrivé dans l'auberge du Bienvenu, qu'il terminait en disant que, bien qu'il ne la signât pas, on ne devait pas moins la prendre en considération, attendu qu'il n'omettait cette formalité que parce qu'il était sur le point de faire un voyage qu'il ne pouvait remettre; que, du reste, une perquisition dans cette auberge amènerait probablement la découverte du cheval et du cabriolet qu'il avait été forcé d'y abandonner (il en donnait une description exacte et minutieuse), ce qui prouverait qu'il n'alléguait que des faits vrais. Cette dénonciation provoqua une première descente de la police à l'auberge du Bienvenu; mais comme, ainsi qu'on l'a vu, le premier soin de Blaise le Petit-Christ, lorsqu'il s'était aperçu que celui qu'il prenait pour un agent de police

(1) Cheval.

était parvenu à se sauver, avait été celui de faire disparaître le cheval et le cabriolet, on n'avait pas trouvé dans cette auberge, signalée comme un repaire de malfaiteurs, un seul objet qui fût de nature à compromettre ses habitants qui jouissaient d'ailleurs d'une si bonne réputation que l'on n'avait pas osé les arrêter, n'ayant après tout contre eux qu'une dénonciation anonyme qui pouvait être attribuée à la haine cachée d'un ennemi.

Un fait cependant enlevait à cette conjecture la plus grande partie de ses probabilités : les habitants de l'auberge du Bienvenu pouvaient, il est vrai, avoir un ou plusieurs ennemis (qui n'en a pas?), mais ces ennemis devaient, comme eux, appartenir aux classes populaires, et la dénonciation qui les concernait était écrite avec tant de soin et en de si bons termes, elle était accompagnée de considérations d'un ordre si élevé, qu'elle était évidemment l'œuvre d'une personne ayant reçu une brillante éducation ; de là à conclure que cette personne appartenait à la meilleure compagnie, il n'y avait pas loin, c'est ce que l'on fit; et, pour ménager à la fois tous les intérêts, il fut décidé que l'auberge du Bienvenu serait surveillée avec le plus grand soin, et que

l'on n'agirait que si quelques faits nouveaux survenaient.

Cette détermination était sage ; malheureusement un accident qui ne pouvait être prévu empêcha d'abord les bons résultats qu'elle devait produire.

On ne trouve, en France, que très-peu d'honnêtes gens qui se résolvent à servir la police (c'est pourtant, suivant nous, une belle mission lorsqu'elle est consciencieusement exécutée, que celle qui consiste à mettre dans l'impossibilité de nuire à leurs concitoyens les hommes qui bravent ouvertement les lois primordiales qui régissent toutes les sociétés civilisées) ; elle est donc forcée d'accorder sa confiance à des gens pour la plupart très-peu scrupuleux (il est bien entendu que nous ne parlons ici que des individus qui occupent les derniers degrés de l'échelle) ; ces gens-là servent bien tant qu'ils y trouvent leur compte, mais comme, grâce aux sots préjugés auxquels nous obéissons tous sans nous en douter, leur métier ne leur rapporte ni considération ni grand profit, ils ne lui sont pas attachés, et lorsque l'occasion de faire ce qu'ils nomment une bonne affaire se présente, ils ne la laissent pas s'échapper ; aussi des transactions semblables

à celle survenue entre Fanfan la Grenouille et la mère Sans-Refus sont beaucoup moins rares qu'on ne le suppose : on a donc presque toujours tort lorsque l'on accuse la police d'impéritie ou de négligence ; il serait beaucoup plus juste peut-être de dire qu'elle a été trompée par les agents auxquels elle avait accordé sa confiance.

Blaise le Petit-Christ traversait le village de Nanterre pour se rendre chez lui, lorsqu'il fut abordé par un individu, porteur d'une de ces physionomies caractéristiques qui indiquent de suite à l'œil de l'observateur la profession de celui auquel elles appartiennent.

« Vous ne me remettez pas? dit cet individu au Petit-Christ.

— Si fait, parbleu ! répondit Blaise, qui venait de reconnaître un des hommes avec lesquels il avait travaillé lorsqu'il ne s'occupait encore que de contrebande, qu'es-tu donc venu chercher par ici ?

— Vous.

— Moi ?

—Vous-même. Écoutez, père Blaise, *collez* (1)-

(1) Donnez.

moi cinquante *balles* (1), et je vous *coque* (2) une *médecine flambante* (3).

— *Coque la médecine*, et si elle est si *chouette* (4), eh bien! on verra.

— Pas d'ça, Lisette, *casquez* (5) d'abord. Je vous connais, vous êtes *marlou* (6), mais je suis *passé singe* (7). »

Le Petit-Christ tira de dessous sa blouse un sac de peau attaché à son cou par une forte lanière, dans lequel il prit dix pièces de cinq francs, qu'il remit à l'homme qui venait de l'aborder.

« Je suis de la *cuisine* (8), » lui dit cet homme après avoir empoché les cinquante francs; et sans doute pour donner plus de poids à ses paroles, il tira de sa poche une carte coupée triangulairement et sur laquelle était imprimé un œil entouré de rayons.

« Est-ce cela que tu voulais m'apprendre? je le savais.

— C'est possible; mais ce que vous ne savez pas, c'est que je ne suis ici, avec plusieurs de mes camarades, qu'afin de voir tout ce qui se

(1) Francs. — (2) Donne. — (3) Un bon conseil, un avis salutaire. — (4) Bonne.— (5) Payez.— (6) Malin. — (7) Très-malin. — (8) De la police.

passera aujourd'hui et les jours suivants dans une certaine auberge, à l'enseigne du Bienvenu, dans laquelle, à ce qu'on dit là-bas, vous *maquillez* (1) un tas d'*trucs* (2) assez drôles.

— Il y a de si méchantes gens, mon pauvre vieux.

— Que vous soyez ou non calomnié, je m'en bats l'œil; vous êtes averti, je suis payé, le reste vous regarde. Adieu, père Blaise.

— Adieu, mon garçon. »

Le Petit-Christ fit son profit de l'avis qu'il venait de recevoir; aussi, pendant un laps de temps assez long, l'auberge du Bienvenu fut, de toutes celles du pays, la plus sûre et la mieux tenue. On a deviné que Blaise, moyennant quelques écus, achetait chaque jour à son ancien camarade la communication des rapports qui le concernaient, et que, lorsque la surveillance cessa, il fut de suite averti.

Il recommença alors ses abominables pratiques.

Servigny, bien certain que, grâce à la relation adressée par lui à la police, les assassins avaient été mis dans l'impossibilité de nuire, ne s'occupa plus de cette affaire. Ce ne fut que peu de jours

(1) Faites. — (2) D'affaires équivoques.

avant les événements que nous venons de rapporter, que, passant par hasard en calèche devant la Maison des Voleurs, il reconnut, assises devant la porte principale, la mère et ses deux filles, Pacifique et la Vierge-Noire.

« Ou ma lettre n'a pas été reçue, ou on n'en a pas fait de cas parce qu'elle était anonyme, et peut-être que ces scélérats, encouragés par l'impunité, sacrifient tous les jours à leur cupidité de nouvelles victimes; il faut absolument qu'un pareil état de choses cesse, et cesse à l'instant même. »

Il alla trouver l'abbé Reuzet, afin de lui demander conseil.

« Je ne serai tranquille, lui dit-il, que lorsque ces scélérats auront été mis dans l'impossibilité de sacrifier de nouvelles victimes; il me semble que je suis le complice de tous les crimes qu'ils commettent; cela est si vrai que, si vous ne pouvez m'indiquer un autre moyen, je suis bien déterminé, quoi qu'il puisse m'arriver, à me présenter moi-même à la police qui alors sera bien forcée d'agir. »

Le prêtre, qui avait attentivement écouté Servigny, lui serra la main, et se leva du siége sur lequel il était assis.

« J'ai trouvé un moyen, dit-il, un excellent moyen ; je suis même étonné de ne pas y avoir pensé plus tôt. »

Il ne voulut pas en dire davantage à Servigny, qu'il quitta de suite, pour se rendre à la préfecture de police.

L'abbé Reuzet était un de ces dignes prêtres comme il en existe encore un nombre beaucoup plus considérable qu'on ne le croit généralement, dont la réputation est basée sur une vie si pure, sur une si grande quantité de nobles actions, que les plus incrédules les croient, lorsqu'ils veulent bien se donner la peine d'affirmer un fait quel qu'il soit.

Dame Police n'est pas très-crédule de sa nature, et vraiment cela est fort heureux pour elle, on lui raconte bénévolement tant et de si singulières histoires ; cependant dès que l'abbé Reuzet lui eut donné l'assurance que la dénonciation qu'elle avait dû recevoir peu de temps auparavant (dénonciation dont l'auteur, forçat évadé, ne pouvait se faire connaître) ne contenait que des faits vrais, elle ouvrit les yeux et les oreilles, et il fut résolu que l'auberge du Bienvenu serait de nouveau mise à l'index.

Il s'agissait d'être enfin fixé sur la valeur mo-

rale des habitants mâles et femelles de l'auberge du Bienvenu, de savoir d'où ils venaient, ce qu'ils faisaient, de remarquer tout ce qui se passait chez eux et de veiller, s'il y avait lieu, sur la vie des voyageurs qu'ils hébergeraient. Cette mission assez difficile fut confiée à un homme adroit et résolu, aux yeux duquel on fit luire l'espoir d'obtenir une très-belle récompense : c'était le meilleur moyen de l'engager à ne rien négliger de ce qui pouvait assurer la réussite de son entreprise.

Cet homme, qui avait blanchi sous le harnais, ressemblait assez à ce brave rat dont parle quelque part le bon la Fontaine : nous ne savons s'il avait perdu quelque chose à la bataille, mais nous pouvons assurer qu'il avait en réserve plus d'un tour dans son bissac. Il choisit quelques auxiliaires vertueux, puis il se procura un costume demi-bourgeois, demi-paysan, et à la tombée de la nuit il entra à l'auberge du Bienvenu, et après avoir déposé sur une table le bâton de cornouiller orné d'une lanière de cuir dont il était armé et une sacoche qui rendit un son métallique, qui fit tressaillir tous les nerfs auditifs de la femme et des deux filles de Blaise le Petit-Christ, il demanda si on pouvait disposer en sa faveur d'un bon souper et surtout d'un bon lit : M^me^ Blaise,

toujours affable et prévenante, lui répondit, ainsi du reste qu'il s'y attendait, que tout ce que renfermait la maison était à ses ordres.

« Vous me rendez un important service, ma chère dame, répondit l'agent de police ; je craignais d'être forcé d'aller jusqu'à Nanterre, ce qui m'aurait infiniment contrarié, car j'ai fait aujourd'hui une assez longue route, et je vous avoue que je suis très-fatigué.

— Il y a de plus belles auberges que la nôtre dans le pays, répondit Mme Blaise, mais il n'y en a pas de plus propres et où les voyageurs soient plus en sûreté et mieux traités.

— Je n'en doute pas, madame ; aussi, je vous prierai de vouloir bien me serrer cette sacoche qui renferme deux mille francs que j'ai apportés avec moi pour payer partie du prix d'une petite propriété dont je viens de faire l'acquisition ici près. »

Mme Blaise prit la sacoche et la renferma dans le bas d'une armoire dont elle offrit la clef au voyageur.

« Gardez cette clef, madame, répondit-il, elle est aussi bien entre vos mains que dans les miennes. »

Après ce petit incident, le voyageur ayant

manifesté l'intention de se retirer quelques instants dans la chambre qui lui était destinée, Mme Blaise, qui s'occupait des préparatifs du souper, donna l'ordre à l'une de ses filles de l'y conduire; celle-ci, après l'avoir installé et lui avoir dit que l'on viendrait le prévenir lorsque le souper serait prêt, descendit l'échelle de meunier qui, de la salle commune de l'auberge du Bienvenu, conduisait aux chambres destinées aux voyageurs, et vint rejoindre sa mère et sa sœur.

« Je crois, leur dit-elle, que nous tenons le bon, le *flacul* ( ) est plein de *bille* (2) *:* deux mille *balles* (3), ça ne se trouve pas tous les *luisants* (4) sous les *arpions* (5) d'un *gaye* (6), n'est-ce pas ?

— Malheureusement, répondit la mère, mais il faudra les rendre, ces deux mille *balles*.

— Les rendre ! ajouta Pacifique, eh ! pourquoi ça, s'il vous plaît ?

— Tu as donc oublié que le *dabe* (7), qui est allé *balader* (8) sur la *trime* (9) avec les *fanandels* (10), ne *renquillera* (11) pas cette *sorgue* (12), et qu'en *décarant* (13) il nous a recommandé la

(1) La sacoche. — (2) Argent — (3) Francs. — (4) Jours. — (5) Pieds. — (6) Cheval. — (7) Père. — (8) Se promener. — (9) Route. — (10) Camarades. — (11) Rentrera. — (12) Nuit. — (13) Partant.

plus grande prudence ; et puis d'ailleurs ce *niert* (1) paraît avoir de l'*atout* (2), et c'est tout au plus si à nous trois nous pourrions lui faire son affaire.

— Laissez donc, dit la Vierge-Noire, nous le ferons *picter* (3) à la *refaite de sorgue* (4), et lorsqu'il *pioncera chenument* (5), nous en ferons ce que nous voudrons.

— C'est possible, répondit la mère, mais la *falourde engourdie* (6) ?

— Eh bien, nous la garderons à la *taule* (7) jusqu'à l'arrivée du *dabe* (8). Hein ! il serait un peu content, ce pauvre *birbe* (9), si à son retour nous pouvions lui *coller les deux mille balles dans l'arguemine* (10).

— Certes, ajouta Pacifique, d'autant plus que nous avons perdu pas mal de temps, et que depuis que nous nous sommes remis à *escarper les mézières* (11), il ne nous en est pas tombé sous la *poigne* (12) un aussi *chouette* (13) que celui-ci.

(1) Homme. — (2) Du courage. — (3) Boire. — (4) Souper. — (5) Dormira bien. — (6) Le cadavre. — (7) A la maison. — (8) Père. — (9) Vieux. — (10) Lui mettre les deux mille francs dans la main. — (11) Assassiner : *mézière* est un terme de mépris appliqué par les voleurs et les assassins à tous ceux qui n'exercent pas leur profession. — (12) Sous la main, à notre disposition. — (13) Bon.

— Voyons, *daronne* (1), laissez-vous tenter, dit la Vierge-Noire d'une voix câline, l'occasion est bonne, et puis, voyez-vous, il ne faut pas jeter à ses *paturons* (2) le bien que le *mec* des *mecs* (3) nous envoie.

— Il faut bien faire ce que vous voulez, mes *momignardes* (4), répondit Mme Blaise; allons, c'est dit, on *rebâtira* (5) le *sinve* (6); il faut espérer que la *daronne* du *grand Aure* (7) nous protégera; mais la *refaite* (8) est prête, il faut mettre la *carante* (9) et aller dire au *pantre* (10) de descendre. »

Tandis que la conversation que nous venons de rapporter avait eu lieu dans la salle à manger entre Mme Blaise et ses filles, l'agent de police renfermé dans sa chambre n'avait pas perdu son temps; il avait d'abord examiné avec soin les deux issues par lesquelles des assassins pouvaient s'introduire dans la pièce qu'il occupait, la porte et les deux fenêtres; la porte, garnie de deux forts verrous, pouvait être fermée en dedans; les

(1) Mère. — (2) Pieds. — (3) Dieu. — (4) Mes filles, mes enfants. — (5) Assassinera. — (6) Niais. — (7) La sainte Vierge, la mère de Dieu. — (8) Le souper. — (9) La table. — (10) Le niais, l'imbécile.

fenêtres, assez élevées au-dessus du sol, étaient toutes les deux garnies de forts barreaux.

« Jusqu'à présent, je ne vois ici rien de bien suspect, s'était-il dit après cet examen préalable: le voyageur enfermé dans cette chambre peut se croire, avec raison, parfaitement en sûreté ; ils n'entrent pas cependant par la serrure, ce n'est que dans l'Évangile que l'on voit des chameaux passer par le trou d'une aiguille. »

Cette judicieuse réflexion engagea l'agent à poursuivre le cours de ses recherches; il prit un pistolet dans une des poches de son pantalon, et il se servit de la crosse pour sonder les murailles.

Il eut bientôt découvert le secret du dossier mobile du lit, alors tout lui fut expliqué.

« Eh! eh! se dit-il, mais ceci me paraît fort ingénieux, et surtout très-philanthropique; le voyageur, à l'aide de ce procédé, doit passer, sans trop souffrir, du sommeil à la mort: l'industrie fait vraiment tous les jours de nouveaux progrès. »

L'agent avait à peine achevé son examen et replacé chaque chose à sa place, que la Vierge-Noire vint le prévenir que le souper était prêt.

« Je vais alors y faire honneur, répondit-il, si surtout vous voulez bien me faire le plaisir de le partager avec moi. »

L'agent trouva dans la salle à manger une table couverte d'une nappe bien blanche, sur laquelle on avait déjà déposé un plat dont le fumet annonçait un ragoût délicieux.

« C'est très-charitable, se dit encore l'agent, ces braves gens ne veulent pas que l'on commence le grand voyage avant d'être parfaitement lesté. Mais ne nous laissons pas amollir par les délices de Capoue, et surtout prions cette digne femme et ses deux aimables filles de m'aider à expédier ce souper, dont je ne prendrai ma part que si elles veulent bien le partager avec moi; il faut être prudent. »

L'invitation de l'agent fut acceptée avec empressement, de sorte qu'il but et mangea sans éprouver la crainte qu'un soporifique se trouvât mêlé aux mets qu'il allait savourer.

Pendant le souper, les aimables hôtesses de Trotignon (ainsi se nommait l'agent de police) lui versaient du vin à plein verre: il vit de suite quel était le but qu'elles voulaient atteindre, mais comme il se savait capable de boire le contenu d'un tonneau sans en être plus ému, il n'eut pas besoin de se tenir sur ses gardes; seulement, après avoir fait honneur à quelques petits verres d'excellente eau-de-vie, il crut devoir simuler

une sorte de demi-ivresse ; enfin, il joua si bien son rôle, que les trois femmes, lorsqu'il quitta la table, regardaient l'affaire comme aux trois quarts faite.

Après le souper, il alluma une pipe qu'il alla fumer sur le pas de la porte : des gens qu'il connaissait bien se promenaient de long en large sur la route ; il leur fit quelques signes auxquels ils répondirent d'une manière satisfaisante : bien certain alors qu'il serait secouru au moment du danger, l'agent rentra à l'auberge du Bienvenu, et manifesta le désir d'aller se coucher, désir qu'on s'empressa de le mettre à même de satisfaire.

Dès qu'il fut dans sa chambre, il fit avec ses draps et une des couvertures un mannequin qu'il mit dans le lit à la place qu'il devait occuper ; puis il ôta sa redingote et son gilet qu'il posa avec soin sur une chaise, de manière à ce qu'ils fussent vus des assassins s'il leur prenait la fantaisie de regarder par le trou de la serrure, et conservant seulement son pantalon et sa chaussure, et chaque main armée d'un pistolet, il se plaça dans la ruelle du lit, et attendit, les yeux fixés sur le panneau mobile destiné à retomber sur lui.

Mme Blaise, Pacifique et la Vierge-Noire, lorsqu'elles supposèrent que le voyageur était profondément endormi, vinrent se placer derrière le dossier mobile du lit dans lequel elles croyaient qu'il était couché depuis longtemps; des ronflements aussi retentissants que les sons d'une contre-basse leur apprirent bientôt que leurs prévisions ne les avaient pas trompées.

« Il *pionce* (1), dit la Vierge-Noire, il est temps. »

Pacifique lâcha le ressort retenant le dossier mobile qui s'abaissa rapidement sur le lit.

« Il est à nous, s'écria la Vierge-Noire.

— Pas encore, *escarpes* (2)! » s'écria l'agent qui, ne pouvant supposer qu'il était assailli seulement par les trois femmes, déchargea un de ses pistolets sur le groupe, que l'obscurité ne lui permettait que d'entrevoir.

La balle atteignit Pacifique, et lui brisa le bras droit; la malheureuse tomba dans le corridor en poussant des cris épouvantables.

Au même instant des clameurs se firent entendre du dehors, la porte extérieure céda sous les efforts redoublés de plusieurs hommes qui envahirent la maison.

(1) Il dort.— (2) Assassins.

« Ce sont des *friquets* (1) ! s'écria Mme Blaise lorsque le lieu de la scène fut éclairé par une torche qu'un des agents venait d'allumer, nous sommes *servies* (2).

— Vous l'avez dit, mes mignonnes, répondit l'agent, mais où sont donc les mâles? continua-t-il, étonné de ne trouver que les trois femmes devant lui.

— Vous ne les tenez pas encore, mauvais *railles* (3), » répondit Pacifique, qu'un des agents avait relevée et placée sur une chaise.

Les trois femmes furent liées avec soin, et les agents commencèrent dans toute la maison une perquisition qui n'amena aucun résultat, par la raison toute simple que Blaise le Petit-Christ et ses quatre compagnons étaient en ce moment en campagne.

A la naissance du jour, le commissaire de police de Nanterre, qui avait été prévenu la veille, arriva à l'auberge du Bienvenu, et fit conduire Mme Blaise et ses deux filles dans les prisons de Versailles.

La nouvelle de cette arrestation se répandit avec la rapidité de l'éclair : Blaise le Petit-Christ

(1) Agents de police. — (2) Arrêtées. — (3) Mouchards.

l'apprit à son tour pendant qu'il se trouvait à l'auberge dans laquelle il avait rencontré le voyageur qu'il se disposait à attaquer, au moment où nous avons interrompu notre récit pour raconter à nos lecteurs les faits qui précèdent ; mais comme il ne connaissait pas les circonstances qui avaient accompagné la capture de sa femme et de ses deux filles, il pouvait croire que ses résultats ne seraient pas aussi fâcheux pour elles qu'ils devaient l'être.

Retournons maintenant près de lui et de ses compagnons.

Les assassins, malgré la pluie qui n'a pas cessé de tomber, ont quitté le fourré dans lequel ils étaient à l'abri, et se sont mis en embuscade sur la lisière de la route qui est bordée de grands arbres, derrière lesquels ils se tiennent cachés. La nuit est noire et le vent souffle avec violence.

« Quel temps! quel fichu temps! dit à voix basse le Chaudronnier, *le pilier de paquelin* (1) ne viendra pas.

— Il viendra, j'en suis sûr, répondit Blaise le Petit-Christ, puisque je vous dis que lorsque

(1) Commis voyageur.

j'ai quitté le *tapis* (1) il allait achever sa *refaite de sorgue* (2), et qu'il venait de donner l'ordre de seller son *gaye* (3) ; mais silence, j'entends, je crois, quelque chose. »

En effet, après avoir prêté l'oreille quelques minutes, les assassins entendirent distinctement, dans le lointain, le bruit des pas d'un cheval.

« C'est lui ! dit Blaise le Petit-Christ, c'est lui, du *maigre* (4). »

Quelques instants après, un voyageur passait devant les bandits ; il était enveloppé dans un large manteau à manches, qui couvrait la croupe de son cheval ; mais il l'avait disposé de telle manière que tous ses mouvements étaient libres.

Blaise le Petit-Christ, qui n'avait pas oublié qu'il devait donner l'exemple à ses hommes, s'élança le premier à la tête du cheval ; il fut immédiatement suivi de tous les autres.

« Ta bourse ou ta peau, dit-il au voyageur.

— Mes amis, répondit celui-ci, si mes compagnons n'étaient pas restés en arrière, je vous aurais probablement fait la même demande ; ainsi rien à faire avec moi, je suis un garçon.

(1) L'auberge.—(2) Son souper.—(3) Cheval.— (4) Silence.

— Garçon ou non, exécute-toi de bonne grâce ; tu as de l'or, il nous le faut.

— *Rengraciez* alors (1), mauvais *escarpes de grand trime* (2) *;* ma *filoche* (3) vous passera devant le *naze* (4).

— Ah ! tu *dévides le jars* (5) pour nous faire croire que tu es un *pègre* (6) ; ça aurait peut-être pris autrefois, reprit Blaise, mais aujourd'hui, pas moyen ; les plus *rupins* (7), depuis qu'on a imprimé des dictionnaires d'argot, *entravent bigorne* (8) comme *nouzailles* (9). Allons, allons, la *filoche* (10) et le *ployant* (11). »

Le voyageur avait pu prendre un pistolet dans ses fontes ; il le dirigea sur Blaise le Petit-Christ, qui tenait toujours son cheval par le mors ; mais un mouvement de l'animal en changea la direction et la balle alla frapper le Chaudronnier qui tomba sur le sol.

« Ah ! c'est comme cela ! s'écria Blaise le Petit-Christ, à mort, alors ; Jean-Louis, dit-il à voix basse à son fils qui se trouvait près de lui, *fauche les guibes du gaye* (12). »

(1) Cessez. — (2) Assassins de grand chemin. — (3) Bourse. — (4) Nez — (5) Tu parles l'argot. — (6) Voleur. — (7) Riches. — (8) Parlent l'argot. — (9) Nous. — (10) Bourse. — (11) Portefeuille. — (12) Coupe les jarrets du cheval.

Le voyageur, qui avait déjà essuyé plusieurs coups de feu dont il n'avait pas été atteint, s'était armé d'un second pistolet; mais le cheval, tenu par le mors, ne cessait pas de caracoler, de sorte qu'il n'était pas maître de diriger ses coups; cependant, comme il voulait absolument se débarrasser de son plus dangereux ennemi, il se pencha sur le cou de sa monture et déchargea son pistolet: Blaise le Petit-Christ fit un brusque mouvement de côté, mais la balle l'ayant atteint au bras, il fut forcé de lâcher prise; au même instant le cheval tomba et entraîna son maître dans sa chute.

Jean-Louis, pour obéir aux ordres de son père, s'était glissé derrière le noble animal et, saisissant un moment favorable, il lui avait, à l'aide d'un couteau serpette, coupé deux des jarrets.

Le voyageur, désarmé et presque étouffé sous le poids de son cheval, ne pouvait faire un seul mouvement. Le Meunier s'approcha et lui déchargea ses deux pistolets dans la poitrine, tandis que Blaise, qui n'était que très-légèrement blessé, prenait dans ses poches son portefeuille et tout l'argent qu'elles contenaient.

« Il y a *gras* (1), mes enfants, dit-il, il y a

(1) Il y a beaucoup.

*gras;* allons, en *trime* (1), nous *faderons* (2) au plus prochain *tapis* (3).

— Et le Chaudronnier, est-ce que nous allons le laisser là? » fit observer le bas Normand.

Blaise le Petit-Christ s'approcha du Chaudronnier étendu sur la route à côté du voyageur.

« Il est mort, dit-il en le poussant du pied.

— Mais non, répondit le Meunier, qui à son tour s'était approché du misérable et avait posé une de ses mains sur sa poitrine, son *palpitant* fait encore *tic-tac* (4).

— Il doit être mort, » ajouta Blaise.

Et il déchargea un de ses pistolets, dont il n'avait pas trouvé l'occasion de faire usage, dans la tête du malheureux Chaudronnier.

« Ah! *dabe* (5)! s'écria Jean-Louis, tandis que les deux autres assassins se regardaient d'un air consterné, ne sachant trop ce qu'ils devaient penser de ce qui venait de se passer.

— *Loffes* (6), leur dit Blaise le Petit-Christ, s'il n'était pas mort, il n'en valait guère mieux; pouvions-nous nous charger de lui et fallait-il le laisser sur la *trime* (7)? Ne savez-vous donc

(1) En route. — (2) Nous partagerons. — (3) Auberge. — (4) Son cœur bat encore. — (5) Père. — (6) Imbéciles. — (7) Route.

pas qu'il n'y a personne de plus bavard qu'un *chêne affranchi* (1) qui voit la *carline* (2) en face?

— C'est vrai tout d'même, dit le bas Normand, j'approuve le *mec* (3).

— Je le crois bien, répondit Blaise le Petit-Christ, je le crois parbleu bien, et puis notre *fade* (4) à chacun se trouve augmenté d'un cinquième.

— Tiens, tiens, tiens, ajouta le Meunier, je n'avais pas pensé à cela.

— Allons, *mômes* (5), assez *jaspiné* (6); en *trime* (7). »

Les quatre assassins se couvrirent des limousines qu'ils avaient laissées dans le fourré, et s'enfoncèrent dans la partie la plus épaisse du bois, laissant sur la route le cadavre du voyageur et celui de leur compagnon.

Quelques heures après, des gendarmes qui faisaient patrouille passèrent sur la route où les faits que nous venons de raconter s'étaient accomplis; le jour commençait à poindre; ils remarquèrent les deux cadavres, descendirent de cheval et s'en approchèrent.

(1) Homme du métier.—(2) La mort.—(3) Chef.—(4) Part.—(5) Enfants. — (6) Parlé. — (7) En route.

Le Chaudronnier était mort, mais le voyageur respirait encore.

L'aspect des lieux, les costumes si différents des deux hommes étendus devant eux, les nombreuses traces de pas imprimées sur le sol, la nature de la blessure du cheval, apprirent aux gendarmes ce qui venait de se passer ; ils devinèrent sans peine que l'homme qui respirait encore était un malheureux voyageur qui avait été attaqué par des malfaiteurs, et qui avait succombé après s'être vigoureusement défendu et avoir mis hors de combat un de ses adversaires ; ils le relevèrent avec soin et le portèrent jusqu'à la première maison qu'ils trouvèrent sur la route : arrivés là, ils se firent donner une charrette, et le voyageur, étendu sur quelques bottes de foin et couvert de plusieurs manteaux, fut transporté à leur résidence. Le cadavre du Chaudronnier avait été placé en travers sur le derrière de la voiture, afin qu'il ne frappât point les yeux du voyageur, si par hasard ce dernier reprenait ses sens avant d'être arrivé à destination.

L'entrée de ce lugubre cortége à Melun mit cette petite ville en révolution : tous les habitants devant lesquels il fut obligé de passer pour se

rendre à la caserne de la gendarmerie, interrogeaient les gendarmes qui furent obligés de répéter au moins cent fois le même récit : la cour de la caserne était envahie par la foule des curieux lorsque la charrette y entra, et ce ne fut qu'à grand'peine que les gendarmes (qui en province sont beaucoup plus polis et infiniment moins sévères que leurs confrères du département de la Seine, nous ne parlons pas de MM. les gardes municipaux) parvinrent enfin à ménager un espace libre autour de la charrette : le substitut du procureur du roi et le commissaire de police, avertis par la clameur publique, étaient déjà à la caserne, accompagnés d'un médecin. Ce dernier donna l'ordre de transporter le blessé dans une des chambres de la caserne, où il avait préparé tout ce qu'il fallait pour panser ses blessures.

« Sainte mère de Dieu ! s'écria un vieillard à cheveux blancs lorsque les gendarmes qui portaient le voyageur passèrent devant lui, sainte mère de Dieu, c'est-y bien possible !

— Qu'y a-t-il donc, père Coquardon, dit une jeune fille, est-ce que vous connaissez ce malheureux voyageur ?

— Certainement que je le connais. Ah ! quel affreux malheur ! un si brave homme !

— Mais qui est-ce donc ?

— Un riche seigneur de Paris, qui vient souvent, pendant l'été, passer quelques jours dans notre pays.

— Vous savez son nom, dit le commissaire de police, qui avait entendu une bonne partie des exclamations arrachées par la surprise au bon père Coquardon.

— Oui, mon procureur, répondit le brave homme, c'est M. le marquis de Pourrières. »

Le commissaire de police invita le père Coquardon à entrer dans la pièce où l'on avait transporté le blessé ; le bonhomme ne se fit pas répéter cet ordre, charmé qu'il était d'apprendre de première main à la suite de quel événement M. le marquis de Pourrières se trouvait dans un aussi déplorable état.

Dès que l'on eut appris que le blessé était un homme riche et de qualité, le substitut donna des ordres en conséquence ; aussi Salvador fut il transporté dans la plus belle chambre de la caserne, celle du maréchal des logis, et couché dans un lit que l'on eut soin de garnir des matelas les plus mollets et des draps les plus fins qu'il fut possible de se procurer.

Les blessures de Salvador étaient beaucoup

moins dangereuses que leur aspect ne permettait de le supposer ; par un heureux hasard, les balles, au lieu de traverser la poitrine, avaient glissé le long des côtes, de sorte que les chairs seulement se trouvaient attaquées : son long évanouissement, provoqué seulement par l'énorme quantité de sang qu'il avait perdue, devait donc cesser dès que les soins nécessaires lui seraient prodigués ; c'est ce qui arriva.

Lorsqu'il reprit ses sens et qu'il se vit entouré de plusieurs personnes, parmi lesquelles il y en avait quelques-unes vêtues de l'uniforme de la gendarmerie royale, il éprouva, il n'est pas difficile de le concevoir, une sensation fort pénible ; mais il se remit bientôt, et après avoir demandé à boire, il attendit patiemment, pour y répondre, les questions que l'on n'allait pas manquer de lui adresser.

Le médecin s'était empressé de satisfaire le besoin qu'il avait exprimé, et le commissaire de police, reconnaissable à son écharpe tricolore, lui avait soulevé la tête afin de l'aider : ces soins rassurèrent un peu Salvador.

« Allons, se dit-il, tout n'est point désespéré ; je me tirerai, je crois, de ce mauvais pas. »

Le substitut lui ayant demandé s'il se sentait

assez de force pour répondre à quelques questions, il fit un signe affirmatif ; on lui apprit alors comment il avait été ramassé sur la grande route et apporté dans le lieu où il se trouvait, et on lui demanda le récit de ce qui s'était préalablement passé.

Salvador n'avait pas de raisons pour raconter les faits autrement qu'ils s'étaient passés ; il fit donc un récit exact et circonstancié de ce qui venait de lui arriver. Lorsqu'il eut achevé, le substitut le pria de vouloir bien signer sa déclaration, ce qu'il fit sans difficulté.

« Louis Rousseau ! s'écria le substitut stupéfait d'étonnement.

— Oui, monsieur, répondit Salvador, il n'y a rien là, je crois, de fort extraordinaire. Louis Rousseau, commis voyageur de la maison Biot et compagnie, de Marseille.

— C'est singulier, dit le substitut ; approchez, brave homme, continua-t-il en s'adressant au père Coquardon qui était resté à l'entrée de la pièce avec les autres spectateurs de cette scène, approchez. »

Le père Coquardon s'empressa d'obéir à cette invitation.

« Vous connaissez monsieur ? lui dit le substitut.

— Si je le connais, mon procureur! répondit Coquardon, un brave seigneur du bon Dieu, aussi riche que le roi (ici le père Coquardon, fidèle à son habitude de profond respect pour la royauté, ôta le bonnet de laine qui couvrait ses cheveux blancs), mais qui fait le meilleur usage de ses richesses ; certainement que je le connais, et je suis bien marri, soyez-en sûr, de le voir dans cet état.

— Je ne connais pas cet homme, dit Salvador qui, effectivement, n'avait jamais remarqué le père Coquardon.

— C'est bien possible, M. le marquis, vous autres grands seigneurs, vous n'avez pas le temps de faire attention à des petites gens comme nous autres ; mais ça n'empêche pas que j'soye prêt à dire à ces messieurs que vous êtes ben le plus humain et le plus charitable de tous les gros de Choisy-le-Roy.

— Dites-nous le nom de monsieur, s'écria le substitut que les circonlocutions du père Coquardon commençaient à ennuyer, cela vaudra beaucoup mieux.

— Eh! pardine, j'vous l'ons déjà dit, c'est M. le marquis de Pourrières, répondit le bonhomme.

— C'est singulier, répondit le substitut.

— Très-singulier, en effet, ajouta le commissaire de police.

— Il y a là-dessous un mystère qu'il serait peut-être bon de pénétrer, dit à voix basse le médecin.

— Je me suis fourré dans une impasse, se dit Salvador qui avait entendu les quelques paroles échangées entre les deux fonctionnaires publics et le docteur, comment en sortir ?... Que le diable emporte ce vieux belître !.... »

Il se retourna dans son lit, et lorsque le substitut revint près de lui pour l'interroger encore, il lui dit qu'il ne se sentait pas assez de forces pour lui répondre, et qu'il le priait de vouloir bien donner des ordres afin qu'il restât seul quelques heures.

« Demain, ajouta-t-il, je vous expliquerai ce qui vous paraît extraordinaire. »

Il voulait se procurer le temps de réfléchir.

Le substitut ne crut pas devoir refuser de satisfaire le désir exprimé par le blessé, que rien, du reste, n'accusait encore positivement ; et puis, M. le marquis de Pourrières était un de ces hommes qu'il ne fallait pas s'exposer à

mécontenter, à moins que ce ne fût à bon escient.

Il se retira donc suivi de tous ceux qui étaient entrés avec lui dans l'appartement.

## XLIV

Nous avons laissé Beppo se faisant conduire à la préfecture de police ; nous le retrouverons dans le cabinet de son patron, auquel il raconte les événements qui viennent de se passer.

« Ainsi, lui dit le chef de la police après l'avoir écouté, vous êtes bien certain que le marquis de Pourrières et le vicomte de Lussan ne sont autres que ceux auxquels les révélateurs donnent les noms de Rupin, du grand Richard ou du Provençal ?

— Aussi certain qu'il est possible de l'être.

— Songez que vous prenez la responsabilité d'un fait grave : le marquis de Pourrières et le vicomte de Lussan sont des personnages considérables que l'on ne peut arrêter sans être bien certain de ne point se tromper.

— Je comprends parfaitement cela ; mais il y a, je crois, un moyen de vous faire partager ma conviction.

— Et ce moyen, quel est-il?

— Tres-simple, en vérité. Que l'un des révélateurs, accompagné d'un nombre d'agents suffisant pour que son évasion ne soit pas à craindre, attende aux environs de la demeure, soit du marquis de Pourrières, soit du vicomte de Lussan, la sortie ou l'entrée de l'un de ces deux personnages. Si, ainsi que j'en suis certain, je ne me trompe pas, ils seront l'un et l'autre infailliblement reconnus.

— Je crois, en effet, que cette mesure préalable est absolument nécessaire, et je vais donner des ordres pour que demain matin le grand Louis soit tenu à votre disposition.

— Comment ! le grand Louis est un des révélateurs ?

— Eh ! bon Dieu, oui ; cet homme, qui

criait si fort contre ceux que les gens de sa sorte nomment des *macarons* (1), s'est un des *premiers mis à table* (2) : c'est toujours comme cela. Mais vous ne voudrez peut-être pas vous trouver avec lui ?

— J'ai pardonné de bon cœur à ce misérable le coup de couteau qu'il m'a donné ; ainsi je me trouverai avec lui si cela est nécessaire. »

Le lendemain matin, à la naissance du jour, Beppo et le grand Louis, accompagnés d'un certain nombre d'agents commandés par le chef de la police, qui avait trouvé l'affaire assez importante pour n'en confier à personne la direction, étaient à la porte de la maison habitée par le vicomte de Lussan. Leur faction dura plusieurs heures. Le noble personnage qu'ils attendaient n'avait pas l'habitude de se lever matin. Ce ne fut que lorsque sonna une heure que le vicomte de Lussan sortit de sa demeure. Comme toujours, sa toilette était irréprochable ; et le large camélia blanc qui ornait la boutonnière de son habit témoignait de ses opinions politiques.

(1) Traîtres.
(2) A été un des premiers à faire des révélations.

« C'est le grand Richard ! s'écria le grand Louis ; excusez, quel genre ! faut qu'il nous ait fait un peu l'*esgard* (1) pour être si *flambant* (2). »

Le chef de la police se tourna vers Beppo.

« C'est le vicomte de Lussan, » lui dit à voix basse l'ex-pêcheur.

Le chef de la police descendit de la voiture dans laquelle il était avec Beppo et le grand Louis, il laissa ce dernier sous la garde de deux robustes agents, et, suivi du premier, il s'avança vers le vicomte de Lussan, qui marchait en chantonnant sur le trottoir de la rue de Varennes. Les agents suivaient à distance, prêts à prêter main-forte à leur chef s'il en était besoin.

Celui-ci aborda le vicomte de Lussan avec beaucoup de politesse ; il tenait son chapeau à la main : sa contenance était humble.

« J'ai l'honneur, dit-il, de parler à M. le vicomte de Lussan ?

— Oui, mon ami, répondit le vicomte, quelque peu étonné. Que puis-je pour votre service ?

(1) De tort, qu'il nous ait trompés.

(2) Bien mis.

— Me suivre à la préfecture de police, M. le vicomte. M. le procureur du roi vient de décerner contre vous un mandat d'amener que je suis chargé d'exécuter. J'aime à croire, ajouta-t-il, que vous ne me forcerez pas à employer la violence ; vous allez vous exécuter de bonne grâce.

— Comment donc ! répondit le vicomte ; je suis, en vérité, trop heureux de pouvoir faire quelque chose qui vous soit agréable. Menez-moi, puisque M. le procureur du roi le désire, à la préfecture de police. »

Le chef de la police fit un signe, et ses agents, qui s'étaient insensiblement approchés, s'avancèrent vers le vicomte.

— N'approchez pas, manants ! s'écria-t-il en faisant un saut en arrière; le premier de vous qui fait un pas vers moi, je le brûle. »

Et il présentait aux agents stupéfaits les canons de ses kukenreitters, qu'il avait tirés de sa poche.

Les agents n'osaient s'approcher du vicomte, qui paraissait très-déterminé à réaliser la menace qu'il venait de faire, et qui probablement serait parvenu à s'échapper, si Beppo ne s'était pas élancé sur lui.

« Vous l'avez voulu, mon cher ami, » dit tranquillement de Lussan.

Et il dirigea sur Beppo, qui lui tenait le bras gauche et qui appelait vainement les agents à son aide, le canon du pistolet qu'il tenait à la main droite.

Le malheureux tomba sur le pavé, le crâne horriblement fracassé.

Cette affreuse scène avait rassemblé une foule immense dans la rue de Varennes. Les agents, semblables à une meute qui tient acculé dans sa bauge un redoutable sanglier, entouraient tous le vicomte de Lussan; mais la triste fin de Beppo les avait tellement effrayés, qu'ils n'osaient faire un pas en avant.

Le vicomte de Lussan les tint quelques instants en respect; et après avoir jeté un coup d'œil sur le cercle infranchissable qui s'était insensiblement formé autour de lui :

« Je pourrais en tuer encore un, dit-il; mais cela ne me servirait à rien. Allons, mes chers amis, continua-t-il après avoir jeté à terre le second des pistolets dont il s'était armé, faites votre métier ; je n'ai pas voulu qu'il fût dit qu'un gentilhomme breton s'était rendu sans combattre, voilà tout. »

Les agents se jetèrent tous à la fois sur le vicomte, qui, en moins de temps qu'il ne nous en faut pour le dire, fut garrotté et jeté dans une voiture de place qui le conduisit à la préfecture de police.

Ce qui venait de se passer avait donné la certitude au chef de police que le marquis de Pourrières était bien certainement un individu de la même trempe que celui qui venait d'être arrêté : il crut donc devoir se diriger de suite vers l'hôtel de la rue de Courcelles. La clameur publique pouvait en peu d'instants porter à la connaissance du marquis la nouvelle de l'arrestation de son complice ; et si cela arrivait, il ne manquerait pas de se mettre à l'abri : il n'y avait donc pas de temps à perdre.

Le chef de la police fit prévenir un commissaire de police ; et, accompagné de ce magistrat, il se rendit à l'hôtel de Pourrières.

« Madame la marquise ! madame la marquise ! s'écria une des caméristes de Lucie en entrant dans la chambre à coucher de la malheureuse femme, l'hôtel vient d'être envahi par une foule d'agents et de gardes conduits par un commissaire de police ; ils viennent, à ce qu'ils disent, pour arrêter monsieur le marquis.

— Que me dites-vous là ? s'écria Lucie ; des agents de police, un commissaire ! Qu'est-ce que cela veut dire ? grand Dieu ! »

Et sans attendre la réponse de sa femme de chambre, elle se jeta à bas de son lit. Elle avait eu à peine le temps de passer un peignoir et de couvrir ses épaules d'un grand châle que sa caméristе venait de lui donner, lorsque le commissaire de police, suivi de plusieurs hommes dont les physionomies communes et quelque peu rébarbatives lui causèrent une frayeur mortelle, entra dans sa chambre.

Ce magistrat ainsi que le chef de la police étaient de ces hommes qui savent allier la juste sévérité que commandent souvent des fonctions pénibles, aux égards dus à la faiblesse et au malheur. Le commissaire de police savait que Lucie, lorsqu'elle avait épousé le marquis de Pourrières, était la veuve d'un général estimé, et, du reste, la réputation de cette aimable femme était si bien établie dans le monde que la pensée de la rendre solidaire des crimes imputés à son mari ne serait même pas venue à un sauvage ; ce ne fut donc qu'après avoir employé tous les ménagements possibles qu'il apprit à la pauvre Lucie quelle était la mission dont il était chargé.

« Vos gens, madame, viennent de m'apprendre que M. le marquis de Pourrières était en ce moment absent de Paris ; je regrette beaucoup qu'il en soit ainsi, car je suis certain qu'il se serait facilement justifié ; mais malgré son absence je suis forcé de faire ici une perquisition rigoureuse, à laquelle vous allez être contrainte d'assister.

— Faites votre devoir, monsieur, répondit Lucie; je n'ai ni le droit ni la volonté de m'y opposer. Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! continua-t-elle en cachant son visage entre ses mains, étais-je donc destinée à supporter un si effroyable malheur !

— Calmez-vous, madame, ajouta le commissaire de police, que les larmes et l'extrême pâleur de la pauvre Lucie touchaient infiniment ; si M. le marquis de Pourrières est coupable, ce qu'à Dieu ne plaise, la veuve du général comte de Neuville trouvera dans le monde des amis qui lui feront oublier un époux indigne d'elle. »

Le commissaire de police, doué d'une délicatesse que Lucie sut apprécier malgré l'extrême douleur à laquelle elle était en proie, ne visita son appartement que très-superficiellement ; il saisit cependant quelques papiers, puis après avoir prié la pauvre femme, d'agréer l'expression de ses

regrets, il la quitta en recommandant à ses femmes de chambre de veiller sur elle avec le plus grand soin.

Tous les papiers du marquis de Pourrières, lettres, quittances, comptes, furent saisis pour être examinés ultérieurement. Cette opération faite, le commissaire de police allait se retirer, lorsqu'un des agents amena dans le salon où il se trouvait un individu qui venait d'entrer à l'hôtel et qui demandait à parler à Mme la marquise de Pourrières.

Cet individu était couvert d'un costume de voyage, et ses bottes poudreuses annonçaient qu'il descendait de cheval. Les agents, présumant qu'il pourrait peut-être donner des nouvelles du marquis de Pourrières, avaient absolument voulu l'amener devant leur chef.

« Mais je vous dis, répétait cet individu, que je ne connais pas M. le marquis de Pourrières, que je ne l'ai jamais vu, que je ne connais et que je ne veux parler qu'à madame la marquise.

— Voyons, mon ami, dit le commissaire de police, répondez à mes questions. Comment vous nommez-vous?

— Paolo.

— Vous êtes au service de M. de Pourrières?

— J'ai longtemps servi M. le général comte de Neuville, et j'ai quitté le service de sa veuve pour entrer à celui de M. le général comte de Morengy qui vient d'arriver à Paris, et qui m'a chargé de remettre une lettre à Mme la marquise de Pourrières. »

Le commissaire de police, pour interroger Paolo, s'était assis devant un petit guéridon que les agents avaient approché du mur : au-dessus de ce guéridon était un portrait en pied de Salvador.

Paolo, tout en répondant aux questions du commissaire de police, ne pouvait détacher ses yeux de ce portrait. Le magistrat s'aperçut de cette circonstance.

« Vous connaissez la personne dont voici le portrait? dit-il à Paolo.

— Je le crois, monsieur le commissaire, répondit le vieux serviteur de la pauvre Lucie; ce portrait, si je ne me trompe, est celui de M. le vicomte de Létang.

« C'est singulier, » dit le commissaire au chef de la police.

Celui-ci fit un signe qui indiquait qu'en effet cette circonstance lui paraissait extraordinaire.

« Parlez-nous un peu du vicomte de Létang,

continua le commissaire de police, et soyez vrai surtout; vous ne devez rien cacher à la justice.

— Je ne demande pas mieux que de vous dire tout ce que je sais de relatif à ce personnage, s'écria Paolo en montrant le poing au portrait, si surtout cela peut contribuer à le faire pendre. »

Paolo raconta alors que, tandis qu'il était au service de M. Carmagnola, riche banquier de Turin, une tentative de vol avait été commise dans la maison de son maître, et qu'en voulant s'opposer à la fuite d'un des voleurs, qui n'était autre que le vicomte de Létang, jeune seigneur français, il avait reçu une blessure qui avait mis ses jours en danger.

Le commissaire prit bonne note de ce que venait de lui apprendre Paolo, et comme rien ne le retenait plus à l'hôtel, il partit laissant à ce fidèle serviteur la faculté d'aller présenter ses hommages à son ancienne maîtresse.

Les domestiques de l'hôtel avaient entendu l'histoire racontée par Paolo au commissaire de police, et comme ils savaient fort bien que le portrait qui l'avait provoquée était celui de leur maître, l'un d'eux s'était empressé d'aller la raconter à l'une des femmes qui étaient restées près de Lucie; celle-ci n'avait pas manqué de la

répéter à sa maîtresse, de sorte que la malheureuse femme savait déjà que son mari était probablement un voleur et un assassin, lorsque Paolo fut admis devant elle.

Paolo, ainsi qu'il l'avait dit au commissaire de police, était chargé de remettre à Lucie une lettre du général comte de Morengy, qui, ayant appris en rentrant en France le mariage de la veuve du général de Neuville avec le marquis de Pourrières, avait voulu, dès le premier jour de son arrivée à Paris, lui adresser ses félicitations.

« Dites à votre maître, dit Lucie à Paolo, après avoir pris connaissance de la lettre du comte de Morengy, que je suis sensible à l'intérêt qu'il me témoigne, et que j'aurai l'honneur de lui répondre. »

Et comme elle faisait un signe pour congédier l'honnête serviteur.

« Madame la marquise, dit-il, n'a pas oublié, sans doute, qu'elle m'a fait la promesse de me reprendre à son service?

— Mon pauvre Paolo, répondit Lucie, je n'ai plus besoin, hélas! de serviteurs, je suis pauvre maintenant.

— Cela ne fait rien, madame, c'est justement lorsque l'on est en proie au malheur que l'on a

besoin de serviteurs dévoués, et j'ose dire que madame la marquise n'en trouvera pas qui le soient plus que moi.

— C'est bien, bon Paolo, c'est bien, je suis heureuse d'acquérir aujourd'hui la certitude d'un dévouement que cependant je ne puis accepter ; retournez près de votre nouveau maître, mon cher Paolo ; je ne puis emmener personne dans la profonde retraite où je vais m'ensevelir ; mais soyez certain que si la règle que je viens de m'imposer pouvait souffrir une seule exception, ce serait en votre faveur qu'elle serait faite. »

Paolo se retira après avoir obtenu de son ancienne maîtresse la faveur de lui baiser la main.

Lorsqu'elle fut seule, Lucie entra dans la pièce qui lui servait de cabinet de travail, elle se plaça devant le petit meuble dans lequel elle avait l'habitude de serrer ses bijoux, et écrivit les trois lettres qui suivent :

« *Lucie au général comte de Morengy.*

« Paris.

« Paolo vient de me remettre le lettre que vous avez bien voulu m'adresser, mon respec-

table ami ; et c'est le cœur gros et les yeux baignés de larmes que je m'empresse de vous répondre. Les journaux vous apprendront probablement demain la cause du violent chagrin auquel je suis en proie, et vous plaindrez la pauvre Lucie, qui méritait peut-être un meilleur sort.

« Je suis bien sensible à l'intérêt que vous voulez bien me témoigner, et charmée de ce que les résultats du voyage que vous venez d'achever ont été tels que vous les espériez.

« Adieu, mon respectable ami, vous ne verrez probablement plus la pauvre Lucie, mais soyez certain qu'elle conservera toujours le souvenir de vos bontés et qu'elle ne vous oubliera pas dans ses prières. »

« *Lucie à Laure Féval.*

« Paris;

« J'ai été ce matin réveillée par un commissaire de police, qui est entré dans ma chambre à coucher, suivi de plusieurs exempts ; il venait pour arrêter mon mari, que l'on accuse d'être l'un des chefs de la bande de malfaiteurs qui depuis longtemps déjà désole la capitale ; il m'a dit

que le vicomte de Lussan venait à l'instant même d'être arrêté et conduit à la préfecture de police : la même accusation pèse sur lui. Le vicomte de Lussan ne s'est laissé prendre qu'après avoir tué un des hommes chargés de l'arrêter ; on n'a pu saisir mon mari qui a quitté l'hôtel hier soir et qui, à ce que vient de m'apprendre un de nos domestiques, a passé la nuit à Choisy-le-Roi, dans le pavillon des gardes, qu'il a dû quitter ce matin même pour se mettre en voyage. Je dois supposer qu'un avis secret l'avait averti du danger qui le menaçait.

« Ce n'est pas tout encore : au moment où le commissaire de police, qui avait saisi tous les papiers de M. de Pourrières, allait se retirer, mon ancien domestique, Paolo, s'est présenté à l'hôtel ; il était chargé de me remettre une lettre de son nouveau maître M. le général comte de Morengy ; le commissaire de police crut devoir l'interroger... » (Lucie ici racontait à Laure l'événement auquel avait donné lieu le portrait de Salvador.)

« Tu le vois, ma chère Laure, la mesure de mes malheurs est comble ; mais sois tranquille, tu conserveras ton amie. Je n'ai pas oublié que je vais être mère, et que je dois vivre pour l'in-

nocente créature que je porte dans mon sein. J'ai l'intention de quitter Paris ; je ne puis habiter une ville dans laquelle le nom que je porte sera demain publiquement déshonoré ; j'irai près de notre amie Eugénie, je suis certaine qu'elle et son mari me recevront avec empressement, ce sont de nobles cœurs.

« Nous nous reverrons, ma chère Laure, nous nous reverrons, sois-en convaincue, je ne mourrai pas ; je suis beaucoup plus calme depuis que je suis à même de mesurer toute l'étendue de mon malheur, que je ne l'étais lorsque je te quittai ; je veux maintenant tâcher d'oublier que ma destinée est liée à celle d'un homme qui s'est, s'il faut croire la clameur publique, rendu coupable de tous les crimes ; je veux, dis-je, tâcher d'oublier que cet homme je l'ai aimé, que peut-être, hélas ! je l'aime encore.

« Adieu, ma chère Laure ! adieu, ma bonne et fidèle amie ! je quitterai Paris dès demain. Je t'écrirai de nouveau lorsque je serai installée près d'Eugénie ; adieu.

« Ton amie,

« Lucie. »

« *Lucie à M^me de Bourgerel.*

« Paris.

« Ma chère Eugénie,

« Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, l'une de vous se trouve malheureuse, qu'elle vienne frapper à ma porte, et pour me trouver prête à l'obliger, elle n'aura pas besoin de me rappeler ce qu'aujourd'hui elle vient de faire pour moi. Voilà, si j'ai bonne mémoire, ce que tu nous dis, à Laure et à moi, lorsque nous fûmes assez heureuses pour venir à ton aide. Je ne croyais pas alors que je serais bientôt obligée de te rappeler ta promesse. » (Lucie racontait ici ce qui venait de lui arriver, puis elle continuait en ces termes : )

« Maintenant que tu sais quels sont mes malheurs, il faut que je t'apprenne de quelle nature est le service que je réclame de ton amitié. Je vais quitter Paris pour n'y plus jamais revenir; *je ne puis ni ne veux habiter une ville dans laquelle le nom que je porte sera dès demain publiquement déshonoré*, et c'est près de toi que je me suis déterminée à me fixer. Je ne te demande pas si tu voudras bien me recevoir ; je suis si sûre de

la réponse, que ma lettre ne me précédera que de quelques heures.

« A bientôt, ma chère Eugénie, je ne te dis rien pour M. de Bourgerel, que je verrai après-demain, et qui, j'en suis sûre, recevra avec empressement une malheureuse femme, qui n'aura d'autre tort à ses yeux que celui d'avoir quitté le nom de son ancien général pour prendre celui de

« LUCIE DE POURRIÈRES. »

Lucie, après avoir écrit ces trois lettres, ouvrit le petit meuble devant lequel elle s'était placée, qui renfermait tout ce qui était nécessaire pour les cacheter; elle voulait se servir d'un cachet en malachite, garni d'or, qui portait seulement les initiales de sa famille, car le nom de Pourrières lui inspirait une horreur insurmontable; la boîte dans laquelle elle croyait trouver ce cachet, et qui devait contenir en outre plusieurs autres bijoux, était vide; elle en ouvrit précipitamment plusieurs autres, vides de même! elle devina de suite que c'était son mari qui, pressé de se dérober par la fuite au danger qui le menaçait, et voulant sans doute augmenter ses ressources, avait enlevé tous ses bijoux.

Le rouge lui monta au visage.

« C'est infâme ! s'écria-t-elle, et il me serrait la main au moment où il venait de commettre une aussi lâche action. Ah ! que Dieu soit loué ! continua-t-elle après quelques instants de réflexion, maintenant je méprise cet homme, je ne l'aimerai pas longtemps. »

Elle ouvrit la lettre destinée à Laure, et y ajouta le *post-scriptum* suivant :

« Je suis, ma chère Laure, un peu plus pauvre que je ne le croyais tout à l'heure : je viens de m'apercevoir que mon mari, avant de fuir, m'avait volé tous mes bijoux. Je les regrette sans doute, mes pauvres bijoux, et surtout un collier que je tenais de ma mère ; mais ces regrets, si vifs qu'ils soient, ne m'empêchent pas de bénir le ciel qui vient de me donner la certitude que mon mari était un homme encore plus méprisable que la plupart des gens qui lui ressemblent, et qu'il jouait une infâme comédie lorsqu'il cherchait à me faire croire qu'il m'aimait. Tu le sais, nous sommes toujours disposées à excuser les fautes, les crimes même de ceux qui nous aiment, tandis que c'est à peine si ceux que nous méprisons nous inspirent de la pitié. »

Après avoir cacheté les trois lettres que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, Lucie prépara plusieurs caisses qu'elle envoya à la voiture de Senlis ; ces caisses contenaient tout ce qu'elle désirait emporter avec elle à la campagne : ses habits, son linge, sa musique, ses livres et ses pinceaux; elle n'oublia pas un magnifique piano d'Érard, présent de M. de Neuville, qu'elle confia à un habile emballeur qui se chargea de le lui faire parvenir : cela fait, elle congédia les domestiques qu'elle paya généreusement. (Pour remplir cette obligation, elle avait été forcée d'envoyer chercher de l'argent chez son notaire, maître Chardon, car Salvador n'avait pas laissé dans l'hôtel une seule pièce de cinq francs.) Elle garda seulement la plus jeune de ses femmes, qui paraissait l'aimer infiniment, et qui consentit avec joie à suivre sa bonne maîtresse dans la retraite isolée qu'elle venait de choisir pour résidence.

Le lendemain matin, Lucie, suivie de la femme de chambre qu'elle avait gardée, sortit de l'hôtel de Pourrières dans lequel elle ne voulait plus rentrer, pour se rendre chez maître Chardon, auquel elle laissa une procuration, avec la mission de défendre ses intérêts, mission

dont cet estimable officier ministériel se chargea avec plaisir, et qu'il était tout à fait digne de remplir : après cette démarche, elle monta dans le coupé de la voiture de Senlis, et le même jour, à la tombée de la nuit, elle arrivait à Saint-Léonard, village où était située la propriété habitée par Eugénie, M[me] de Saint-Preuil et Edmond de Bourgerel.

Eugénie et son mari avaient préparé, pour la recevoir, le logement le plus agréable de leur maison : dans ce logement, meublé avec une élégante simplicité, Eugénie avait disposé avec la plus touchante sollicitude tous les objets que Lucie aimait, de belles et rares fleurs dans de magnifiques vases du Japon, de jolies aquarelles, quelques chinoiseries. Accompagnée d'Edmond, elle conduisit son amie dans cette charmante retraite.

« Tu ne seras pas trop mal ici, lui dit-elle, nous avons, du reste, arrangé tout aussi bien que cela nous a été possible.

— Et vous trouverez près de nous, madame, ajouta Edmond de Bourgerel, de bons et véritables amis qui chercheront sans cesse les moyens de vous faire oublier que c'est le malheur qui vous a conduite près d'eux.

— Mes bons amis, dit Lucie qui prit à la fois les mains d'Eugénie et celles d'Edmond, qu'elle serra entre les siennes, mes bons amis, je suis vraiment touchée des preuves d'amitié que vous voulez bien me témoigner, mais ce n'est pas assez, il faut que vous ajoutiez encore un nouveau service à tous ceux que vous venez de me rendre.

— Parle, ma chère Lucie, parle, répondit Eugénie ; sois sûre que nous ne sommes pas disposés à te refuser quelque chose. »

Edmond joignit ses protestations à celles de sa femme.

« Ce qui vient de m'arriver, ajouta Lucie, est un rêve pénible que je veux tâcher d'oublier ; car je veux vivre pour la malheureuse créature à laquelle je vais donner le jour, et qui n'aura, hélas ! ici-bas, d'autre soutien que sa mère ; mais cela me serait impossible, si je me rappelais sans cesse que ma destinée est unie à celle de l'homme dont je suis condamnée à porter le nom ; voici donc ce que je réclame plus de la bonté de votre cœur que de votre obligeance. Laure, sa famille et mon notaire maître Chardon, sont les seules personnes au monde qui connaissent quel est le lieu que j'ai choisi pour retraite, c'est à

eux que seront remises toutes les lettres qui me seront adressées ; M. Chardon a bien voulu se charger de me les envoyer ici. Eh bien ! ces lettres, je veux que vous les lisiez avant de me les remettre, et que vous reteniez toutes celles dans lesquelles il serait question des derniers événements de ma vie, à moins qu'il ne soit absolument nécessaire de faire le contraire ; si des événements nouveaux surgissent, M. de Bourgerel voudra bien, je l'espère, m'aider de ses conseils. »

Eugénie et Edmond de Bourgerel firent à Lucie la promesse qu'elle exigeait.

La soirée était déjà avancée, lorsque Lucie se retira dans son appartement ; point n'est besoin de dire que son sommeil fut agité et tourmenté par des rêves pénibles qui retraçaient à son imagination tous les tristes événements qui venaient de s'accomplir. Il lui semblait que son mari était entraîné par une foule de fantômes vers un échafaud dont les formes confuses se perdaient à l'horizon ; il faisait de vains efforts pour se soustraire à l'étreinte furibonde de ces fantômes qui formaient autour de lui un cercle infranchissable, et à mesure qu'il s'approchait de l'échafaud, les formes du funeste instrument

devenaient plus distinctes, et Lucie reconnaissait en frémissant l'horrible guillotine; puis tout disparaissait et elle se trouvait dans un salon où elle rencontrait toutes les personnes qu'elle connaissait; elles ne lui parlaient pas, seulement lorsqu'elles passaient devant elle, elle était désignée à ceux qu'elle ne connaissait pas, et des voix qui ressemblaient à des éclats de rire criaient à ses oreilles : C'est la femme du marquis de Pourrières, elle a aimé cet homme, un voleur, un assassin de profession!

« Un voleur! un assassin de profession! s'écria Lucie en se réveillant, est-il bien possible? Mais, hélas! la révélation faite par Paolo permet d'accorder une certaine créance à cette dernière supposition. Faites, grand Dieu, que cet homme me devienne bientôt aussi indifférent que le premier venu des individus de sa sorte. »

Dieu devait exaucer les prières de la pauvre Lucie; pendant longtemps elle conserva dans son sein le germe d'une douleur qui l'aurait infailliblement entraînée dans la tombe, si ses amis inquiets de la voir toujours triste et silencieuse ne lui avaient pas sans cesse rappelé qu'elle se devait à ceux qui l'aimaient. Mais enfin, après de longues souffrances, et grâce aux soins empressés d'Eu-

génie et d'Edmond, qui pendant fort longtemps lui cachèrent tous les événements qui se passèrent hors du cercle restreint dans lequel elle vivait, elle recouvra un peu de calme.

Quelque temps après son installation chez Mme de Bourgerel, Edmond, qui se conformait rigoureusement au désir qu'elle avait exprimé, lui remit décachetée une nouvelle lettre de Laure qui déjà lui avait écrit plusieurs fois.

Cette lettre était conçue en ces termes :

*Laure Féval à Lucie.*

« Guermantes, près Lagny.

« Ma chère Lucie,

« Je viens de recevoir une lettre d'Eugénie; ce qu'elle m'apprend m'a comblée de joie, car je craignais, je te l'avoue, que tu ne te laissasses abattre par la douleur; béni soit donc Dieu qui t'a donné la force de supporter avec courage de bien cruelles blessures! Mon mari et surtout sir Lambton (qui t'aime autant que si tu étais sa fille, et auquel il n'a pas été possible de cacher les cruels événements qui viennent de se passer) partagent ma joie, et ils espèrent, ainsi que moi,

que la divine Providence ne t'a si cruellement éprouvée que parce qu'elle te réserve un avenir exempt d'orages.

« Je devine quels sont les motifs qui t'ont déterminée à accorder à Eugénie une préférence dont j'ai bien envie de me montrer jalouse ; ces motifs, ma chère Lucie, je ne les approuve pas, mais je les respecte. Je n'ai donc pas la force de t'adresser des reproches que tu ne mériteras que si Eugénie et son mari ne te rendent pas aussi heureuse que tu mérites de l'être ; mais cela n'est pas à craindre, M. et Mme de Bourgerel sont de ces gens que l'on est heureux de pouvoir compter parmi ses amis, et avec ces gens-là les déceptions ne sont pas à craindre.

« J'ai manifesté le désir de passer l'hiver à Guermantes, et comme tout ce qui peut me faire plaisir est adopté avec transport par mon mari et par mon oncle, il a de suite été convenu que nous ne quitterions notre habitation que l'année prochaine. Ne crois pas, ma bonne Lucie, que c'est seulement parce que j'aime passionnément la campagne que j'ai voulu que nous restassions à Guermantes ; mais je ne veux rien te dire de plus quant à présent : qu'il te suffise de savoir que je te ménage une surprise agréable.

« Il existe malheureusement des gens qui, lorsqu'ils souffrent, voudraient voir tous ceux qui les entourent souffrir encore plus qu'eux; ils prétendent que le spectacle des peines d'autrui les aide à supporter leurs chagrins. Je ne sais s je me trompe, mais il me semble que ces gens-là sont très-malheureusement organisés; car, pour ma part, je crois que si j'étais plongée dans l'affliction, le meilleur moyen que l'on pourrait employer pour me consoler, serait de m'apprendre qu'il vient d'arriver quelque chose d'heureux à l'une des personnes que j'aime. C'est parce que je crois que tu es comme moi, que je vais t'apprendre une nouvelle qui, j'en suis certaine, va te causer infiniment de plaisir.

« Le plus intime ami de mon mari est un vénérable ecclésiastique attaché à la paroisse Saint-Roch, dont, sans doute, on a vanté plus d'une fois, devant toi, les talents et le noble caractère; car chacun se plaît à rendre à M. l'abbé Reuzet la justice qui lui est due. Des événements qu'il serait trop long de te raconter, avaient appris à ce digne prêtre quelle était la position de mon mari, et plus d'une fois il avait dû calmer mes alarmes, qui, malgré ses efforts, se renouvelaient sans cesse.

« L'abbé Reuzet avait deviné, malgré les efforts que je faisais pour cacher à ceux que j'aime les peines que j'éprouvais, que j'étais malheureuse, et, en effet, il ne se trompait pas. Je ne vivais point lorsque mon mari n'était pas près de moi ; lorsqu'il était à la maison, chaque fois que l'on frappait à notre porte, je me disais que peut-être le retentissement du marteau m'annonçait la visite des gens chargés de l'arrêter. L'abbé Reuzet ne me dit rien, il ne voulait pas me laisser concevoir une espérance qui peut-être ne se réaliserait pas, mais il alla voir toutes les personnes qui estiment son caractère et ses talents (et le nombre de ces personnes est considérable, et parmi elles il s'en trouve plusieurs qui sont placées très-haut dans la hiérarchie sociale), il arracha à leur indifférence la promesse d'appuyer chaleureusement une demande qu'il voulait adresser au roi ; cet homme, qui ne ferait peut-être pas une démarche pour obtenir le chapeau de cardinal, traîna sa soutane dans les antichambres de tous les ministères ; enfin il réussit, et hier il accourait tout joyeux nous apprendre que le roi venait d'accorder à mon mari grâce pleine et entière. Te dire ce qu'il a fallu à ce bon prêtre de patience et d'ardeur,

pour obtenir une faveur aussi grande que celle qu'il sollicitait pour une personne dont il ne voulait faire connaître le nom qu'après avoir obtenu une promesse formelle, me serait impossible ; l'abbé Reuzet, qui est doué d'une modestie égale à ses autres vertus, n'a point voulu nous donner de détails.

« A l'heure qu'il est, ma chère Lucie, mon mari est libre ; je ne souffre plus lorsque je le vois partir ; s'il est absent quelques heures de plus que je ne le croyais, j'attends son retour avec patience ; si, par hasard, un étranger le regarde, je ne suis plus alarmée ; je le vois passer sans trembler devant les gendarmes de notre résidence. Je suis enfin aussi heureuse qu'il est possible de l'être, lorsque l'on sait que sa meilleure amie souffre des peines cruelles.

« Adieu, ma chère Lucie, n'oublie pas ta fidèle amie, n'oublie pas surtout qu'elle te ménage une surprise agréable.

« Laure Féval. »

« Singulières destinées ! dit Lucie après avoir achevé la lecture de cette lettre, mon mari et celui de mon amie partent ensemble du même lieu, et, en suivant chacun des chemins diffé-

rents, ils arrivent au même but ; mais celui qui a toujours suivi les voies droites garde ce qu'il a conquis, tandis que l'autre... Quelle chute affreuse !... Ah ! je tremble d'y penser... Dieu est juste !... »

La grossesse de Lucie était déjà assez avancée lorsqu'elle quitta Paris pour venir près d'Eugénie ; aussi, peu de temps après son arrivée à Saint-Léonard, et tandis que des événements que nous rapporterons dans les chapitres suivants se passaient à Paris, elle fut prise par les premières douleurs de l'enfantement.

L'amitié que portaient Eugénie et son mari à leur malheureuse amie ne se démentit pas dans cette pénible circonstance ; ils lui prodiguèrent, à l'envi l'un de l'autre, les soins les plus empressés. La couche de Lucie fut laborieuse : le meilleur médecin de Senlis, que l'on avait fait venir près d'elle, craignit plus d'une fois qu'elle ne perdît la vie, mais elle fut enfin délivrée.

Lorsqu'elle reprit ses sens, elle chercha près d'elle l'innocente créature qui venait de naître sous de bien tristes auspices : étonnée de ne point l'y trouver, elle jeta les yeux sur le berceau que, par prévision, on avait placé près de son lit ; il était vide.

« Mon enfant, dit-elle d'une voix faible, donnez-moi mon enfant; ne me sera-t-il pas permis de l'embrasser? »

Eugénie, qui était assise à la tête de son lit, se pencha vers elle et l'embrassa sur le front.

« Du courage, mon amie, dit-elle, du courage.

— Mon Dieu! s'écria Lucie, qu'est-il donc arrivé?

— Ton enfant...

— Eh bien?

— Du courage, ma pauvre amie, tu vas en avoir besoin, hélas!

— Il est mort?

— Il est vrai. »

Lucie ne répondit rien; elle laissa retomber sa tête sur l'oreiller, et des larmes amères coulèrent le long de ses joues décolorées.

« Je suis bien malheureuse, » dit-elle après quelques instants de silence.

Et comme Eugénie cherchait à la consoler.

« Ah! ma pauvre amie, continua-t-elle d'une voix brisée, tu ne peux comprendre tout ce qu'il y a de douleurs dans le cœur d'une mère qui est forcée de regarder comme un événement heureux la mort de son premier-né. »

## XLV

### INSTRUCTION.

Salvador était depuis deux jours à Melun. Il maudissait le hasard qui avait amené près de lui le paysan qui l'avait reconnu, et comme malgré tous les efforts de sa fertile imagination, il n'était pas encore parvenu à fabriquer une histoire de nature à justifier la position dans laquelle il se trouvait placé, lorsque le substitut revint près de lui, il refusa de répondre à ses questions, alléguant qu'il était encore beaucoup trop faible pour supporter les fatigues d'un interrogtoire.

Le substitut enveloppé dans une robe de chambre à ramages, les pieds dans des babouches brodées qu'il devait à l'amitié de la femme du sous-préfet, cherchait en savourant une tasse de chocolat le motif qui avait pu déterminer un aussi noble personnage que M. le marquis de Pourrières à prendre un nom roturier et la qualité de commis voyageur, lorsque sa servante lui apporta son journal ; le premier article qui lui tomba sous les yeux était intitulé : « *Une bande « de voleurs, arrestation d'un noble personnage « soupçonné d'en être le chef ; circonstances ex- « traordinaires.* »

Nous rapporterons en entier cet article, qui, lorsqu'il parut, produisit une sensation telle, qu'elle fit, pour un moment, diversion aux graves préoccupations politiques de l'époque ; voici en quels termes il était rédigé :

« Il s'est passé tant de choses extraordinaires depuis le commencement de ce siècle, que rien de ce qui arrive maintenant n'a le privilége de nous étonner ; nous croyons cependant que le récit des événements que nous allons raconter à nos lecteurs, les fera sortir pour un moment de leur indifférence habituelle, et qu'après nous avoir lus, ils n'attendront pas, sans éprouver une

certaine impatience, le procès auquel ces événements ne peuvent manquer de donner naissance.

« Depuis longtemps déjà des vols, des assassinats même, commis avec une audace et une adresse pour ainsi dire inconcevables, venaient à chaque instant épouvanter la population parisienne; de plus, les circonstances qui souvent accompagnaient la perpétration de ces crimes, la qualité des personnes qui en étaient les victimes, faisaient conjecturer que ceux qui les commettaient étaient nombreux et qu'ils avaient conservé des relations dans la meilleure compagnie.

« La police cependant ne restait pas oisive; elle visitait souvent les lieux suspects de la capitale; ses plus adroits agents étaient constamment en campagne; mais elle n'obtenait que des résultats insignifiants; ceux qu'elle désirait tant rencontrer, Protées insaisissables, savaient se soustraire à toutes les recherches; chaque fois que la police croyait tenir un fil de nature à la guider, ce fil se rompait avant qu'il eût été possible de s'en servir; ainsi, par exemple, les pierres précieuses volées au comte italien Coloredo, et celles volées au joaillier Loiseau, furent retrouvées, les premières, chez un juif d'Amsterdam, les secondes, chez un de ces brocanteurs de la Cité de

Londres, auxquels les Anglais ont donné le nom de Lombards; mais ces individus, sur lesquels l'autorité française n'avait pas d'action, ne purent ou plutôt ne voulurent pas faire connaître les personnes auxquelles ils les avaient achetées.

« On avait presque perdu l'espoir de mettre la main sur ces audacieux malfaiteurs, lorsque dernièrement un individu se présenta devant le chef de la police de sûreté, et lui offrit ses services, promettant, s'il les acceptait, de mettre bientôt entre les mains de la justice les chefs et les bandits qui composaient la bande dont les déprédations désolaient la capitale : les offres de cet homme, qui s'exprimait convenablement, qui paraissait à la fois intelligent, résolu, et, ce qui est plus extraordinaire, qui fit de suite, et sans hésitation, connaître son nom et son domicile, furent acceptées avec le plus vif empressement.

« Peu de temps après, et grâce aux indications fournies par cet homme, on arrêtait dans une cachette pratiquée dans la partie la plus reculée d'une maison suspecte de la rue de la Tannerie, plusieurs individus connus pour des voleurs et des assassins de profession, que l'on cherchait depuis longtemps sans pouvoir les découvrir. Quelques-uns d'entre eux voulurent bien faire

des révélations, desquelles on pouvait conclure ceci : que pendant fort longtemps les individus arrêtés rue de la Tannerie avaient été dirigés par trois hommes qu'ils ne connaissaient que sous les noms de Rupin, du grand Richard, et du Provençal; qu'ils n'étaient, pour ainsi dire, que les valets de ces trois individus mystérieux qui leur donnaient en argent une partie de la valeur des objets volés, vendus ensuite à un riche recéleur, que les révélateurs ne pouvaient faire connaître, attendu qu'il n'était connu que de la nommée Marie-Madeleine-Colette Comtois, dite Sans-Refus, maîtresse de la maison dans laquelle ils avaient été arrêtés.

« Cette femme s'était échappée, grâce à la coupable complaisance d'un des agents qui accompagnaient le commissaire de police chargé de l'opération qui avait amené l'arrestation de tous ces malfaiteurs : la police perdait donc encore une fois le fil conducteur qui pouvait la mettre sur la trace des hommes dangereux qu'elle voulait absolument découvrir.

« L'individu auquel on devait la capture que l'on venait de faire avait été blessé assez grièvement par un des bandits furieux, sans doute, d'avoir été pris pour dupe : lorsqu'il eut recouvré

la santé, il vint annoncer au chef de la police de sûreté qu'il avait enfin découvert quels étaient les individus qui se faisaient appeler Rupin, le grand Richard et le Provençal. »

(Le journaliste racontait ici les diverses circonstances qui avaient accompagné l'arrestation du vicomte de Lussan, la mort de Beppo, la visite faite à l'hôtel de Pourrières, la circonstance relative au portrait, puis il continuait ainsi : )

« Ainsi, la déclaration de ce domestique, dont la bonne foi ne pouvait être mise en doute, venait d'apprendre que le marquis de Pourrières avait, à une époque où il se faisait nommer le vicomte de Létang, commis à Turin une tentative de vol suivie d'une tentative d'assassinat sur la personne du nommé Paolo, domestique du banquier Carmagnola, et rapprochée de nouvelles lumières que le hasard fit arriver à la justice, elle permettait de supposer que le nommé Rupin (ne sachant quel nom donner à cet individu, nous lui conserverons celui sous lequel il est connu de ses complices) n'avait pas plus le droit aujourd'hui de porter le nom du marquis de Pourrières, qu'il ne l'avait eu jadis de se parer de celui de vicomte de Létang. »

(Ici, le récit de ce qui s'était passé précédem-

ment, relativement à Fortuné et à la femme Adélaïde Moulin.)

« La femme Adélaïde Moulin, continuait le journaliste après avoir fait le récit de ces événements que nos lecteurs connaissent déjà, n'était pas digne d'inspirer une grande confiance; cette femme, qui a déjà subi plusieurs condamnations correctionnelles, est en ce moment détenue à la Conciergerie, comme accusée de faux en écriture de commerce; aussi entre ses allégations et celles du marquis de Pourrières, il n'y avait pas à hésiter; et ce ne fut que parce qu'il portait un vif intérêt au jeune homme, que la femme Adélaïde Moulin prétend être le fils du marquis Alexis de Pourrières, que le juge d'instruction auquel elle a fait des révélations qui concernent ce jeune homme, s'était déterminé à écrire à Genève afin d'obtenir des magistrats municipaux de cette ville des renseignements de nature à éclairer sa conscience; mais les événements qui viennent de surgir ont totalement changé sa manière de voir : il est maintenant bien convaincu que la femme Adélaïde Moulin, en ce moment détenue à la Conciergerie, est bien la même que celle à qui fut confiée la mission de prendre soin du fils du marquis Alexis de Pourrières, et que l'homme

qui porte actuellement ce nom n'est qu'un imposteur qui s'est emparé, probablement à l'aide d'un crime, d'un nom et d'une fortune qui ne lui appartiennent pas.

« Nous ne craignons pas de dire que nous partageons l'avis de cet honorable magistrat, et que nous faisons des vœux sincères pour que les efforts que sans doute il va faire pour arriver à la découverte de la vérité soient couronnés du plus heureux succès.

« Les papiers saisis chez le marquis de Pourrières, ou plutôt chez l'homme qui porte ce nom, ont été examinés avec le plus grand soin ; cet examen a révélé des faits graves, que nous ferions connaître à nos lecteurs si nous n'avions pas la crainte de nuire à l'action de la justice.

« Le vicomte de Lussan (on ne peut du moins contester sa noblesse à cet homme qui est en réalité le dernier rejeton d'une des plus illustres familles de la Bretagne) est fort tranquille ; il paraît ne point redouter les résultats de la position dans laquelle il se trouve placé ; il traite ses gardiens avec une morgue tout à fait aristocratique, et se plaint à chaque instant de ce qu'on n'a pas pour lui les égards qui sont dus à un homme de sa qualité. »

Le substitut, après avoir lu cet article, écrivit à Paris, afin de prévenir la justice de cette ville que le hasard ayant mis entre ses mains l'homme qui se faisait appeler le marquis de Pourrières, il tenait cet homme à sa disposition.

Il reçut immédiatement l'ordre de faire transporter de suite à Paris, sous bonne escorte, son prisonnier, si toutefois il était en état de supporter les fatigues du voyage.

Les blessures de Salvador étaient, ainsi que nous l'avons déjà dit, beaucoup moins dangereuses qu'on ne l'avait cru d'abord ; aussi les médecins déclarèrent-ils qu'il était très-transportable si l'on voulait bien prendre certaines précautions.

« Je suis perdu ! s'écria Salvador, lorsqu'un huissier, après lui avoir remis la copie d'un mandat d'amener décerné par un des juges d'instruction de la Seine, lui signifia que le lendemain matin il serait conduit à Paris ; je suis perdu ou à peu près ! Ah bah ! continua-t-il après quelques instants de réflexion, on ne peut, après tout, me reprocher que quelques peccadilles qui sont encore bien loin d'être prouvées; allons, allons, si le vicomte de Lussan, si Silvia qui doivent être arrêtés, se montrent aussi discrets que je le serai, je

pourrai peut-être me tirer, ainsi qu'eux, de ce mauvais pas. »

Des ordres avaient été donnés au directeur de la Conciergerie pour que Salvador fût mis au secret le plus rigoureux ; il fut en conséquence déposé, dès son arrivée à Paris, dans une des cellules du bâtiment des femmes.

Il passa près de deux mois dans cette cellule avant d'être complétement guéri. Il n'avait reçu, pendant ce long espace de temps, d'autres visites que celles des gardiens qui lui apportaient sa pitance quotidienne, et du médecin qui pansait ses blessures. Aussi, lorsque l'on vint le chercher pour le conduire devant le magistrat instructeur, il éprouva un vif sentiment de plaisir.

Nous avons négligé de dire que les bandits commandés par Blaise le Petit-Christ, s'étaient contentés de lui enlever son portefeuille et sa bourse, qui contenait une somme assez forte en or, et qu'ils lui avaient laissé son portemanteau qui renfermait, outre une quantité raisonnable de linge et d'habits, environ cinq cents francs en argent destinés à subvenir aux premiers frais de la route. Comme on n'avait pas cru devoir saisir ce portemanteau, tout ce qu'il contenait avait été déposé au greffe, il n'avait donc man-

qué de rien depuis qu'il était en prison. Aussi il fit, pour se rendre devant le magistrat instructeur, une toilette soignée et il suivit gaiement le gendarme chargé de le conduire.

L'instruction avait été confiée au juge qui l'avait fait demander peu de temps auparavant, relativement à Fortuné. Ce magistrat était un de ces hommes froids qui ne laissent jamais paraître sur leur visage la trace des émotions qu'ils éprouvent, qui saisissent au premier coup d'œil tous les détails d'une affaire, qui ne laissent rien échapper, dont la mémoire est prodigieuse, et qui savent tirer un parti avantageux de la circonstance en apparence la plus indifférente ; il était, en un mot, doué de toutes les qualités qu'il fallait posséder pour être en état de tenir tête à un homme aussi rusé que Salvador.

Nous rapporterons assez longuement les phases diverses de cette instruction qui devait successivement amener la découverte de tous les crimes commis par Salvador. »

« Votre nom? demanda le juge lorsque Salvador se fut assis sur le siége qui lui était destiné.

— Alexis marquis de Pourrières, né au château de Pourrières, département du Var, arrondissement de Brignoles.

— Vous êtes, à ce que vous assurez, le marquis Alexis de Pourrières. Je dois vous prévenir que vous serez forcé de prouver que ces noms et ce titre, que l'on a l'intention de vous contester, vous appartiennent réellement; si vous n'êtes pas ce que vous paraissez être, un aveu sincère disposerait peut-être la justice à vous traiter avec une indulgence dont, en ce cas, vous auriez probablement extrêmement besoin.

— Je ne sais, monsieur, dans quel but vous me faites cette observation; mais je suis, grâce à Dieu, en état de prouver, lorsque cela sera nécessaire, que je suis bien le fils unique de M. le marquis Hector de Pourrières, capitaine à l'armée des princes...

— C'est bien. Je vous devais l'avertissement que je viens de vous donner. Répondez maintenant aux questions que je vais vous adresser.

« Vous avez été arrêté dans le bois de Bougeaux par des bandits qui vous ont dépouillé de tout ce que vous possédiez, et laissé pour mort sur la route?

— Il est vrai.

— Vous avez été relevé par une patrouille de gendarmerie et porté à Melun?

— C'est encore vrai.

— Lorsque, grâce aux soins qui vous ont été donnés, vous avez eu recouvré l'usage de vos facultés, vous avez été interrogé par M. le substitut du procureur du roi de cette ville, vous avez rapporté à ce magistrat les diverses circonstances de l'attentat dont vous avez été la victime, circonstances, je dois le dire, dont des faits ultérieurs sont venus démontrer la rigoureuse exactitude; cependant, lorsqu'il a fallu signer votre déclaration, vous avez pris le nom de Louis Rousseau, commis voyageur de la maison Biot et compagnie, de Marseille. Pourquoi cela?

— Je ne voulais pas, dans la crainte de causer de trop vives inquiétudes à ma femme et à mes amis, qu'ils apprissent par d'autres que par moi l'événement dont je venais d'être la victime; j'avais l'intention d'apprendre plus tard à monsieur le substitut du procureur du roi quel était mon véritable nom.

— N'était-ce pas plutôt, parce qu'ayant été averti que des poursuites allaient être dirigées contre vous, vous vouliez cacher le nom sous lequel vous êtes connu, que vous preniez celui de Louis Rousseau?

— Il vous est loisible, monsieur, de me sup-

poser une intention à la convenance de l'accusation.

— Mais, si telle n'était pas votre intention, pourquoi étiez-vous porteur d'un passe-port au nom de Louis Rousseau ?

— Je ne me suis pas servi d'un passe-port au nom de Louis Rousseau ! dit Salvador, qui savait fort bien que ceux qui l'avaient dépouillé avaient enlevé son portefeuille et tout ce qu'il contenait.

— Le voici, » répondit le juge d'instruction.

Et il montrait à Salvador le passe-port qu'il avait préparé à Choisy-le-Roi pendant la nuit qui précéda son départ.

« Le reconnaissez-vous ? »

Salvador refusa de répondre.

« Vous auriez tort de nier l'évidence, reprit le juge. Ce passe-port a été saisi sur un homme récemment arrêté à Compiègne, au moment où il tentait de s'introduire dans une église dont il voulait voler les vases sacrés. Cet homme est convenu qu'il faisait partie de la bande du nommé Blaise, dit le Petit-Christ, par laquelle vous avez été attaqué, et que c'était à un voyageur dont il a donné le signalement, signalement qui s'applique parfaitement à votre personne, qu'il avait

volé ce passe-port. Qu'avez-vous à répondre?

— Rien, quant à présent.

— C'est bien. Vous savez sans doute quels sont les crimes dont on vous accuse?

— On peut, monsieur, m'accuser d'être l'auteur d'une infinité de crimes; mais comme je ne me rappelle pas en avoir commis un seul, je me vois forcé de confesser mon ignorance.

— Je vais vous l'apprendre : depuis longtemps une bande de voleurs désolait la capitale; tous les jours un nouveau crime venait épouvanter la population parisienne. Eh bien! l'on prétend que les chefs de cette bande n'étaient autres que vous, le vicomte de Lussan, et un troisième individu connu seulement sous le nom du Provençal.

— Ah! on prétend cela. Eh bien! monsieur, c'est ce qu'il faudra prouver, et je crois que ce sera très-difficile.

— Moins peut être que vous ne le pensez. Connaissez-vous le vicomte de Lussan?

— Beaucoup; M. de Lussan est un de mes meilleurs amis.

— Connaissez-vous la nommée Marie-Madeleine-Colette Comtois, dite Sans-Refus?

— Je n'ai jamais entendu parler de cette femme.

— Vous n'êtes jamais allé dans une maison suspecte de la rue de la Tannerie, nº 21 ?

— Jamais.

— C'était cependant chez cette femme que se réunissait la bande dont on vous accuse d'être ou d'avoir été l'un des chefs?

— Je ne connais pas plus les hommes qui composaient cette bande, que je ne connais le lieu où ils se réunissaient.

— Connaissez-vous l'individu connu sous le nom du Provençal?

— Je ne sais de qui vous voulez parler.

— Cet individu ne serait-il pas le même que le nommé Lebrun, votre intendant ?

— Je ne le pense pas ; je ne puis cependant nier absolument un fait que j'ignore ; mon intendant était à peu près maître de tout son temps ; je ne sais à quoi il l'employait lorsqu'il n'était pas à l'hôtel, et après tout, en admettant comme possible qu'il se soit lié avec une bande de malfaiteurs, suis-je responsable de ses actes ?

— Aviez-vous sujet de vous plaindre du nommé Lebrun ?

— Non, monsieur, Lebrun était un excellent serviteur.

— Il sera cependant établi que cet homme

qui était, à ce que vous assurez, un excellent serviteur, était joueur, qu'il passait toutes ses soirées dans un tripot clandestin de la rue Richelieu.

— Vous m'apprenez un fait que j'ai ignoré jusqu'à ce jour.

— Peut-être ! »

Le juge prit, dans une volumineuse collection de pièces placée devant lui, une lettre que Salvador reconnut de suite pour une de celles que Silvia lui avait adressées pendant le temps qu'il habitait le château de Pourrières avec sa femme. Il avait l'habitude de brûler toutes celles des lettres qu'il recevait qui étaient de nature à le compromettre, mais il avait fait une exception en faveur de celle que le juge tenait entre ses mains, qui pouvait, dans le cas où il aurait eu à se plaindre de Silvia, lui servir à la perdre.

« Vous connaissez, dit le juge, la marquise de Roselly?

— Tout Paris sait que depuis longtemps je suis lié avec cette dame.

— Voici une lettre écrite par la marquise et qui vous est adressée, lettre que vous avez reçue, puisque c'est chez vous qu'elle a été trouvée, et qui prouve surabondamment que vous saviez fort

bien que le nommé Lebrun jouait et perdait souvent des sommes considérables.

— Eh ! mon Dieu, monsieur, je n'avais pas cru qu'il était bien nécessaire de vous apprendre que ce malheureux était en effet un joueur effréné.

— Cet homme a été assassiné dans la nuit du 10 au 11 septembre dernier, ainsi que le constate le procès-verbal du commissaire de police qui a relevé le cadavre, et votre propre déclaration faite le surlendemain devant le même commissaire de police.

— D'accord.

— On prétend que c'est vous qui, pour vous débarrasser de cet homme, qui, ainsi que je viens de vous le dire, jouait et perdait des sommes considérables qu'il ne pouvait prendre que dans votre caisse, l'avez assassiné.

— Je ferai à cette nouvelle accusation la réponse que j'ai faite à celle que vous formuliez tout à l'heure : il faudra prouver.

— C'est ce que nous allons tenter de faire : reconnaissez-vous ces objets ? »

Le juge montrait à Salvador un petit carnet en écaille orné d'incrustations en or, qui avait appartenu à Roman, et une tabatière de pla-

tine ; Salvador reconnut parfaitement ces deux objets, mais ne sachant quel parti on en pouvait tirer contre lui, il ne crut pas devoir en convenir.

« Je ne les ai jamais vus, répondit-il.

— Ces objets appartenaient à votre intendant.

— C'est possible.

— Ils ont été saisis chez vous.

— Qu'est-ce que cela prouve ? »

Le juge ouvrit le carnet et il en tira une de ces cartes partagées en colonnes horizontales surmontées de lettres rouges et noires, sur lesquelles les joueurs marquent, à l'aide d'une épingle, les phases diverses du jeu ; cette carte sur laquelle était indiquée une série de vingt et une noires suivie d'intermittences, ainsi du reste que plusieurs autres renfermées dans le carnet, portait écrite de la main de Roman la date du jour où elle avait servi : 10 septembre.

« Ce carnet, continua le juge, était, ainsi que cette tabatière, entre les mains de la victime peu d'heures avant sa mort, des témoins l'ont déclaré, et cette date, écrite de la main de Lebrun, vient donner une force singulière à leurs déclarations ; qu'avez-vous à répondre ?

— Rien.

— Mais vous oubliez, sans doute, que c'est chez vous, dans votre appartement, que ces objets ont été saisis et qu'ils ne peuvent y avoir été apportés que par l'assassin.

— C'est possible ; mais je ne suis arrivé à Paris que dans la journée qui suivit la nuit durant laquelle l'assassinat fut commis ; cela sera attesté au besoin par tous mes domestiques.

— A mon tour je vous dirai : C'est possible ; mais des renseignements ont été pris et voici ce qu'ils ont appris : vous êtes parti de Pourrières pour vous rendre à Paris, mais au lieu de vous y rendre directement, vous vous êtes arrêté à Melun où vous êtes descendu à l'hôtel de la Galère ; vous avez quitté cette ville le 10 septembre, après un séjour de quelques heures, et le lendemain 11, vous y êtes revenu afin de prendre votre chaise de poste que vous aviez laissée à l'hôtel; c'est effectivement dans la journée du 11 que vous êtes arrivé chez vous ; mais il reste une nuit, celle du 10 au 11, pendant laquelle on ne sait ce que vous êtes devenu, et c'est pendant cette nuit que le nommé Lebrun a été assassiné. Ces diverses circonstances sont graves.

— Très-graves, en effet, mais pas assez ce-

pendant pour qu'il soit permis de me croire l'auteur d'un crime que je n'avais aucun intérêt à commettre.

— Mais vous aviez, au contraire, un immense intérêt à le commettre, ce crime, si, comme on le prétend, votre intendant vous volait pour se procurer les moyens de satisfaire sa fatale passion.

— En vérité, monsieur, vous tirez de faits en réalité insignifiants des conséquences bien rigoureuses; ne pouvais-je, si j'avais eu à me plaindre de mon intendant, le renvoyer, le livrer même à la justice?

— Mais si, comme on le prétend, ce Lebrun n'était autre que l'individu connu sous le nom du Provençal, vous ne pouviez, puisqu'il était votre complice, ni le renvoyer ni le livrer à la justice.

— Mais il n'est pas plus prouvé, je crois, que ce malheureux était celui que vous désignez sous le nom du Provençal, qu'il ne sera prouvé que je ne suis pas le marquis Alexis de Pourrières. »

Le juge tira le cordon de sonnette placé près de lui et dit quelques mots à l'oreille du garçon de bureau qui se présenta à cet appel; cet

homme sortit, et, quelques minutes après, il apporta dans le cabinet du juge une petite caisse en bois blanc qu'il déposa sur une table; des gendarmes faisaient, en même temps, entrer deux individus bien connus de Salvador.

C'étaient le grand Louis et Charles la belle Cravate.

« Connaissez-vous ces deux hommes? dit le juge à Salvador lorsque les deux bandits furent placés.

— Je les vois aujourd'hui pour la première fois, répondit-il.

— Ah! Rupin, s'écria le grand Louis, tu renies les amis? ce n'est pas bien.

— Puisque j'te dis, ajouta Charles la belle Cravate, qu'il fera le fier jusqu'à la guillotine.

— Ainsi, dit le juge en s'adressant au grand Louis auquel il désigna Salvador, vous connaissez monsieur?

— Parfaitement, monsieur, c'est Rupin. »

Charles la belle Cravate, interrogé à son tour, fit une réponse semblable.

« Vous ne le connaissez que sous le nom de Rupin?

— Seulement sous ce nom, monsieur le juge, répondit le grand Louis, mais je sais que Rupin

est un gros personnage, un malin, qu'il est riche ; ah ! s'il n'avait pas, aidé de ses deux amis, le grand Richard et le Provençal, envoyé dans l'autre monde Délicat, Coco-Desbraises et Rolet le Mauvais Gueux, c'est ceux-là qui vous en auraient appris de belles ; ils avaient découvert le pot aux roses de ces messieurs, mais ça leur z'y a coûté la vie à ces pauvres diables.

— Nous parlerons plus tard de cette affaire, dit le juge, qui donna l'ordre à son greffier d'ouvrir la caisse de bois blanc que le garçon de bureau venait d'apporter. »

Le greffier obéit, il ouvrit la caisse et en tira un masque en cire qu'il remit au juge.

Le juge enleva les papiers de soie dont il était enveloppé et le montra à Salvador.

« Roman ! » s'écria celui-ci en jetant sa tête en arrière.

Le masque était si ressemblant, qu'il avait cru d'abord que c'était la tête de son complice que l'on venait de placer devant lui, et la frayeur qu'il avait éprouvée lui avait arraché une exclamation dont il comprit toute l'imprudence, lorsqu'il entendit le juge dire à son greffier :

« Écrivez qu'ayant montré à l'accusé le masque en cire de l'homme assassiné rue de

Courcelles, dans la nuit du 10 au 11 septembre dernier, il a éprouvé un violent mouvement de surprise, et qu'il s'est écrié : « Roman ! » ce qui permet de supposer que ce nom est celui de l'individu connu jusqu'à présent sous celui de Lebrun. »

Le masque fut ensuite montré au grand Louis et à Charles la belle Cravate.

« C'est le portrait du Provençal ! s'écrièrent-ils tous deux; il est bien ressemblant. »

Après cet incident, le juge recommença à interroger Salvador.

« Vous le voyez, lui dit-il, ces deux individus qui ne sont autre chose, ils en conviennent, que des voleurs de profession, vous reconnaissent parfaitement.

— Mais, moi, je ne les connais pas, et comme la profession qu'ils exercent n'est pas, je le suppose, un titre à la confiance, je crois qu'entre leur affirmation et ma négation il ne doit pas être permis d'hésiter.

— Si vraiment vous n'êtes pas celui qu'ils nomment Rupin, si vraiment vous n'êtes jamais allé dans la maison Sans-Refus, à quel motif attribuez-vous la reconnaissance formelle de ces deux hommes ?

— Eh! que sais-je? à l'envie de se rendre importants peut-être : si vous voulez me permettre d'adresser quelques questions à l'un ou à l'autre de ces deux misérables, je crois qu'il me sera possible de vous prouver qu'ils ne sont que des imposteurs. »

Ayant obtenu du juge la permission qu'il demandait, Salvador s'adressa au grand Louis.

« Vous me connaissez? dit-il à ce bandit.

— Pardine! répondit le grand Louis, je suis payé pour ça; je sens encore sur mes épaules les coups de canne que vous m'avez donnés.

— J'étais avec le grand Richard, le Provençal, l'un des chefs de la bande qui se réunissait chez cette femme à laquelle vous avez donné le nom de la Sans-Refus?

— Mais, certainement, même que si vous n'aviez pas cessé de venir chez nous, nous ne serions peut-être pas dans l'embarras ousque nous sommes.

— Ainsi, j'étais un de vos chefs? J'allais, à une époque plus ou moins éloignée, vous visiter dans votre tanière? Je volais avec vous?

— Pardi! c'est prouvé, n'est-ce pas, la belle Cravate?

— C'est prouvé, répondit Charles; il faudra

qu'il paye, le Rupin, et plus cher qu'au marché encore.

— Puisqu'il en est ainsi, ajouta Salvador, parmi la multitude de vols dont vous êtes accusés, il en est au moins un auquel vous pourrez prouver que j'ai coopéré. Lorsque vous aurez fait cette preuve, je confesserai que je suis votre complice ; mais, jusque-là, continua-t-il en s'adressant au juge, il me sera permis de m'étonner que le témoignage de semblables misérables puisse atteindre un homme comme moi. »

A cette sortie, sur l'effet de laquelle Salvador comptait beaucoup, le juge répondit que l'on ne pouvait encore formuler contre lui une accusation de vol, qu'il n'y avait contre lui que des présomptions à ce sujet; mais que, comme il était prouvé jusqu'à l'évidence qu'il était allé plusieurs fois déguisé chez la Sans-Refus, il était permis de supposer qu'il avait pris une part active aux déprédations commises par les bandits qui l'accusaient, soit en les aidant de sa personne ou de ses conseils, soit en leur faisant acheter les objets volés par la mère Sans-Refus.

« Mais, monsieur, s'écria Salvador, vivement contrarié de ce que sa sortie n'avait pas produit l'effet qu'il en attendait, lorsque j'affirme que je

ne suis jamais allé dans cette maison, et que je n'ai contre moi que le témoignage de misérables semblables à ceux-ci, je dois être cru.

— Malheureusement pour vous, des preuves écrites, que vous ne songerez pas à contester puisque c'est de vous qu'elles émanent, viennent se joindre au témoignage de ces misérables.

—Je ne vous comprends pas, monsieur, » répondit Salvador.

Le juge prit dans la liasse de papiers une lettre qu'il remit à Salvador, qui pâlit en la reconnaissant.

Cette lettre était celle qu'il avait écrite à Lucie, en lui renvoyant le carnet qu'elle avait perdu chez la mère Sans-Refus.

« Mme de Pourrières a été interrogée, dit le juge, et, malgré le désir bien naturel qu'elle avait de ne pas vous compromettre, elle a été forcée de faire connaître à la justice les événements qui ont précédé votre mariage avec elle : c'est dans la maison de la Sans Refus, où elle se trouvait par suite d'un événement dont elle nous a rapporté tous les détails, qu'elle vous rencontra pour la première fois; nous direz-vous, comme à cette malheureuse femme, que vous n'étiez

allé dans cette maison que pour étudier les mœurs excentriques de la capitale ?

— Monsieur, répondit Salvador, l'interrogatoire que vous me faites subir dure depuis déjà fort longtemps ; je suis, et vous-même vous devez être très-fatigué ; l'état de faiblesse dans lequel je me trouve par suite de mes blessures, me force de vous prier de remettre la suite de cet interrogatoire à demain ou au jour qui vous paraîtra le plus convenable. »

Le juge ne crut pas devoir refuser Salvador qui, en effet, paraissait très-fatigué ; il donna, en conséquence, aux gendarmes qui l'avaient amené, l'ordre de le reconduire en prison, après l'avoir averti de se tenir prêt pour le surlendemain, et lui avoir dit que son premier interrogatoire roulerait sur ce triple assassinat qu'on l'accusait d'avoir commis, de complicité avec le vicomte de Lussan et le Provençal, sur la personne des nommés Délicat, Desbraises, dit Coco, et Rolet, dit le Mauvais Gueux.

« Je suis beaucoup plus malade que je ne le croyais, » se dit Salvador lorsqu'il se trouva seul dans la cellule qu'il occupait à la Conciergerie.

Et il se jeta sur son lit, où il demeura assez longtemps la tête cachée entre ses mains ; en

effet, il n'avait encore subi qu'une seule épreuve, et il ne pouvait se dissimuler que la justice tenait entre ses mains le fil qui devait la conduire à la découverte de tous les crimes qu'il avait commis ; il était déjà à peu près prouvé qu'il était l'auteur de l'assassinat dont Roman avait été la victime, et sa présence chez la mère Sans-Refus, qu'il ne pouvait songer à nier plus longtemps et qu'il ne pourrait expliquer, devait permettre d'ajouter une foi entière aux déclarations des bandits, qui prétendaient qu'il avait coopéré aux méfaits dont ils s'étaient rendus coupables.

« Ma tête vacille sur mes épaules, continua-t-il lorsqu'il se releva, tombera-t-elle ? Ma foi ! je n'en sais rien ; il s'agit, quant à présent, de la défendre avec adresse et courage. Ce n'est que lorsque je serai dans la fatale charrette qu'il me sera permis de me désoler. »

Salvador en était là de son monologue, lorsque le gardien qui lui apportait habituellement la maigre pitance allouée par la munificence administrative à chaque prisonnier, entra dans sa cellule.

« Je suis si content du résultat de mon premier interrogatoire, lui dit-il, que je veux le célébrer par une petite fête ; ayez donc la bonté de m'ap-

porter quelques mets délicats, une bouteille de bon vin et du café, si cela est possible ; vous demanderez de l'argent au greffe. »

Le gardien, auquel la bonne mine et le costume élégant que Salvador conservait dans sa prison en imposaient, se hâta d'exécuter l'ordre qu'il venait de recevoir : Salvador, charmé de varier un peu l'uniformité de son ordinaire, mangea avec appétit une aile de chapon et quelques côtelettes à la Soubise ; il but une bouteille de vieux mâcon et une demi-tasse d'excellent café, et, la nuit étant venue, il se coucha et dormit paisiblement jusqu'au lendemain matin.

Le surlendemain, il fut de nouveau conduit dans le cabinet du juge d'instruction ; le grand Louis et Charles la belle Cravate étaient déjà dans le cabinet du magistrat instructeur.

« Vos relations avec les individus qui fréquentaient la maison de la nommée Marie-Madeleine-Colette Comtois, dite Sans-Refus, dit le juge après la lecture de la formule d'ouverture du procès-verbal d'interrogatoire, sont maintenant un fait établi, non-seulement par le témoignage de M$^{me}$ de Pourrières, auquel nous accordons la plus grande confiance, mais encore par des preuves écrites que vous ne pouvez révoquer en

doute, *puisque c'est de vous qu'elles émanent.* »

Salvador fit une réponse affirmative, dont le juge fit prendre note.

« Ainsi, vous convenez que, plusieurs fois, vous vous êtes rendu déguisé dans cette maison, et que vous avez pris part aux vols nombreux commis par ces hommes.

— Distinguons, monsieur. Je conviens, en effet, que je suis allé plusieurs fois déguisé dans la maison de la Sans-Refus, mais je nie positivement avoir jamais pris part aux méfaits dont sont accusés ces individus ; des motifs que je ne puis, quant à présent, faire connaître à la justice, mais qui n'ont rien que d'honorable, exigeaient impérieusement ma présence dans cette maison ; mais, je le répète, je n'ai pris part à aucun vol, je n'ai commis aucune mauvaise action, et, je ne crains pas de le dire, il sera impossible de prouver le contraire de ce que j'avance.

— On aura, pour la déclaration que vous venez de faire, tels égards que de droit. Je dois cependant vous faire observer que, pour qu'il fût permis d'y ajouter foi, il faudrait que vous vous déterminassiez à faire connaître les motifs qui, à ce que vous prétendez, exigeaient votre présence dans la maison de la Sans-Refus.

— Ce que vous me demandez est impossible. »

Le juge, après cet incident, interrogea Salvador sur les faits qui avaient précédé, accompagné et suivi la mort de Délicat, de Coco-Desbraises et de Rolet le Mauvais Gueux : nos lecteurs se rappellent que les cadavres de ces trois misérables, après avoir été défigurés par le grand Louis, qui exerçait la profession de boucher avant d'avoir adopté celle de voleur, avaient été mis dans des futailles vides, lesquelles avaient été jetées dans la Seine ; ils n'ont pas oublié non plus que Coco-Desbraises et Délicat, n'ayant rien trouvé à voler dans le pavillon de Choisy-le-Roi, où ils s'étaient introduits, ce dernier, malgré les représentations de son camarade, qui lui faisait observer que ces objets pourraient les faire connaître, voulut absolument s'emparer d'une redingote et d'un pantalon oubliés dans une remise ; ces vêtements appartenaient à un domestique de Salvador, qui, lorsqu'il ne les retrouva plus à la place où il se rappelait les avoir laissés, alla faire au maire de Choisy-le-Roi la déclaration du vol commis à son préjudice ; ce vol était d'une importance trop minime pour que l'on s'occupât d'en rechercher les auteurs ; on se borna donc à prendre note de la déclaration.

Quelque temps après, les tonneaux qui contenaient les trois cadavres furent retirés de l'eau : la vue de ces cadavres, couverts de nombreuses blessures et horriblement mutilés, excita une horreur générale, et la police fit tout ce qu'elle put d'abord pour savoir quelles étaient les victimes, et ensuite pour découvrir les assassins.

Les vêtements des victimes furent examinés avec le plus grand soin : il fut reconnu que ceux dont étaient couverts deux des cadavres, étaient de ces objets de confection qui se vendent chez tous les fripiers et qui ont le même cachet, de sorte qu'il est à peu près impossible de deviner e lieu d'où ils sortent ; on remarqua seulement le pantalon et la redingote que portait le troisième ; ces vêtements, encore en assez bon état, étaient assez bien faits, et les boutons du pantalon portaient l'adresse du tailleur qui l'avait fourni : on fit venir cet homme, auquel on présenta ce vêtement, qu'il reconnut de suite, et il indiqua la personne à laquelle il l'avait vendu ; cette personne était le domestique de Salvador, qui avait, peu de temps auparavant, fait à la mairie de Choisy-le-Roi la déclaration du vol commis à son préjudice : comme la redingote et le pantalon étaient beaucoup trop grands pour Déli-

cat, il était probable qu'il ne les avait pas achetés : de là à conclure que l'homme dont on venait de trouver le cadavre était l'auteur du vol commis à Choisy-le-Roi, il n'y avait pas loin : c'est ce que l'on fit. Cette affaire, à part cette découverte, qui n'apprenait rien de ce qu'il eût été nécessaire de savoir, resta pour la police une énigme dont les révélations du grand Louis et de Charles la belle Cravate lui donnèrent plus tard le mot.

« Ce que je viens de vous apprendre, dit le juge à Salvador, après lui avoir fait connaître les faits que nous venons de rapporter, explique l'intérêt que vous aviez à vous défaire de ces trois hommes : vous ne pouviez laisser vivre des individus qui avaient découvert quelle était la position que vous occupiez dans le monde, qui voulaient vous mettre à contribution, et qui, s'il faut croire les déclarations des révélateurs, manifestaient hautement l'intention de vous faire connaître à la justice, si vous refusiez de satisfaire à leurs exigences. »

Salvador, aux interpellations si précises du juge, ne pouvait opposer que des dénégations qui, il ne le sentait que trop bien, ne pouvaient pas détruire des présomptions aussi fortes que

celles qui s'élevaient contre lui ; il était effrayé de la multitude de circonstances imprévues dont la Providence paraissait n'avoir permis la réunion que pour le perdre.

« Vous avez déclaré dans votre précédent interrogatoire, continua le juge après avoir accordé à Salvador, qui les avait demandés, quelques instants pour se remettre, que vous connaissiez très-particulièrement la marquise de Roselly ; vous avez même ajouté que tout Paris savait que vous étiez lié avec cette dame.

— Où veut-il en venir? se dit Salvador ; est-ce que par hasard Silvia, négligeant l'avis que je lui ai fait remettre, se serait laissé arrêter, et, s'il en est ainsi, est-elle assez niaise pour s'être déterminée à faire des révélations? ou bien est-ce le vicomte de Lussan?... Allons donc! ni Silvia ni de Lussan ne sont capables de cela.

— Répondez à la question que je viens de vous adresser, dit le juge ; connaissez-vous la marquise de Roselly?

— Oui, monsieur.

— A quelle époque et en quel lieu avez-vous fait la connaissance de cette dame?

— Je connais depuis plus de trois ans M^me^ la

marquise de Roselly : c'est à Lyon que je la vis pour la première fois.

— Très-bien ; M$^{me}$ de Roselly, lorsqu'elle était première chanteuse au grand théâtre de Marseille, recevait très-souvent chez elle un usurier juif nommé Josué ?

— Je l'ignore.

—C'est possible; mais vous connaissiez ce juif?

— En effet ; je me trouvai, peu de temps après ma sortie de la maison paternelle, mis en rapport avec le juif Josué de Marseille ; cet homme me prêta, en diverses fois, des sommes qui formèrent avec les intérêts un total très-considérable : lorsque je rentrai en France, après la mort de mon père, je le payai et tout fut dit; ce ne fut même pas moi qui réglai et soldai mes comptes avec le juif Josué, je chargeai de ce soin mon intendant.

— M. Lebrun?

— Lui-même, et je dois ajouter que je fus très satisfait de la manière dont il s'acquitta de cette mission. Puisque mes papiers ont été saisis, vous devez avoir entre les mains les quittances de Josué.

—Les voici : avez-vous vu le juif Josué depuis votre retour en France ?

— Non, monsieur.

— Vous ne l'avez jamais rencontré chez la marquise de Roselly?

— Jamais.

— Saviez-vous, avant que je ne vous l'apprisse, que cette dame recevait souvent Josué chez elle?

— Je l'ignorais.

— Vous en êtes bien sûr?

— Très-sûr, en vérité.

— Vous êtes cependant accusé d'avoir, de complicité avec la nommée Catherine Fontaine, dite Silvia, veuve du marquis de Roselly, ex-première chanteuse au grand théâtre de Marseille, commis un assassinat suivi de vol sur la personne du nommé Josué; qu'avez-vous à répondre? »

Les premières questions avaient préparé Salvador à l'accusation que l'on venait de formuler contre lui; il put donc répondre, avec assez de tranquillité, au juge qui répétait sa dernière question :

« Qu'avez-vous à répondre?

— Que je ne suis pas plus coupable de ce crime que de tous ceux dont on m'accuse. »

Nous devons à nos lecteurs le récit des faits

qui mirent la justice sur les traces des assassins du malheureux Josué. Pour qu'ils les comprennent facilement, il est nécessaire que nous leur rappelions les principales circonstances qui accompagnèrent la perpétration de ce crime, qu'ils n'ont peut-être pas présentes à la mémoire.

Lorsque Josué, sorti à moitié ivre de chez Silvia, qui l'avait fait souper avec elle, eut dépassé de quelques mètres le pont de la Concorde, Roman s'élança sur lui et lui jeta autour du cou, pour l'étrangler, un foulard roulé en corde. Salvador, pendant ce temps, arrachait le scapulaire suspendu au cou de la victime, qui contenait les billets de banque dont ils voulaient s'emparer. La victime morte et dépouillée, ils jetèrent son cadavre dans la Seine, puis ils firent à la hâte un paquet des blouses, des larges pantalons de toile qu'ils portaient par-dessus leurs vêtements, et le jetèrent de même à la rivière, après avoir pris le soin d'y introduire quelques pierres, afin de le faire aller au fond ; mais leur précipitation avait été telle, que le paquet se défit avant d'avoir touché l'eau, et que les effets qu'il contenait suivirent le cours du fleuve. Une des blouses, celle que portait Salvador, s'arrêta en même temps que le cadavre du malheureux

Josué, contre un des îlots du Roi, et le hasard voulut qu'elle s'entortillât tellement après le cadavre, que les mariniers qui le relevèrent crurent qu'elle avait appartenu à la victime. Les questions adressées à Salvador feront connaître à nos lecteurs les faits qui devaient résulter de cet événement en apparence insignifiant.

« La mort du juif Josué, dit le juge après avoir patiemment écouté les protestations d'innocence de Salvador, fut d'abord attribuée à un suicide ; mais l'examen de son cadavre fit découvrir autour de son cou des marques évidentes de strangulation. On dut alors faire des recherches pour découvrir les assassins : ces recherches ne produisirent rien : le cadavre fut rendu à la famille, qui le fit inhumer, et la justice des hommes, impuissante pour le moment, dut remettre à celle de Dieu le soin de l'éclairer : elle ne lui fit pas défaut.

— Je vous avoue, monsieur, que je suis curieux de savoir quels sont les moyens employés par la justice de Dieu pour me faire paraître coupable d'un crime que je n'ai pas commis.

— Vous allez les connaître. »

Le juge fit un signe à son greffier, qui dit quelques mots à voix basse au garçon de bureau,

qui apporta au bout de quelques instants un portemanteau dans le cabinet.

« Vous connaissez ce portemanteau? dit le juge.

— Sans doute, c'est le mien, répondit Salvador.

— Tout ce qu'il renferme vous appartient?

— Voyons, se dit Salvador, qu'ai-je mis dans ce portemanteau? Puis-je sans inconvénient reconnaître tout ce qu'il renferme? »

Le garçon de bureau avait étalé sur une table tous les objets que renfermait le portemanteau: des habits, du linge, un nécessaire de toilette.

« Je puis sans crainte reconnaître tout cela, » se dit-il encore.

Et comme le juge répétait la question qu'il venait de lui adresser, il répondit:

« Oui, monsieur, je reconnais ces objets; je pourrais, si vous l'exigez, en prouver la légitime possession.

— Même celle de ces mouchoirs? »

Le juge montrait à Salvador plusieurs mouchoirs de toile blanche de fabrique anglaise, marqués des lettres A. P., surmontés d'une couronne de marquis, portant chacun un numéro, et entourés de petits filets rouges et bleus.

« Cela ne me sera pas plus difficile que pour le reste, répondit en riant Salvador. Je les ai achetés chez Chapron, *à la Sublime Porte*, peu de temps après mon premier séjour à Pourrières; mais je ne pense pas que l'on m'accuse de les avoir volés : cela serait vraiment trop comique.

— Combien en avez-vous acheté?

— Douze.

— Il en manque deux.

— En voici un. »

Salvador tira machinalement son mouchoir de sa poche; le garçon de bureau le prit et le remit au juge.

« Il manque encore le numéro 7, dit celui-ci, qu'en avez-vous fait?

— Eh! le sais-je? s'écria Salvador, impatienté de ne pas pouvoir, malgré tous les efforts de son imagination, deviner le but que voulait atteindre le magistrat instructeur; je l'ai perdu probablement.

— En quel lieu? Répondez à cette question; elle est peut-être beaucoup plus importante que vous ne le pensez.

— Je ne le puis, monsieur. S'il manque un de ces mouchoirs, c'est que je l'ai perdu ou qu'on me l'a volé : je ne puis vous en dire plus. »

Le juge tira d'un des tiroirs de son bureau un mouchoir absolument semblable aux autres, mais souillé de boue.

« Voilà, je crois, dit-il, celui qui manque à votre collection : vous le voyez, la marque est la même, et il porte le numéro 7 ; eh bien ! savez-vous où il a été trouvé? dans la poche de côté de la blouse entortillée après le cadavre du malheureux Josué, ce qui permet de croire que cette blouse appartenait à son assassin.

— Eh ! bon Dieu ! monsieur, cela prouve tout au plus que celui qui a trouvé ou qui m'a volé ce mouchoir, est peut-être l'auteur du crime dont on m'accuse aujourd'hui, et si l'on n'a point d'autres preuves contre moi...

— Malheureusement pour vous il en existe d'autres. Les journaux ont rendu compte de votre arrestation, et ont fait connaître à leurs lecteurs les divers crimes dont vous étiez accusé : un de ces journaux est allé trouver à Metz, où elle s'est retirée, la sœur du juif Josué, au moment même où elle cherchait un renseignement sur un livre qui servait à son frère, pour prendre note des courses qu'il avait à faire, et sur ce livre, qu'elle nous a envoyé après l'avoir fait légaliser par les autorités de la ville qu'elle habite,

on lit cette mention : « 13 mai, chez $M^{me}$ de Roselly, où je dois rencontrer le marquis de Pourrières, et porter avec moi les deux cent mille francs que je dois lui prêter. » C'est le 14 mai que l'on a retrouvé dans la Seine le cadavre du juif. Depuis que l'on a ce registre, on a fait des recherches : on a retrouvé deux des anciens domestiques de la marquise de Roselly, et il résulte de leurs déclarations que, le 13 mai, le juif Josué s'est en effet rendu chez cette dame, qu'il y a soupé, et qu'il n'en est sorti qu'à onze heures et demie du soir. C'est donc en sortant de chez elle qu'il a été assassiné. Qu'avez-vous à répondre ?

— Il est possible, monsieur, que le malheureux Josué ait été assassiné en sortant de chez la marquise de Roselly, si en effet il se rendait chez cette dame, qui demeurait, à l'époque à laquelle se rapporte ce malheur, dans un des quartiers les plus déserts de la capitale ; mais accuser d'un aussi horrible crime cette femme, dont tout le monde vante la douceur et l'amabilité, m'accuser d'être son complice, et étayer une semblable accusation seulement sur des présomptions, c'est, permettez-moi de le dire, bâtir sur le sable un bien vaste édifice.

— Vous pouvez ne pas accorder aux présomptions qui se réunissent contre vous une grande valeur ; quoi qu'il en soit, vous aurez à rendre compte de l'emploi de votre temps, pendant la nuit du 13 au 14 mai. »

Le juge donna l'ordre aux gendarmes de reconduire Salvador en prison. Dans un des couloirs souterrains qui du palais de justice conduisent à la Conciergerie, Salvador et ses compagnons furent rencontrés par le chef de la police, qui accompagnait un prisonnier que deux gendarmes conduisaient devant un juge d'instruction.

Le chef de la police, doué, à ce qu'il paraît, d'un excellent coup d'œil, reconnut de suite Salvador. Nos lecteurs se rappellent que lors de la disparition de Silvia, qui venait d'être enlevée par Beppo, il avait rendu une visite à ce fonctionnaire.

« Eh bien ! M. le marquis de Pourrières, dit le chef de la police à Salvador, vous le voyez, nous avons découvert les assassins du juif Josué ; mais je dois le dire, je ne me doutais pas, lorsque vous êtes venu à mon bureau, que j'avais devant moi un de ceux que je faisais chercher si inutilement.

— Alexis de Pourrières accusé d'un assassinat ! s'écria le prisonnier qu'accompagnait le chef de la police ; allons donc , ce n'est pas possible. »

Cette exclamation donna l'éveil au chef de la police , qui ordonna aux gendarmes de laisser le prisonnier s'approcher de Salvador.

« C'est si possible , que cela est , dit le chef de la police au prisonnier. Présentez vos hommages à M. le marquis de Pourrières , puisque vous le connaissez. »

Le prisonnier s'approcha de Salvador , qu'il regarda attentivement.

« Je ne me trompe pas , s'écria-t-il ; c'est Aymard , c'est le vicomte de Létang , c'est Salvador.

— Bravo ! Ronquetti , s'écria le chef de la police transporté de joie ; bravo ! digne duc de Modène : vous venez de faire une découverte dont il vous sera tenu compte en bon lieu. »

Puis il continua son chemin suivi du prisonnier.

Salvador rentra accablé dans sa cellule.

La rencontre qu'il venait de faire devait singulièrement abréger la tâche de ceux qui tenaient à prouver qu'il n'était pas le marquis Alexis de

Pourrières. Comme il avait été prévenu que l'on avait l'intention de lui contester cette qualité, il avait réservé toutes les ressources de son imagination pour le moment du combat, et comme il était parfaitement instruit de toutes les particularités de la vie de celui dont il avait pris le nom après lui avoir arraché la vie, comme à toutes les questions qui lui seraient adressées il pouvait opposer cette réponse : Mais qui suis-je donc si je ne suis pas le marquis de Pourrières ? comme il imitait à s'y méprendre l'écriture d'Alexis, il ne désespérait pas de sortir victorieux de la lutte qui s'engagerait à ce sujet ; mais la rencontre de Ronquetti, disposé, ainsi qu'il venait d'en donner la preuve, à faire des révélations, de Ronquetti qui avait particulièrement connu Alexis de Pourrières, dont il avait été pendant longtemps le compagnon, qui connaissait Silvia, qui avait connu Roman, était un de ces événements imprévus auxquels on ne sait rien opposer, et qui, semblables à des coups de foudre, renversent l'édifice le plus solidement établi.

Salvador ne tarda pas à éprouver les effets de la rencontre qu'il avait faite : d'abord il ne fut plus aussi souvent demandé à l'instruction ; il conjectura que s'il en était ainsi, c'est que son

juge avait besoin d'un peu de temps pour réunir les éléments nouveaux que lui fournissaient les révélations de Ronquetti ; il ne se trompait pas, ainsi qu'il le vit bientôt.

Lorsqu'on le fit demander de nouveau dans le cabinet du juge d'instruction, il y trouva une nombreuse réunion. Outre Ronquetti, il s'y trouvait deux hommes déjà âgés et misérablement vêtus, une vieille femme à la physionomie basanée, vêtue du costume adopté par les paysannes des contrées méridionales de la France, deux domestiques en livrée que Salvador reconnut pour ceux qui étaient au service de Silvia à l'époque où le juif Josué fut assassiné, le chef de la police et un de ses agents, Paolo, la femme Adélaïde Moulin, et plusieurs autres individus que la suite fera suffisamment connaître.

L'entrée dans le cabinet de Salvador et des deux gendarmes chargés de veiller sur lui, fut saluée par desrumeurs qui cessèrent sur un signe du juge.

Le juge fit un signe aux deux hommes qui accompagnaient la vieille femme basanée et vêtue du costume des paysannes du Midi.

Ces trois personnes sortirent du groupe dans lequel elles étaient confondues, et sur l'ordre

du juge elles se placèrent devant Salvador.

« Connaissez-vous monsieur? » dit le juge en désignant Salvador au plus âgé des deux hommes, qui fit à cette question une réponse négative.

La même question fut adressée à l'autre homme et à la vieille femme basanée, et une réponse semblable fut faite.

« Il est évident, se dit Salvador, que si je suis le marquis Alexis de Pourrières, je dois connaître ces trois individus, mais qui sont-ils ? Ne disons ni oui ni non, c'est le meilleur moyen de ne pas nous compromettre.

— La physionomie de ces braves gens ne m'est pas tout à fait inconnue, répondit-il à la demande du juge, je crois bien que je ne les vois pas aujourd'hui pour la première fois, mais je ne me rappelle ni leur nom ni en quel lieu je me suis déjà rencontré avec eux.

— Si vous êtes en effet le marquis Alexis de Pourrières, vous ne devez pas, vous ne pouvez pas avoir oublié ces gens que vous auriez alors beaucoup connus ; voyons, rappelez vos souvenirs.

— Mes souvenirs me font faute, monsieur, je ne puis donner un nom ni à ces deux hommes

ni à cette femme ; cependant, je vous le répète, je crois les reconnaître. »

De nouvelles interpellations furent adressées aux trois personnes que Salvador prétendait reconnaître, bien qu'il ne sût quels noms il devait leur donner ; elles affirmèrent de nouveau qu'elles ne le connaissaient pas.

« Ainsi, leur dit le juge d'instruction, vous affirmez que l'homme qui est devant vous n'est pas le marquis Alexis de Pourrières ?

— Oui, monsieur le juge, répondit le plus âgé des deux hommes, qui ne fut pas démenti par ses deux compagnons.

— Signez votre déclaration. »

L'homme âgé, son compagnon et la vieille femme basanée, signèrent, et avertis par le juge qu'ils pouvaient se retirer, ils sortirent du cabinet.

« Il est assez étrange, dit le juge à Salvador lorsqu'ils furent sortis, que votre mémoire ne vous rappelle pas les noms du père et de la tante de la mère du jeune Fortuné.

— Louiset ! s'écria Salvador.

— Vous l'avez dit, ce sont Louiset et sa sœur qui viennent de sortir d'ici. »

Et le juge montra à Salvador au bas des

procès-verbaux la signature de ces deux individus.

« Allons, se dit Salvador, je me suis assez heureusement tiré de ce mauvais pas, je puis maintenant, sans crainte, reconnaître le grand-père de mon fils. Vous m'avez mis sur la voie, continua-t-il, et maintenant, je reconnais parfaitement Louiset le maître d'armes, qui m'a donné mes premières leçons d'escrime, ainsi que sa sœur.

— S'il en est ainsi, vous devez vous rappeler de même l'homme qui était avec eux. »

Salvador ne put faire à cette question une réponse satisfaisante; il était, en effet, assez difficile qu'il reconnût un individu qu'il n'avait jamais vu, dont jamais il n'avait entendu parler. L'homme dont lui parlait le magistrat instructeur n'était autre que le prévôt de salle du maître d'armes Louiset, qui avait beaucoup connu Alexis de Pourrières, à l'époque où ce malheureux jeune homme, pour faire à son aise la cour à Jazetta, fréquentait assidûment la salle du père de cette fille.

« Il est au moins singulier, continua le juge, que les parents de la mère d'un enfant que vous avez reconnu, avec lesquels vous avez vécu long-

temps, ne puissent ou ne veulent pas vous reconnaître ! A quel motif attribuez-vous leur mauvaise volonté ?

— Je ne sais, peut-être à la haine que leur a inspirée ma conduite envers leur fille, que j'ai abandonnée après l'avoir séduite.

— Mais, je dois vous faire observer que vous vous attribuez envers Jazetta Louiset des torts que vous n'avez pas eus ; nous savons que ce n'est pas vous qui avez abandonné cette fille, que c'est elle, au contraire, qui vous a quitté à Genève, pour suivre aux Indes orientales un officier anglais ; nous ferons prendre note de votre réponse et de notre observation. Femme Adélaïde Moulin, approchez : vous persistez à soutenir que l'homme qui est devant vous n'est pas celui qui se faisait appeler à Genève le comte de Courtivon, et qui vous confia, pour l'élever, un enfant du sexe masculin qu'il reconnut, et auquel il donna le nom de Fortuné de Pourrières ?

— Oui, monsieur : il y a cependant entre les traits de monsieur et ceux du marquis Alexis de Pourrières une certaine analogie qui peut tromper au premier aspect ; mais, je le répète, les yeux du père de Fortuné étaient noirs, ceux de monsieur sont bleus ; le premier était moins for-

tement constitué que le second, l'expression de ses traits était plus douce.

— Vous entendez, dit le juge à Salvador, persistez-vous à soutenir que cette femme n'est point celle à laquelle vous confiâtes votre fils?

— Oui, monsieur, cette femme est guidée sans doute par un intérêt que j'ignore, mais il est certain qu'elle en impose.

— Ah! monsieur, s'écria la femme Adélaïde Moulin en s'adressant au juge, et les yeux baignés de larmes, vous savez maintenant quel est le motif qui me fait agir, et si mes vues sont intéressées.

— Femme Adélaïde Moulin, répondit le magistrat instructeur, calmez-vous, nous savons que vous n'êtes guidée en ce moment que par l'envie de réparer une grande faute, et soyez-en convaincue, il vous sera tenu compte de votre conduite. Des témoignages irrécusables, continua-t-il en s'adressant à Salvador, ont prouvé que cette femme est bien la femme Adélaïde Moulin, à laquelle un jeune enfant fut confié par un gentilhomme français : des personnes honorables qui habitaient Genève en même temps qu'elle, ont positivement déclaré qu'elles la reconnaissaient; ces personnes seront entendues. Qu'avez-vous à répondre?

— Rien, monsieur, je m'en réfère à mes réponses précédentes.

— Ainsi vous persistez à soutenir que vous êtes le marquis Alexis de Pourrières?

— Certainement, je ne puis renoncer à un nom et à un titre qui m'appartiennent.

— Ce sont précisément ce nom et ce titre que l'on vous conteste, et je vous avertis que vous êtes accusé d'avoir, pour vous en emparer, assassiné leur légitime possesseur, et que l'on croit être à même de vous prouver que vous êtes réellement l'auteur de ce crime. »

Une pâleur livide couvrit le visage de Salvador, lorsqu'il entendit formuler contre lui cette nouvelle accusation d'une manière si positive: malgré les charges accablantes qui, depuis l'instruction de son affaire, se réunissaient chaque jour, il avait conservé un faible espoir non pas, nous devons le dire, de voir l'impunité couronner ses crimes, mais au moins d'échapper à la mort; mais s'il était prouvé qu'il était l'auteur de la mort d'Alexis de Pourrières, si les horribles circonstances qui avaient accompagné ce crime venaient à être connues, il faudrait qu'il renonçât à cet espoir, et c'était cette pensée qui avait amené sur son visage les pâles couleurs d'un linceul.

« Vous pâlissez ? » lui dit le juge.

Cette observation lui rendit une bonne partie de son sang-froid : on pouvait bien lui prouver qu'il n'était pas le marquis Alexis de Pourrières, on pouvait même prouver qu'il n'était autre que le forçat Salvador ; mais l'assassinat d'Alexis de Pourrières, cela était impossible, trop de précautions avaient été prises pour commettre ce crime.

« Oui, monsieur, répondit-il à l'observation du juge, oui, monsieur, je pâlis, mais c'est d'indignation.

— Faites avancer le prisonnier Ronquetti, surnommé le duc de Modène, dit le juge à un gendarme qui s'empressa d'obéir. Connaissez-vous cet homme, continua-t-il en s'adressant à Salvador ?

— Parfaitement : cet homme, je l'avoue à ma honte, a été mon compagnon de voyage pendant plusieurs années, mon ami le plus intime ; nous avons parcouru ensemble l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, la Hollande et plusieurs autres contrées.

— Eh bien ! dit le juge à Ronquetti, qu'avez-vous à répondre à ces allégations ?

— Qu'elles sont vraies et qu'elles ne le sont pas, répondit le faux duc de Modène ; cette ré-

ponse peut d'abord paraître extraordinaire, et cependant elle est toute naturelle : les allégations de l'accusé seraient vraies, si elles sortaient de la bouche du marquis Alexis de Pourrières, dont en effet j'ai été l'ami et le compagnon de voyage pendant fort longtemps; mais sorties de la sienne, elles sont fausses en tout point, et ne prouvent qu'une seule chose, que Salvador, Aymard, le vicomte de Létang, comme on voudra l'appeler, est très-bien instruit de tout ce qui regarde le pauvre Alexis. »

Pour varier un peu la forme de notre récit, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs une lettre écrite par Ronquetti au juge d'instruction, le lendemain du jour où il rencontra Salvador dans un des couloirs obscurs qui du palais de justice conduisent à la Conciergerie : après avoir lu cette lettre, nos lecteurs devineront sans peine quelles furent les questions adressées à Salvador et les réponses faites à ces questions, questions et réponses que par conséquent nous serons dispensé de rapporter.

« *Ronquetti, dit le duc de Modène, à M***, juge d'instruction.*

« Monsieur,

« J'ai rencontré hier, dans un des couloirs de la préfecture, qui conduisent du palais de justice à la Conciergerie » (ici Ronquetti racontait les circonstances qui avaient accompagné la rencontre qu'il avait faite)... « Plus parce que j'ai l'envie de rendre à la société un important service, que parce que le chef de la police m'a donné l'assurance que l'on me saurait un gré infini de tout ce que je pourrai faire pour aider la justice à découvrir les crimes nombreux de cet homme, qui se pare d'un nom qui n'est pas le sien et qu'il ne doit sans doute qu'à un crime épouvantable, je me suis déterminé à vous écrire cette lettre, afin de vous donner des renseignements que vous auriez vainement demandés à tout autre qu'à moi.

« J'ai été très-lié avec le marquis Alexis de Pourrières dont je fis la connaissance, il y a plusieurs années, aux eaux de Baden-Baden, j'ai été son ami le plus intime, son compagnon

de voyage ; nous avons parcouru ensemble les principales contrées de l'Europe , de sorte que , quand bien même je ne connaîtrais pas celui qui s'est emparé de son nom et de sa fortune, je pourrais affirmer sans crainte que cet homme est un imposteur.

« Du reste , si ce que l'on me dit est vrai , l'opinion de la justice est déjà fixée sur son compte. Quoi qu'il en soit , j'espère qu'après avoir lu cette lettre, il ne restera pas un seul doute dans votre esprit, si surtout vous voulez bien faire constater la vérité des faits que je vais avoir l'honneur de vous signaler.

« J'ai commis beaucoup de fautes depuis que je cours le monde en aventurier, mais celle de toutes ces fautes que je me reproche avec le plus d'amertume , est justement celle dont la justice des hommes ne m'a jamais demandé compte.

« Le marquis de Pourrières venait de recevoir d'un juif de Marseille , nommé Josué , avec lequel il était en relation, une assez forte somme : comme j'avais eu, la veille du jour où il la reçut, une altercation assez vive avec lui , je la lui volai, et je le quittai, le laissant à Bruxelles à peu près sans le sou. Je vins à Paris; mais comme

j'avais déjà à cette époque des raisons pour éviter les regards de la police, je crus devoir me faire un visage qu'elle ne connaîtrait pas; en conséquence, je teignis mes cheveux, ma barbe et mes favoris, je me basanai le teint que j'ai naturellement blanc, je changeai toutes les habitudes de mon corps, en un mot, je me grimai si bien, qu'il était impossible de me reconnaître. Las de la vie aventureuse que je menais depuis plusieurs années (j'ai été tour à tour soldat, comédien, homme de lettres, escroc, etc.), et, voulant utiliser la somme assez ronde que je possédais, et que je devais au vol que j'avais commis au préjudice de mon ami Alexis de Pourrières, je fondai dans un des plus beaux quartiers de Paris un café que je fis décorer avec tout le luxe que l'on exige dans ces sortes d'établissements, et ayant pourvu mon comptoir d'une jeune et jolie femme, j'attendis la fortune.

« La fortune ne vint pas, mais en revanche mon établissement (je dois croire que les fripons sont doués d'une puissance attractive assez semblable à celle de l'aimant) devint en peu de temps le rendez-vous de tout ce que la capitale renferme de *grecs*, de *faiseurs* et de *chevaliers*

*d'industrie ;* mais j'étais si bien déguisé que pas un de ceux que j'avais précédemment connus, et ils étaient en grand nombre, ne me reconnut. Je vis un jour entrer dans mon établissement celui que j'avais si indignement trompé, ce fut même à moi qu'il demanda ce qu'il voulait qu'on lui servît. « Allons, allons, me dis-je, lorsque les palpitations de cœur auxquelles sa présence avait donné naissance furent passées, allons, je suis tout à fait méconnaissable, puisque celui-ci ne me reconnaît pas ! » Cette conviction me donna une telle confiance, que je fus assez audacieux pour faire la conversation avec Alexis de Pourrières. Il faut croire que ce malheureux jeune homme me trouva de son goût, puisqu'il revint plusieurs fois chez moi, et qu'il fit la connaissance de la plupart des personnes qui fréquentaient mon établissement.

« Un jour... » (Ronquetti racontait ici comment Salvador et Roman, qu'il connaissait déjà pour s'être rencontré avec eux aux époques où Salvador faisait, sous le nom d'Aymard, ses premières armes à Valenciennes, où il volait une jeune veuve devenue amoureuse de lui ; à Turin où, sous celui du vicomte de Létang, il avait tenté de voler le banquier Carmagnola, à

Draguignan, où il volait le receveur général du Var, avaient fait la connaissance du marquis Alexis de Pourrières; il rappelait les circonstances de la partie engagée entre ce dernier et lui Ronquetti, et le banquet donné chez Lemardelay, auquel il avait assisté, ainsi que la plupart des habitués de son établissement; puis il continuait en ces termes.)

« Comme Alexis de Pourrières ou plutôt le comte de Courtivon (il avait pris ce nom pour échapper aux recherches que sa famille avait fait faire pour le retrouver lorsqu'il était parti de Marseille, emmenant avec lui la fille du maître d'armes Louiset, et il l'avait conservé par habitude) nous avait annoncé son prochain départ et que le banquet qu'il nous avait offert n'était qu'un dîner d'adieu, nous crûmes, ne le voyant plus reparaître, qu'il avait réalisé son projet et qu'il vivait tranquille dans ses propriétés, ainsi que plusieurs fois il en avait manifesté l'intention. Mais, maintenant que je retrouve un homme dont j'ai été à même plusieurs fois d'apprécier le caractère, en possession de son nom et de sa fortune, je suis persuadé qu'Alexis de Pourrières a été la victime de la confiance qu'il aura témoignée à cet homme et à son digne

compagnon ; je suis persuadé, en un mot, qu'il aura été assassiné par ces deux individus.

« Les résultats indiquent l'intérêt qu'ils avaient à commettre le crime dont je les accuse et qu'il sera peut-être possible de prouver, si les investigations nécessaires sont faites avec soin : voici, du reste, les jalons que je suis en mesure d'indiquer à la police, pour la diriger dans ses premières recherches, et il est probable que ces jalons, ainsi que cela arrive presque toujours, lui en feront découvrir d'autres.

« Alexis de Pourrières était un peu moins grand, un peu moins fort que Salvador : ses yeux étaient noirs, ceux de Salvador sont bleus ; il est extraordinaire que cette différence n'ait été encore remarquée par personne (1). Alexis était brun, ses cheveux étaient du plus beau noir qui se puisse imaginer ; ceux de Salvador, également très-beaux, sont naturellement blonds ; s'ils sont noirs aujourd'hui, c'est qu'ils ont été teints : la chimie doit posséder les moyens de constater ce fait.

« Alexis de Pourrières, lorsqu'il fit la connais-

(1) Ronquetti ne sait pas, au moment où il écrit, que la femme Adélaïde Moulin a déjà signalé la différence dont il parle.

sance de Salvador et de Roman, logeait rue Joubert, numéro 25; il occupait dans cette maison un logement meublé, qui lui était loué par une vieille dame dont le logement était situé au-dessus du sien; il doit être facile de retrouver cette dame, dont je regrette de ne pouvoir indiquer le nom.

« Si Salvador soutenait qu'il n'est point l'homme que je vous signale, qu'il n'est point lui, s'il peut m'être permis de m'exprimer ainsi, il serait facile de le confondre en lui rappelant qu'il est né à Toulouse, où ses parents étaient établis marchands de nouveautés et de merceries: son séjour à Valenciennes, à Turin, à Draguignan, puis, enfin, au bagne de Toulon, où on lui avait confié les fonctions de payot, et d'où il s'est évadé, en compagnie de Roman, qui avait été condamné sous le nom de Duchemin.

« Le chef de la police m'a appris que Salvador était accusé d'avoir commis un assassinat, suivi de vol, sur la personne du juif Josué, et que la nommée Catherine Fontaine, marquise de Roselly, ex-première chanteuse du grand théâtre de Marseille, était considérée comme sa complice: je ne puis vous donner des renseignements relativement à ce crime; je dois seulement vous

dire que je ne serais pas étonné si les prévisions de la justice se trouvaient pleinement justifiées.

« J'ai beaucoup connu Catherine Fontaine, ou plutôt la marquise de Roselly, puisqu'il est vrai qu'un gentilhomme vénitien fut assez fou pour l'épouser, et je dois ajouter que cette femme, malgré les charmes de sa personne et de son esprit, est capable de commettre tous les crimes.

« Je la rencontrai, pour la première fois, aux îles d'Hyères; elle venait d'abandonner son premier amant, un chevalier d'industrie, nommé Préval, qui a ajouté à son nom roturier une particule nobiliaire. Son extrême beauté, la tournure originale de son esprit, me séduisirent, et je lui présentai des hommages qui ne furent pas repoussés. Je jouais à cette époque un rôle de grand seigneur, et j'avais assez d'or dans ma bourse pour qu'il fût possible de prendre au sérieux mon surnom de duc de Modène.

« Catherine Fontaine était douée d'une voix admirable, d'une beauté sans égale, et d'une mémoire prodigieuse ; elle avait reçu une excellente éducation, il n'en faut pas tant pour réussir dans la carrière dramatique. Je lui fis la proposition de la faire entrer au grand théâtre de

Marseille, dont je connaissais très-particulièrement le directeur ; elle accepta cette proposition avec le plus vif empressement.

« Je me voyais déjà l'heureux époux d'une cantatrice renommée, profession fort agréable et fort recherchée de nos jeunes lions, sans doute parce qu'elle n'oblige le mari qui l'accepte et qui peut, grâce aux magnifiques revenus hypothéqués sur le larynx de madame, mener bonne et joyeuse vie, qu'à savoir fermer à propos les yeux; mais mes espérances furent déçues : Catherine Fontaine, lorsqu'elle se vit le pied dans l'étrier, oublia les nombreux services que je venais de lui rendre (j'ai négligé de vous dire que, lorsque je la rencontrai, elle était à peu près dans la misère), et me chassa avec aussi peu de façons que si j'avais été un mauvais domestique.

« Ne croyez cependant pas, monsieur, que c'est parce que j'ai le droit de lui reprocher sa conduite à mon égard, que je vous disais tout à l'heure que je la croyais capable de tous les crimes. Je n'obéis pas en ce moment à des motifs personnels, je n'ai d'autre but que celui d'éclairer la justice. Au reste, envoyez à Marseille, où elle a laissé les plus déplorables souvenirs, une commission rogatoire, et je suis persuadé

que toutes les personnes qui seront interrogées sur son compte, s'exprimeront en des termes non moins énergiques que ceux dont je viens de me servir.

« Je ne puis, monsieur, vous en dire davantage; je désire bien sincèrement que les renseignements que je viens de vous fournir puissent aider à la manifestation de la vérité, et qu'ils engagent ceux de qui dépend mon sort à venir, à me témoigner une indulgence dont je saurais, je vous en donne l'assurance, me rendre digne par ma conduite à venir.

« J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

« RONQUETTI, dit *le duc de Modène*,

« En ce moment détenu à Sainte-Pélagie, où il subit une condamnation à deux années de prison, pour banqueroute simple. »

Cette lettre, ainsi que nous l'avons déjà dit, abrégea singulièrement la tâche confiée au magistrat instructeur que nous avons mis en scène: une fois que l'on sut quel était l'homme qui avait pris le nom et la qualité de marquis de Pourrières, il devint facile de lui prouver qu'il n'était

qu'un imposteur. Des commissions rogatoires furent envoyées à Toulouse, à Valenciennes, à Turin, à Draguignan, au commissariat du bagne de Toulon, et tous les renseignements qui en furent la suite vinrent successivement justifier les allégations du duc de Modène.

Une fois qu'il fut bien établi que l'homme que l'on tenait en prison n'était autre que le forçat évadé Salvador, le séquestre fut mis sur les biens de la maison de Pourrières, qui devaient être rendus, après le jugement, au jeune Fortuné, seul héritier connu du marquis Alexis de Pourrières; et l'on s'occupa de rechercher les moyens dont s'étaient servis Salvador et son complice Roman, pour se débarrasser de l'infortuné que le premier de ces deux scélérats voulait remplacer.

Ainsi que l'avait dit Ronquetti, les jalons qu'il indiquait en firent découvrir d'autres qui amenèrent enfin la découverte de la vérité.

On chercha d'abord la femme qui avait loué au comte de Courtivon l'appartement meublé de la rue Joubert; cette femme, que l'on découvrit sans peine, se rappela de suite un locataire qui avait disparu de chez elle, en lui laissant tous ses effets, bien qu'il ne lui dût rien; elle n'avait pas fait à la police la déclaration de la disparition

de ce locataire, parce que n'étant pas, à l'époque où il habitait chez elle, autorisée à loger en garni, elle avait craint d'être mise à l'amende. Elle répondit aux justes reproches qui lui furent adressés, qu'elle était une honnête femme, qu'elle n'avait jamais eu la pensée de s'approprier les effets laissés chez elle par le comte de Courtivon, effets qu'elle avait conservés avec le plus grand soin et qu'elle était en mesure de représenter : on lui donna l'ordre, qu'elle s'empressa d'exécuter, d'apporter ces effets, qui furent soumis à une visite rigoureuse. Dans la poche d'un gilet de piqué blanc, souillé de plusieurs taches de vin, ce qui fit présumer que ce gilet pouvait bien être celui qu'Alexis de Pourrières portait le jour où eut lieu, chez Lemardelay, le fameux banquet dont, grâce à Ronquetti, on connaissait tous les détails, on trouva une carte de visite au nom du comte de Courtivon, sur le dos de laquelle il avait écrit ces mots : rue Notre-Dame-des-Victoires, hôtel des Pays-Bas, Casimir de Feuillade, chambre numéro 20 : cette carte et les divers effets qui avaient appartenu au comte de Courtivon, furent saisis pour servir, si cela devenait nécessaire, de pièces à conviction.

En sortant de la rue Joubert on se rendit rue

Notre-Dame-des-Victoires à l'hôtel des Pays-Bas : de l'inspection du livre de police de cet hôtel, tenu par hasard avec beaucoup d'ordre, il résulta la preuve qu'à une époque qui coïncidait avec celle de la disparition du comte de Courtivon, deux individus qui se faisaient appeler messieurs de Feuillade y avaient logé un peu plus de quinze jours, et qu'ils occupaient ensemble le n° 20.

Le maître de l'hôtel des Pays-Bas, doué, à ce qu'il paraît, d'une excellente mémoire, traça de ces deux individus, qu'il avait remarqués parce qu'ils étaient ses compatriotes, un portrait qui ne pouvait s'appliquer qu'à Salvador et à Roman.

On montra à cet homme le masque en cire de Roman, il le reconnut sans hésiter un seul instant.

« La physionomie sur laquelle on a moulé ce masque, dit-il, appartenait au plus âgé des deux messieurs de Feuillade. »

Voulant rendre l'épreuve plus décisive, on le manda au palais de justice un jour où Salvador était mené à l'instruction avec plusieurs autres détenus ; il le reconnut parmi les individus dont il était entouré ; il fit seulement observer qu'il ne

comprenait pas comment, de blond qu'il était, il était devenu aussi brun.

Ce maître d'hôtel garni était devenu pour l'accusation un témoin précieux ; on le pria de rassembler ses souvenirs et de rendre compte à la justice de tous les faits concernant les deux individus qui avaient logé chez lui, qui pourraient lui revenir à la mémoire : d'abord il ne se rappela rien, la conduite de ses deux locataires avait été, pendant le peu de temps qu'ils étaient restés chez lui, à peu près semblable à celle de tout le monde ; ils sortaient le matin et rentraient le soir : cependant après avoir longtemps cherché, il se souvint qu'un matin le plus âgé avait donné l'ordre à un des garçons de l'hôtel d'aller lui chercher un cabriolet de place, et que ce cabriolet, après l'avoir pris à l'hôtel, l'avait conduit chez un marchand de couleurs voisin.

Ce marchand de couleurs, interrogé à son tour, déclara qu'il se rappelait parfaitement qu'un individu, à peu près semblable d'aspect à celui qu'on lui dépeignait, était venu chez lui vers l'époque indiquée, et qu'il lui avait acheté plusieurs litres d'essence de térébenthine, contenus dans une de ces grosses cruches de grès auxquelles on a donné le nom de *dame-jeanne ;* il

avait fait transporter cette cruche et ce qu'elle contenait dans son cabriolet, puis il était parti : le marchand de couleurs n'en savait pas davantage.

Quel besoin un homme qui paraissait n'habiter Paris que momentanément pouvait-il avoir d'une quantité aussi considérable d'essence de térébenthine que celle qui avait été achetée par Roman? Cette acquisition cachait peut-être un mystère qu'il était de l'intérêt de la justice de pénétrer; on voulut être fixé sur ce point, et le chef de la police fut chargé de trouver le cocher du cabriolet qui avait pris Roman à l'hôtel des Pays-Bas, pour le mener chez le marchand de couleurs. Le cocher fut retrouvé; il répondit aux questions qui lui furent adressées qu'il avait conduit l'homme qui avait acheté chez un marchand de couleurs de la rue Notre-Dame des Victoires une grosse cruche pleine d'un liquide dont il ne pouvait dire le nom, jusqu'à la grille du parc du Raincy; qu'arrivé là, cet homme avait pris sa cruche et l'avait quitté après l'avoir généreusement payé.

Cette dernière déclaration fut pour le chef de la police de sûreté, auquel elle fut communiquée, un véritable trait de lumière ; il se rappela qu'à une époque qui coïncidait avec celle de la

disparition du comte de Courtivon, qui n'était autre, il n'était plus permis d'en douter, que le marquis Alexis de Pourrières (les lettres adressées à Alexis sous ce nom, que l'on avait saisies chez Salvador, qui les conservait précieusement, par la raison toute simple qu'elles devaient servir à constater son identité, si par hasard elle était contestée, ne laissaient du reste aucun doute à cet égard), on avait découvert dans la partie la plus isolée du parc du Raincy, sous un amas de branchages et de feuilles sèches, les restes informes d'un cadavre dont les ossements étaient entièrement calcinés.

Il se fit représenter les rapports auxquels avait donné lieu cette singulière découverte : les hommes de l'art qui avaient été chargés de constater l'état dans lequel se trouvait le cadavre, après avoir déclaré qu'il était tout à fait méconnaissable, prétendaient que le feu avait été alimenté, soit par des essences, soit par d'autres matières inflammables, et en effet l'état des lieux justifiait leurs allégations, le feuillage des arbres environnants à demi brûlé prouvait que le feu avait été très-considérable.

Cette découverte avait provoqué de la part de la police des recherches nombreuses qui demeu-

rèrent sans résultats : on ne put jamais savoir si un crime avait été commis, ou si l'on ne devait déplorer qu'un suicide accompagné de circonstances extraordinaires ; cependant dans la prévision que le hasard pourrait peut-être plus tard fournir de nouveaux indices, on avait, après avoir fait donner la sépulture aux tristes restes du cadavre, recueilli avec soin tous les objets qui avaient résisté à l'action du feu : parmi ces objets que l'on avait conservés avec soin, se trouvait une petite clef destinée, selon toute apparence, à ouvrir un meuble de forme moderne ; la forme de cette clef était assez remarquable pour qu'elle fût facilement reconnue : elle était forée, à trèfle, l'entrée et la tige étaient en acier ; l'anneau, ciselé avec assez de soin, était en cuivre.

On retourna chez la vieille dame de la rue Joubert qui avait logé le comte de Courtivon pendant son séjour à Paris : on lui demanda si les meubles qui garnissaient l'appartement qu'il avait occupé étaient toujours les mêmes ; elle répondit affirmativement. La clef trouvée parmi les débris humains du parc du Raincy fut essayée, et il se trouva qu'elle ouvrait une commode pour laquelle la vieille dame se rappela qu'elle avait

été forcée d'en faire fabriquer une peu de temps après la disparition de son locataire.

Il n'était plus douteux que Salvador et Roman, liés avec l'infortuné Alexis de Pourrières, l'avaient, sous un prétexte quelconque, entraîné dans le parc du Raincy, où ils l'avaient assassiné, et qu'ensuite ils s'étaient, à l'aide de ses clefs que sans doute ils avaient prises, puisqu'on ne les avait pas retrouvées, introduits dans son domicile pour s'emparer de ses papiers, ce qu'ils avaient pu faire sans être remarqués, grâce à la disposition des lieux. Nos lecteurs n'ont pas oublié que la maison dans laquelle habitait Alexis de Pourrières était composée de deux corps de logis, l'un sur la rue, l'autre sur un jardin qui les séparait; que l'appartement du marquis était situé au troisième étage du premier, et la loge du concierge à l'entre-sol du second.

Avant d'être reconduit dans sa cellule, Salvador fut confronté avec le maître de l'hôtel des Pays-Bas, qui le reconnut parfaitement pour être le même individu qui avait logé chez lui à une époque indiquée par son livre de police, sous le nom de Casimir de Feuillade; il fit seulement remarquer de nouveau que ses cheveux,

de blonds qu'ils étaient, étaient devenus noirs.

« En effet, fit observer le chef de la police, tous les témoins s'accordent à dire que le forçat Salvador avait les cheveux blonds, et comme, suivant nous, il est maintenant établi que l'homme qui persiste à conserver le nom du marquis Alexis de Pourrières n'est autre que cet individu, nous croyons que la couleur de ses cheveux pourrait bien n'être due qu'aux prodiges récents de la chimie; ne serait-il pas possible de s'en assurer?

— Très-possible, répondit le juge, nous avons fait venir devant nous, pour que cela fût fait, un très-habile chimiste: approchez, M. Arnault, examinez les cheveux de l'accusé, et dites-nous si c'est à l'art ou à la nature qu'ils doivent leur couleur. »

Le chimiste s'approcha de Salvador.

« Je n'ai pas besoin, dit-il, d'examiner les cheveux de l'accusé pour m'apercevoir qu'ils ont été teints, vous pouvez voir comme moi qu'ils sont blonds à leur naissance, parce que sans doute l'accusé, depuis qu'il est détenu, n'a pu pratiquer une opération qui demande à être renouvelée au fur et à mesure de la croissance des cheveux. »

Le fait dénoncé par le chimiste fut constaté par un procès-verbal.

Le juge fit ensuite avancer Paolo.

« Regardez bien l'accusé, lui dit-il, figurez-vous que ses cheveux sont blonds au lieu d'être noirs, et dites-nous si vous le reconnaissez.

— Parfaitement, monsieur, répondit le bon domestique : je regrette beaucoup d'être forcé d'accuser le mari de mon excellente maîtresse, mais je dois la vérité à la justice. Monsieur est bien la personne qui fut connue à Turin sous le nom du vicomte de Létang ; c'est monsieur qui m'a frappé d'un coup de poignard dont la marque est encore visible sur ma poitrine, parce que je voulais l'arrêter au moment où il venait de commettre une tentative de vol chez M. Carmagnola, que je servais à cette époque ; je dois ajouter que monsieur était accompagné d'un homme plus âgé que lui, que l'on croyait son précepteur, qui se faisait appeler M. Duchemin, et qui ressemblait beaucoup au masque en cire que vous venez de montrer au maître de l'hôtel des Pays-Bas ; mais comme je n'ai pas vu ce dernier aussi souvent que M. le vicomte de Létang, je ne suis pas, à son égard, aussi sûr de ma mémoire.

— Vous le voyez, dit le juge à Salvador, lors-

que Paolo eut achevé sa déposition, l'accusation possède à l'heure qu'il est plus d'éléments qu'il ne lui en faut pour vous confondre ; vous ne devez donc pas avoir conservé l'espoir d'échapper à la justice des hommes ; mais ne croyez-vous pas qu'un aveu sincère de tous les crimes que vous avez commis, aveu qui rendrait plus facile l'accomplissement de la tâche imposée aux magistrats, serait le meilleur moyen de fléchir celle de Dieu ?

— J'apprécie, monsieur, l'excellente intention qui vous engage à m'adresser un semblable discours, et je vous remercie beaucoup de ce que vous voulez bien m'engager à penser à mon salut, dont, je vous l'avoue, je n'ai pas en ce moment l'envie de m'occuper, car je ne me crois pas en aussi grand danger que vous le pensez ; je suis innocent, monsieur, et j'ai l'espérance que mes juges, malgré les nombreuses présomptions qui s'élèvent contre moi, me rendront la justice qui m'est due ; du reste, je dois vous prévenir que ne trouvant pas près de vous l'impartialité qui doit, en toute occasion, caractériser un magistrat instructeur, j'ai pris la résolution de ne plus répondre aux questions qu'il vous plaira de m'adresser. »

Le juge ne crut pas devoir prendre la peine de répondre à la protestation de Salvador, dont cependant il fit prendre note. Cet homme, souillé d'une multitude de crimes, commis tous dans le but d'assouvir une cupidité insatiable, et accompagnés de circonstances qui décelaient la cruauté la plus froide, lui inspirait à la fois trop de dégoût et trop de mépris, pour qu'il attachât une importance quelconque à l'accusation qu'il venait de formuler contre lui.

Il donna l'ordre de le reconduire dans sa cellule, charmé de ne plus avoir à s'en occuper que pour rédiger le rapport qui devait être soumis à la chambre des mises en accusation.

Peu de temps après, Salvador et le vicomte de Lussan comparaissaient devant la cour d'assises de la Seine.

L'acte d'accusation rappelait tous les crimes commis par ces misérables : d'abord ceux commis de complicité par Salvador et Roman ;

La tentative de vol commise à Turin chez le banquier Carmagnola, à une époque où Salvador se faisait appeler le vicomte de Létang, suivie d'une tentative de meurtre sur la personne de Paolo ;

L'assassinat du brigadier de la gendarmerie

du Beausset, à la suite de l'évasion du bagne de Toulon ;

L'affiliation à la bande des frères Bisson de Trets, dont les déprédations avaient désolé les départements du Var et du Rhône à une époque correspondante à celle pendant laquelle ils en avaient fait partie ;

L'assassinat du marquis Alexis de Pourrières pour s'emparer de son nom et de sa fortune, ce à quoi ils avaient réussi ;

Celui du juif Josué, assassinat suivi du vol d'une somme de deux cent mille francs : Catherine Fontaine, veuve du marquis de Roselly, était accusée d'être complice de ce crime, dont elle devait avoir favorisé l'exécution en attirant et retenant chez elle la victime jusqu'au moment propice pour le commettre ;

Celui des nommés Délicat, Rolet le mauvais Gueux et Desbraises dit Coco. Le vicomte de Lussan, le grand Louis, Charles la belle Cravate et Vernier les Bas bleus étaient accusés d'avoir pris part à ce dernier crime.

De Lussan était accusé, ainsi que Salvador, d'avoir fait partie d'une association de malfaiteurs et d'avoir pris part, soit en aidant ses complices de sa personne, soit en leur donnant

des conseils, soit en leur faisant acheter les objets volés par la fille Marie-Madeleine Comtois dite Sans-Refus, à une infinité de vols.

Le noble vicomte avait encore à répondre du meurtre commis avec préméditation sur la personne du nommé Beppo.

La mort épargnait à ce dernier la honte d'être forcé de s'asseoir sur les bancs de la cour d'assises, à côté de ceux qu'il avait fait prendre, car les révélations des bandits arrêtés chez la Sans-Refus avaient appris qu'il s'était rendu coupable d'une tentative de meurtre sur Préval à Hyères, et sur la marquise de Roselly, et avaient donné à la police le mot d'une énigme qui l'avait intriguée longtemps.

Enfin, l'acte d'accusation reprochait à Salvador et à Silvia l'assassinat commis sur la personne de Roman, et au premier seulement d'avoir fabriqué un faux passe-port et d'en avoir fait usage.

Salvador, le vicomte de Lussan, le grand Louis, Charles la belle Cravate et les autres bandits arrêtés rue de la Tannerie, comparaissaient seuls devant leurs juges; on avait en vain cherché la marquise de Roselly, la Sans-Refus et Vernier les Bas bleus.

Les débats furent longs et animés, l'attente des jolies dames qui vont demander des émotions aux sombres drames qui se jouent devant la cour d'assises ne fut pas trompée, elles trouvèrent seulement que celui dans lequel Salvador et le vicomte de Lussan jouaient les principaux rôles manquait d'imprévu ; en effet, l'instruction avait été faite avec tant de soin, elle avait recueilli un si grand nombre d'éléments propres à aider l'accusation, que dès le premier jour, le résultat fut prévu. Aussi lorsque les jurés apportèrent, en sortant de la salle de leurs délibérations, une réponse affirmative à toutes les questions qui leur avaient été posées, cela n'étonna personne.

Salvador, le vicomte de Lussan et la marquise de Roselly (cette dernière par contumace) furent condamnés à la peine de mort.

La Sans-Refus et Vernier les Bas bleus absents, le grand Louis et Charles la belle Cravate furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Les autres bandits furent punis plus ou moins sévèrement. Cornet Tape-dur, Robert et Cadet-Vincent furent les moins maltraités.

FIN DU ONZIÈME VOLUME.

LES

# VRAIS MYSTÈRES

DE PARIS.

LES

# VRAIS MYSTÈRES

## de Paris

### PAR VIDOCQ.

---

TOME XII.

---

BRUXELLES.
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
HAUMAN ET C[e].

1844

# XLVI

## ÉVASION.

Lorsque le président, après avoir lu les articles du code pénal applicables à Salvador et au vicomte de Lussan, eut prononcé la peine de mort contre ces deux scélérats, le dernier arrangea son jabot et ses manchettes avec autant de grâce et d'aisance que s'il s'était trouvé dans la loge de sa danseuse; il passa sa main droite entre les longues boucles de sa magnifique chevelure, et après avoir salué le tribunal, les jurés et l'auditoire, il suivit le gendarme chargé de

veiller sur lui : Salvador était peut-être un peu moins rassuré que son complice ; il fit cependant bonne contenance.

« Eh bien ! mon très-cher, dit le vicomte de Lussan à Salvador en descendant les escaliers qui de la cour d'assises conduisent à la Conciergerie, que dites-vous de cela ?

« Belle conclusion et digne de l'exorde! »

n'est-il pas vrai ?

— Que voulez-vous, vicomte! nous avons perdu la partie : la Grève est le champ de bataille sur lequel doivent se terminer les exploits des gens qui nous ressemblent, nous subissons la loi commune, nous aurions par conséquent mauvaise grâce à nous plaindre.

— Il n'est pas moins vrai qu'il est fort désagréable de mourir lorsque comme nous on est encore jeune et doué d'une santé capable de défier les meilleurs médecins; mais comme l'a fort bien dit un honorable, c'est un fait accompli.

— N'en parlons plus alors. »

Salvador et de Lussan ne restèrent que quelques minutes à la Conciergerie, une carriole ou plutôt un panier à salade (pour conserver à ces

ignobles véhicules le nom sous lequel ils sont généralement connus) les attendait pour les conduire à Bicêtre.

Le directeur de cette prison les reçut avec cette politesse que l'on a l'habitude de témoigner à tous les condamnés à mort, et de suite il donna des ordres pour qu'ils fussent placés au corridor numéro 1, derrière, du bâtiment neuf.

« De grâce, monsieur, dit de Lussan lorsque le directeur eut donné cet ordre, soyez assez bon, si cela est possible, pour nous faire placer sur le devant, afin que nous puissions nous distraire, et surtout dans un vieux bâtiment, car dans un neuf nous serions forcés d'essuyer les plâtres, ce qui est très-malsain à ce qu'on assure; je ne me soucie point, pour ma part, de contracter des douleurs rhumatismales, et je crois que mon ami est de mon avis.

— Soyez sans inquiétude, M. le vicomte, répondit le directeur qui trouvait assez singulière la crainte manifestée par un homme qui avait déjà un pied dans la tombe : le bâtiment neuf n'est pas achevé d'hier, il existe depuis plus de soixante et dix ans ; je puis donc vous donner l'assurance que vous n'y contracterez pas de douleurs rhumatismales.

— S'il en est ainsi, reprit le vicomte, donnez, je vous prie, l'ordre de nous conduire dans nos appartements ; je suis un peu fatigué...

— Ils sont prêts vos appartements, dit un guichetier qui venait d'arriver ; mais avant qu'on vous y conduise, il faut que vous vous *désenfrusquiniez* (1) pour le *rapiot* (2) ; allons, mon homme, dépêchez-vous.

— Je ne vous comprends pas ; parlez, si vous voulez que l'on vous réponde, un langage intelligible. »

Le greffier mit fin à ce colloque, qui serait probablement devenu très-orageux, en expliquant au noble Breton ce que l'on exigeait de lui.

« Tous ceux qui se trouvent dans votre position, lui dit-il, doivent, en entrant ici, être rigoureusement fouillés ; il faut ensuite qu'ils quittent leurs habits pour prendre ceux de la maison et qu'ils endossent la camisole.

— Il ne s'agit que de s'entendre, répondit le vicomte ; je veux bien me soumettre à une règle générale ; mais comme je n'ai pas été condamné à supporter les insolences et les familiarités d'un

(1) Déshabilliez.— (2) La visite.

pareil manant, continua-t-il en désignant le guichetier, j'ai l'honneur de vous prévenir que je ne les tolérerais pas si elles se renouvelaient. »

Lorsque leur toilette de prisonnier fut achevée, on fit descendre au vicomte de Lussan et à Salvador, qui n'avait pu écouter sans rire les singulières boutades de son complice, environ trente marches en pierres de taille; et après avoir parcouru plusieurs passages voûtés, éclairés seulement par la lueur pâle et tremblotante de quelques lampes fumeuses, ils se trouvèrent dans le corridor des cellules nommées *cachots blancs*, sans doute parce qu'elles sont un peu moins obscures et un peu plus commodes que les cachots dits de sûreté, qui ne servent plus depuis déjà longtemps.

Ils furent placés séparément, mais assez près l'un de l'autre pour pouvoir converser facilement; ils ne craignaient pas de mettre dans la confidence de leurs discours les vétérans de faction devant les petites fenêtres qui laissaient arriver un peu de jour dans leurs cellules, attendu qu'ils connaissaient tous deux la langue du Tasse et de l'Arioste, et que c'était celle dont ils se servaient après s'être assurés, par une question adroitement posée, qu'elle était étrangère à leur gardien.

« Eh bien ! M. le marquis, dit de Lussan après avoir examiné le cachot qui devait, selon toute apparence, être sa dernière demeure, comment trouvez-vous le logement qui vient de nous être octroyé ?

— Il n'est pas, je dois en convenir, meublé avec autant de luxe que ceux dans lesquels nous habitions précédemment, mais tel qu'il se trouve, je m'en contenterais si cette maudite camisole ne tenait pas mes mains captives.

— Je dois en convenir, ce vêtement est véritablement très-incommode ; il doit à la longue devenir un supplice.

— Oh ! mon Dieu ! on s'y habitue comme à tout ; vous ne l'aurez pas porté quinze jours que vous n'y penserez plus.

— Quinze jours ! vous êtes fou, cher marquis.

— Et pourquoi donc ? s'il vous plaît.

— Parce que je crois que vous avez l'intention de vous pourvoir en cassation.

— Telle est en effet mon intention, n'est-ce point aussi la vôtre ?

— Que Dieu me préserve de commettre une pareille lâcheté ! le vin est tiré, il faut le boire, le plus tôt sera le mieux.

— Puisqu'il en est ainsi, nous boirons ce

nectar aussitôt que nous le pourrons ; mais quoi qu'il arrive, nous devons nous attendre à rester ici au moins quarante jours ; il avient très-souvent que dans l'espoir que l'ennui et la solitude amèneront les prisonniers à faire des révélations, le procureur général interjette appel.

— Mais en effet, cher ci-devant, vous devez connaître cette maison et ses usages ; convenez-en, cher marquis, vous m'avez trompé de la plus indigne manière ; j'ai cru longtemps que vous étiez un gentilhomme de bonne maison ; si j'avais su que vous étiez un forçat évadé, je n'aurais certes pas accepté les vingt-cinq mille francs que vous m'avez remis lors de notre première entrevue : ma liaison avec vous a taché mon écusson.

— En vérité, vicomte, vos singulières susceptibilités me font pouffer de rire ; la justice vient de vous prouver que tous les hommes sont égaux devant elle ; vos nombreux quartiers de noblesse n'ont pas empêché les juges de vous faire un sort sembable au mien, et il est problable qu'ils n'empêcheront pas maître Samson de faire son devoir ; du reste, mon cher de Lussan, croyez-moi, je mourrai aussi noblement que vous ; je me suis assez frotté à la noblesse pour avoir contracté quelques-unes de ses habitudes.

— Il est vrai : sur ce, cher marquis, je vais prier Dieu qu'il vous garde et prendre quelques instants de repos ; je suis vraiment très-fatigué.

— Bonsoir alors, vicomte.

— Bonne nuit, marquis. »

Le lendemain, le vicomte de Lussan fit demander l'aumônier, le respectable abbé Montès, qu'il avait vu plusieurs fois à la Conciergerie et dont il avait beaucoup goûté la conversation. On s'étonnera sans doute de ce qu'un homme semblable au vicomte de Lussan se montrait si empressé de remplir ses devoirs de chrétien ; mais à une époque où il est de bon ton de s'associer au mouvement de recrudescence religieuse qui se manifeste d'une manière si bruyante, il avait cru devoir s'inscrire avec ostentation parmi les néo-catholiques les plus prononcés ; peut-être, d'ailleurs, partageait-il sur ces matières l'opinion de Montesquieu qui a dit quelque part : « Que la dévotion trouve, pour faire de mauvaises actions, des raisons qu'un simple honnête homme ne saurait trouver. »

Le digne aumônier s'empressa de se rendre à l'invitation du vicomte, qui, n'ayant pas l'intention de se pourvoir en cassation, croyait devoir

se hâter de se mettre en état de grâce : l'aumônier lui apprit alors que le procureur général avait interjeté appel, et qu'ainsi il devait s'attendre à vivre encore au moins quarante jours ; il ajouta que ce délai pouvait avoir un résultat satisfaisant, que dans des cas semblables le roi examinait les pièces de la procédure, et que souvent il accordait une commutation de peine.

« Une commutation de peine ! s'écria le vicomte de Lussan, une commutation de peine ! et en vertu de quel droit un roi peut-il changer la nature d'une peine ? M'envoyer dans un bagne, moi le vicomte de Lussan ! me confondre avec de misérables voleurs qui appartiennent pour la plupart à la lie du peuple ! Si une pareille faveur m'était accordée, je la refuserais, soyez-en convaincu ; je suis condamné, respect à la chose jugée, qu'on m'exécute. »

Salvador, qui avait obtenu la permission d'assister à l'entretien qui avait lieu entre le vicomte et l'aumônier, était de l'avis de son complice, et ces deux scélérats prièrent le prêtre, lorsqu'il les quitta, de vouloir bien faire quelques démarches afin que l'arrêt qui les concernait fût immédiatement exécuté.

On a deviné que les recommandations de

Salvador et du vicomte de Lussan furent parfaitement inutiles : on ne pouvait, pour plaire à ces deux misérables, déroger à des usages établis.

De Lussan et Salvador étaient depuis huit jours à Bicêtre, lorsqu'un matin ce dernier éveilla son complice pour lui dire qu'il venait de faire un rêve qui lui annonçait une liberté prochaine et assurée.

Le vicomte ne put s'empêcher de rire aux dépens de la superstition de celui qu'il n'appelait plus que monsieur le ci-devant, depuis qu'un jugement solennel l'avait dépouillé de son titre et de sa fortune.

« Il ne s'agit pas de rire, M. le vicomte de Lussan, répondit Salvador, il faut croire ; les rêves, je n'en puis douter, sont des révélations de ce qui doit nous arriver ; je vous assure que si seulement vous voulez prendre l'engagement de répondre par ces mots : *Je ferai tout ce que vous voudrez*, nous serons libres bientôt.

— *Je ferai tout ce que vous voudrez*, cher ci-devant, ce sera un moyen comme un autre de passer le temps.

— Je puis alors compter sur vous ?

— J'ai déjà eu l'honneur de vous dire que *je ferai tout ce que vous voudrez.*

— Très-bien alors. »

Le même jour, Salvador ayant fait prier le directeur de venir le voir, il lui demanda ce qu'il fallait pour écrire : dès qu'il eut en sa possession ce qu'il désirait, il écrivit une longue lettre adressée au procureur général, qu'il ne voulut pas laisser lire à son complice.

« Votre rôle est purement passif, lui dit-il, vous devez, suivant nos conventions, vous borner à exécuter mes ordres.

— C'est vrai, cher ci-devant, c'est vrai, *je ferai tout ce que vous voudrez.* »

Plusieurs jours après l'envoi de la lettre adressée au procureur général, Salvador fut demandé au greffe : lorsqu'il revint près de son complice, il lui apprit qu'il venait de procurer à la police l'arrestation d'une douzaine au moins d'individus couverts de crimes, et qu'il était probable que, le jour même, ils seraient transférés tous deux à la Force, attendu qu'il avait eu l'adresse de se faire impliquer avec lui dans de nouvelles affaires capitales.

« M. de Pourrières n'a pas pensé un seul instant, dit le vicomte de Lussan avec beaucoup de majesté, que je me ferais délateur pour obtenir ma liberté ?

— Eh ! je n'ai rien pensé du tout, s'écria Salvador, à la fin impatienté des susceptibilités de son complice ; il s'agissait de nous faire transférer à la Force, et j'ai employé le seul moyen qu'il y eût pour cela ; mais laissez-moi agir et ne vous inquiétez de rien, vous n'aurez dans tout ceci qu'à dire : *Amen.*

— Très-bien alors, et, s'il en est besoin, comptez sur un bras solide et sur un courage qui ne faiblira pas au moment du danger. »

L'attente de Salvador ne fut pas trompée : à la tombée de la nuit la carriole vint chercher les deux complices ; un officier de paix préposé aux transfèrements occupait le siége de devant de ce véhicule, derrière lequel, selon l'usage, galopaient deux gendarmes.

Les compagnons de voyage de Salvador et du vicomte de Lussan, gens de sac et de corde, prêts à tout risquer pour reconquérir leur liberté, adoptèrent avec enthousiasme le projet qui leur fut soumis en peu de mots, et ils s'empressèrent de débarrasser les deux complices des entraves qui les empêchaient d'agir.

Salvador avait donné au garçon de service qui faisait son lit et celui du vicomte de Lussan (vieux forçat qui avait conservé les bonnes traditions),

quelques pièces d'or que depuis qu'il savait sa condamnation certaine il tenait en réserve pour s'en servir en cas de besoin. En échange de ces derniers débris de sa prospérité passée, ce garçon de service lui avait remis une pince de fer d'environ dix-huit pouces de long et une forte vrille, à l'aide desquelles il put enlever une des planches qui formaient le fond du panier à salade.

Salvador et de Lussan, en leur qualité d'inventeurs du plan d'évasion, avaient obtenu de leurs compagnons de voyage le privilége de passer les premiers par l'ouverture qui serait faite (1) : dès que la planche fut enlevée, ils se disposèrent à en user; mais l'ouverture était si étroite que, pour être certains de ne pas s'y trouver engagés, ils furent forcés de se mettre presque nus, c'est-à-dire de ne garder sur eux que leurs chemises et leurs pantalons; ils se laissèrent enfin choir sur la route, et se mirent à courir vers la Seine, qu'ils traversèrent à la nage, à la hauteur du château de Bercy, tandis que les gendarmes qui escortaient le panier à salade, et qui ne savaient où donner de la tête, couraient après ceux des

(1) Il est d'usage, lorsqu'il se fait une évasion par un trou, d'y laisser passer les premiers les condamnés aux plus fortes peines, et ainsi de suite.

autres prisonniers qui avaient suivi l'exemple qu'ils venaient de donner.

Ils suivirent le cours de la Seine pour joindre la barrière de Bercy. Comme il faisait tout à fait nuit lorsqu'ils entrèrent dans Paris, la singularité de leur costume ne fut pas remarquée.

« Eh bien, vicomte? dit Salvador à son compagnon lorsque la barrière fut franchie.

— Eh bien, marquis ?

— Nous voilà libres, mais qu'allons-nous devenir?

— Eh ! parbleu , allons chez le père Juste ; il faudra bien que ce vieux scélérat nous fournisse les moyens de sortir de l'affreuse position dans laquelle nous nous trouvons.

— C'est dit, allons chez le père Juste , et s'il ne se montre pas accommodant...

— Nous le mettrons à la raison, cher marquis. »

Salvador et de Lussan étaient exténués de fatigue ; ils ne mirent cependant que peu de temps à franchir l'espace assez long qui sépare la barrière de Bercy de la rue Saint-Dominique d'Enfer.

Ils frappèrent et sonnèrent plusieurs fois à la porte de la maison habitée par le vieil usurier, qui demeura sombre et silencieuse.

« Le père Juste, à ce qu'il paraît, s'est défait de son chien, dit Salvador.

— Je crois plutôt, répondit le vicomte, que Dieu a débarrassé la terre de ce vieil intrigant, car il ne sort jamais le soir, et à moins qu'il ne soit mort, il doit entendre le bruit infernal que depuis plus d'une heure nous faisons à sa porte. »

Une vieille habitante de la maison voisine, lasse sans doute d'entendre le bruit que faisaient Salvador et de Lussan, mit la tête à sa fenêtre et interpella les deux amis.

« Que voulez-vous ? leur dit-elle, pourquoi frappez-vous si tard et si fort à la porte d'une maison inhabitée ? »

— Pardonnez-nous, madame, répondit de Lussan, nous désirons parler à M. Juste, banquier.

— M. Juste le banquier? vous avez choisi une singulière heure et un singulier costume pour venir chez un banquier.

— Nous sommes voisins, reprit Salvador, et nous sommes sortis en négligé.

— Votre négligé n'est guère de mise par le temps qu'il fait : dix degrés de froid et en chemise, excusez ; mais puisque vous êtes voisins,

comment donc se fait-il que vous ne sachiez pas que M. Juste est mort depuis longtemps?

— M. Juste est mort! s'écria de Lussan, il ne nous manquait plus que cela.

— Oui, il est mort; son chien, qu'il avait habitué à se jeter sur tous ceux qui entraient chez lui, s'est à la fin jeté sur lui et l'a dévoré bel et bien; on dit qu'il était devenu enragé parce que son maître était si avare qu'il ne lui donnait pas assez à manger.

— Oh! quel affreux malheur!

— Un malheur, c'est au contraire bien heureux pour ce vieux gueux de Juste; s'il n'était pas mort il serait à l'heure qu'il est dans les cabanons de Bicêtre avec ses deux amis, deux nobles coquins, comte et marquis, chefs de bande, que j'irai voir exécuter samedi; mais bien le bonsoir, messieurs les je ne sais quoi; si vous êtes de la clique du père Juste, vous pouvez aller pleurer sur sa tombe, il est enterré à *Mont-Pernasse.* »

La vieille ferma sa fenêtre, laissant Salvador et de Lussan aussi surpris qu'effrayés de la mort épouvantable de l'usurier Juste.

« Il ne nous reste qu'une ressource, dit de Lussan à Salvador, lorsqu'ils se furent éloignés de la maison naguère habitée par l'usurier; il

nous faut faire une tentative près de Coralie.

— Nous aurions tort, je crois, de beaucoup compter sur cette femme qui ne vous a pas seulement donné signe de vie pendant tout le temps que nous sommes restés en prison.

— Que sait-on ! peut-être qu'en nous voyant nus et sans pain, elle voudra bien nous donner quelques pièces d'or.

— Je crois plutôt qu'elle nous fera chasser par ses gens si elle ne nous fait pas arrêter.

— Il n'y a pas de danger. Coralie, quoique jeune, aimable, jolie et riche, est d'une avarice extrême; elle n'a à son service qu'une seule femme de chambre dont nous viendrions facilement à bout si elle avait de mauvaises intentions.

— Allons donc tenter l'aventure, il faudra bien qu'elle s'exécute...

— J'allais vous le dire. »

Il y avait loin de la rue Saint-Dominique-d'Enfer à celle Tronchet, où demeurait la danseuse Coralie ; cependant de Lussan et Salvador, aiguillonnés par la faim, le froid et le désespoir, se mirent courageusement en route.

Onze heures venaient de sonner, la nuit était sombre : les deux aventuriers, qui cherchaient à

éviter la rencontre des patrouilles, marchaient silencieusement dans l'ombre. Arrivés dans une petite rue voisine du pont Saint-Michel, des clameurs proférées par une multitude de voix vinrent tout à coup frapper leurs oreilles.

« Arrêtez ! arrêtez ! au voleur ! à l'assassin ! »

Et la rue fut envahie par plusieurs hommes qui poursuivaient un individu qui, grâce à des jarrets d'acier, gagnait à chaque instant un espace de terrain considérable.

Pour éviter la rencontre des poursuivants, parmi lesquels pouvaient fort bien se trouver quelques suppôts de dame police, Salvador et de Lussan se jetèrent brusquement dans la rue Poupée. Ils n'avaient pas fait vingt pas dans cette rue, qu'un homme tomba pour ainsi dire entre leurs bras.

« Laissez-moi passer, leur dit-il, je suis un malheureux déserteur. »

Salvador et de Lussan reconnurent de suite Vernier les Bas bleus. Les divers crochets qu'il venait de faire avaient fait perdre ses traces à ceux qui le poursuivaient, et il croyait avoir fait naufrage au port, lorsqu'à son tour il reconnut les deux aventuriers.

« Rupin, le grand Richard ! s'écria-t-il ; il

paraît alors que ce ne sera pas pour samedi?

— Nous l'espérons bien, dit de Lussan, si surtout tu veux nous procurer de quoi souper et un asile pour cette nuit.

— Je puis vous conduire chez moi, répondit Vernier les Bas bleus, le local n'est pas beau, mais tel qu'il est je vous l'offre et de bon cœur. Vous m'avez fait gagner de l'argent lorsque vous étiez *rupins,* il est bien juste que je fasse aujourd'hui quelque chose pour vous. »

Lorsque l'on a faim, froid, lorsqu'on n'a pas un lieu pour se reposer, on saisit, sans hésiter, la première branche qui se présente. Aussi Salvador et de Lussan s'empressèrent-ils d'accepter l'offre de Vernier les Bas bleus; ils n'avaient d'ailleurs rien à craindre de cet homme, dont la position n'était guère meilleure que la leur, puisque, condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité, il ne pouvait faire une démarche pour les livrer sans compromettre sa propre liberté.

Vernier les Bas bleus occupait, dans une maison délabrée et sans portier de la rue du Four-Saint-Hilaire, un galetas situé au septième étage, meublé d'un lit sur lequel se carraient les deux plus minces matelas et quelques vieilles couver-

tures, d'une table boiteuse, d'un bas de buffet, de deux chaises dépaillées, et éclairé seulement par un châssis à tabatière.

« Voilà le gîte, dit-il à ses hôtes en les introduisant dans cet affreux grenier ; il n'est pas beau, mais il est sûr.

— C'est tout ce qu'il nous faut pour aujourd'hui, répondit de Lussan ; demain il fera jour, et, s'il plaît à Dieu, nous trouverons bien les moyens de nous en procurer un meilleur.

— Ah çà ! vous qui n'avez probablement dans le *bauge* (1) que la *mouisse* (2) de *Tunebée* (3), vous devez *canner la pégrenne* (4).

— Nous mangerions très-volontiers un morceau, répondit Salvador. N'est-il pas vrai, vicomte ? »

De Lussan, qui s'était jeté sur le lit, fit un signe affirmatif.

« Je vais alors, dit Vernier les Bas bleus, chercher *deux doubles cholettes de picton* (5), du *larton savonné* (6) et un jambonneau ; ça vous va-t-il ?

— Allez, mon cher, achetez ce que vous vou-

(1) Ventre. — (2) Soupe. — (3) Bicêtre. — (4) Mourir de faim. — (5) Deux litres de vin. — (6) Pain blanc.

drez ; nous saurons, si Dieu nous prête vie, reconnaître plus tard ce que vous faites aujourd'hui pour nous ; mais si vous voulez que votre hospitalité me soit agréable, ne me parlez plus argot. A quoi bon se servir d'un langage bas et ignoble que tout le monde comprend maintenant ?

— On vous obéira ; j'ai trop envie d'être de *mèche* (1)...

— Encore !...

— De moitié ; je me laisse emporter par la force de l'habitude. Je disais donc que j'ai trop envie d'être de moitié dans les affaires que déjà sans doute vous avez en vue, pour faire quelque chose qui vous soit désagréable. »

Le pain, le jambonneau et le vin, offerts par Vernier les Bas bleus, furent expédiés en quelques minutes.

« Ceci ne vaut ni les salmis de filets de perdreaux aux truffes, ni le vin de Chambertin, dit de Lussan ; mais ça se laisse manger et paraît fort bon lorsqu'on a faim.

— Vous avez raison, répondit Salvador ; c'est le besoin qu'on en a qui donne du prix aux choses les plus ordinaires ; aussi, comme nous sommes

(1) De moitié.

exténués de fatigue, et que nous avons un extrême besoin de sommeil, je suis persuadé que nous trouverons délicieuse la couche modeste de notre ami Vernier. »

Les trois bandits se couchèrent l'un près de l'autre sur le lit, qui, fort heureusement pour eux, se trouva d'une largeur plus qu'ordinaire, et bientôt on n'entendit plus, dans le galetas de la rue du Four-Saint-Hilaire, que le bruit calme et mesuré de leur respiration.

Ils s'éveillèrent à la naissance du jour. Vernier les Bas bleus, qui avait voulu ménager à ses hôtes une surprise agréable, posa sur la table boiteuse une chopine d'eau-de-vie achetée la veille, et les trois complices, ayant allumé chacun une pipe chargée de caporal, tinrent conseil.

Salvador, de Lussan et Vernier les Bas bleus ne possédaient pas à eux trois la valeur de trois pièces de cinq francs, et, cependant, il fallait aux deux premiers des vêtements quels qu'ils fussent, et les moyens de se déguiser, s'ils ne voulaient pas se résoudre à rester confinés dans le galetas de leur hôte.

« Je vais écrire à Coralie, dit le vicomte, notre ami Vernier portera ma lettre.

— Faites, cher vicomte. Ah ! si je savais où

se trouve en ce moment ma femme, nous n'aurions pas besoin de nous adresser à cette danseuse.

— Mais vous ne le savez pas, ainsi il est inutile d'en parler. »

Le vicomte de Lussan écrivit à Coralie une lettre bien pathétique, bien touchante, que Vernier, ainsi que cela venait d'être convenu, se chargea de porter.

Il arriva chez Coralie avant dix heures du matin, madame n'était pas encore levée; il fut donc forcé de remettre la missive dont il était porteur à la femme de chambre, qui voulut bien, prenant en considération ses instantes prières, la remettre à l'instant même à sa maîtresse.

Elle revint près de Vernier, qui l'attendait dans l'antichambre, au bout de quelques minutes : à son air pincé, à l'expression quelque peu hautaine de ses yeux, le bandit devina qu'elle ne lui apportait pas une bonne nouvelle.

Il ne se trompait pas.

« Madame, lui dit-elle, ne connaît pas la personne qui lui demande l'aumône; elle vous prie de lui rendre cette lettre, qu'elle ne veut pas conserver. »

Vernier fut obligé de se retirer. Lorsqu'il sortit de chez Coralie, la rue Tronchet était pleine d'une foule de colporteurs de canards qui criaient à tue-tête : *La relation exacte et détaillée de l'évasion miraculeuse, après leur condamnation à mort, de deux particuliers très-connus dans Paris : grande récompense à ceux qui les feront arrêter*. Vernier les Bas bleus acheta, moyennant cinq centimes, ce monstrueux canard, qu'il fit voir à ses hôtes lorsqu'il rentra chez lui.

« Il paraît que l'on tient énormément à faire une *tronche* (1) de votre *sorbonne* (2), dit Vernier les Bas bleus lorsque Salvador et de Lussan eurent achevé la lecture du canard, puisqu'on offre une grande récompense à celui qui vous fera *faucher le colas* (3) : c'est flatteur pour vous.

— Oui, mais c'est un peu inquiétant, répondit de Lussan en regardant fixement Vernier les Bas bleus ; l'espoir d'obtenir cette grande récompense peut engager à nous trahir, des gens auxquels nous aurions accordé toute notre confiance.

— Il n'est que trop vrai, ajouta Salvador.

— Eh ! les *rupins*... Ce n'est pas pour moi que vous dites ça, n'est-ce pas ? J'suis un *grin-*

(1) Tête coupée. — (2) Tête. — (3) Couper le cou.

*che* (1), un *escarpe* (2), tout ce que vous voudrez; je *buterais* (3) le Père éternel pour *affurer une tune* (4) : mais je suis un honnête homme : trahir des amis, jamais ! »

Salvador et de Lussan, intérieurement charmés de voir Vernier rejeter si loin de lui, et avec une indignation si énergiquement exprimée, la pensée d'une action semblable à celle qu'ils avaient paru le croire capable de commettre, s'empressèrent de le calmer.

« Écoutez, mes amis, leur dit-il ; maintenant, hélas ! presque tous les *pègres* sont d'infâmes coquins, et, pour vous, il s'agit de la *sorbonne* (5), que l'on ne perd qu'une fois ; vous ne sauriez donc prendre trop de précautions. Eh bien ! si vous le voulez, pendant tout le temps que vous resterez ici, je ne sortirai pas, je n'écrirai pas, l'un de vous prendra mes habits pour *aller au vague* (6), et l'autre restera avec moi, ça fait que vous serez tranquilles.

— Tu sortiras, tu rentreras, tu écriras, répondit le vicomte de Lussan à Vernier les Bas bleus, nous nous fions à toi, et nous sommes

(1) Voleur. — (2) Assassin. — (3) Tuerais. — (4) Gagner cinq francs. — (5) Tête. — (6) Voler.

persuadés que notre confiance est bien placée, mais nous allons visiter ta garde-robe, dans laquelle nous trouverons peut-être de quoi nous vêtir. »

Vernier les Bas bleus était plus riche qu'il ne le croyait lui-même ; le vicomte de Lussan trouva, dans un bas de buffet, deux pantalons en assez bon état, une blouse neuve et une redingote encore propre. Il donna à Salvador la redingote et le meilleur des deux pantalons.

« C'est parce que j'ai l'intention de vous faire jouer ce soir un rôle important dans une comédie nouvelle, que je vous permets de vous faire aussi beau que vous le serez lorsque vous aurez endossé ces habits, dit-il à son complice.

— Je devine quel est votre projet : vous voulez reprendre en gros à Coralie ce que vous lui avez donné en détail.

— Vous l'avez dit.

— Ça se trouve bien ; j'ai justement pris l'empreinte de la serrure, » dit Vernier.

Et il montra aux deux amis une carte sur laquelle l'entrée de la serrure de Coralie était parfaitement imprimée (1).

(1) Les voleurs ne se servent plus de cire pour prendre l'em-

« C'est très-bien vu ; mais de quelle manière nous y prendrons-nous pour réussir ?

— Laissez-moi faire, tout ira bien, et ce soir, je vous en réponds, nous aurons de l'or, beaucoup d'or, et notre ami Vernier, qui nous donnera un coup de main, en aura une bonne part.

—Sont-ils adroits, ces *rupins!* » s'écria Vernier les Bas bleus, qui croyait déjà tenir les pièces d'or dont le vicomte de Lussan promettait une si ample moisson.

Ce dernier s'était placé devant la table, et dessinait avec beaucoup de soin le *fac-simile* d'une clef.

« Vous êtes, dit-il à Salvador, expert en l'art du serrurier ; pouvez-vous faire une clef absolument semblable à celle dont voici le portrait ? Je me suis déjà assuré qu'il y avait ici tout ce qu'il fallait pour cela.

— Parfaitement, répondit Salvador.

— En ce cas, à l'œuvre : je vous expliquerai mon plan pendant que vous travaillerez. »

Salvador, doué d'une dextérité sans égale, n'eut besoin que de quelques heures de travail

preinte d'une serrure, mais d'une carte préalablement mouillée, qui remplit parfaitement leur but et qui peut plus facilement disparaître en cas de malheur.

pour fabriquer une clef, dont le vicomte de Lussan se montra très-satisfait.

Les trois bandits passèrent à deviser joyeusement, à boire et à manger (Vernier les Bas bleus avait un compte ouvert chez le marchand de vin et le charcutier), le reste de la journée.

Lorsque le soir fut venu, ils s'armèrent chacun d'un couteau poignard (ils étaient tous les trois bien déterminés à ne point, en cas de malheur, se laisser prendre vivants), et se mirent en route pour la rue Tronchet.

Salvador et Vernier les Bas bleus entrèrent chez un marchand de vin : de Lussan alla se mettre en observation vis-à-vis la porte cochère de la maison habitée par Coralie.

Il était à son poste depuis environ une demi-heure, lorsqu'il vit sortir la danseuse; il la suivit de loin et la vit entrer à l'Opéra. Bien certain alors qu'elle ne rentrerait pas chez elle de la soirée, il revint trouver ses camarades.

« Elle est sortie, leur dit-il : il ne s'agit plus maintenant que d'éloigner la servante. A vous, Vernier; songez que, si vous ne réussissez pas, nous serons forcés d'employer les grands moyens, et j'en serais vraiment fâché, cette servante est une fort bonne et fort jolie fille. »

Vernier, suivant les instructions qu'il avait préalablement reçues, prit sa course, et donna l'ordre à un cocher de fiacre, qu'il prit sur la place la plus voisine de l'Opéra, de se rendre au domicile de Coralie, et de remettre au concierge de la maison un billet que celui-ci ferait tenir à la personne à laquelle il était destiné.

Il n'était pas à craindre que la femme de chambre s'aperçût que le billet n'avait pas été écrit par sa maîtresse. Coralie, dont l'éducation avait été quelque peu négligée, se servait habituellement de secrétaires.

Le cocher, généreusement payé d'avance, s'acquitta de la mission qui venait de lui être confiée ; il remit le billet au concierge et attendit.

Le concierge, suivant la louable habitude de ses confrères, n'avait pas manqué de lire le billet, qui, du reste, n'était pas cacheté.

« Vite, vite, mademoiselle Hélène, dit-il à la femme de chambre de Coralie, M^lle^ Desrivières vient de se fouler le pied en entrant en scène, elle vous demande avec son châle orange ; il y a en bas un fiacre pour vous emmener, et v'là un billet qu'elle a donné au cocher pour vous le remettre.

— Je vous remercie bien, M. Fouché, répondit la femme de chambre après avoir lu le billet, qui ne renfermait autre chose que ce que le portier venait de lui apprendre ; je vais de suite aller trouver ma maîtresse. »

Et comme le concierge était monté par l'escalier de service, elle descendit un étage afin de l'éclairer.

Quelques minutes après, la servante, portant sous son bras le châle orange de sa maîtresse, montait dans le fiacre qui l'attendait à la porte.

« Aller d'ici à l'Opéra, expliquer sa venue à sa maîtresse, puis revenir, dit de Lussan, nous avons au moins trois quarts d'heure devant nous ; c'est plus qu'il ne faut. A vous, marquis. Il y a de la lumière chez le docteur Delamarre, qui demeure au-dessous de Coralie, dites au concierge que vous allez chez lui. N'oubliez pas de jeter un coup d'œil sur les deux coupes d'agate placées sur la cheminée de la chambre à coucher : Coralie y laisse souvent des bijoux précieux. L'argent est dans une armoire à glaces placée dans la chambre à coucher, qu'il vous sera facile d'ouvrir : vous avez ce qu'il faut pour cela ?

— J'ai remis mes *halènes* (1) à Rupin, » dit Vernier les Bas bleus.

Salvador entra dans la maison : il y resta plus longtemps que ses complices ne s'y attendaient.

« Il lui est peut-être arrivé quelque chose, disait Vernier les Bas bleus à de Lussan.

— Cela n'est pas probable, répondit celui-ci ; s'il en était ainsi, nous aurions entendu du bruit. »

L'arrivée de Salvador vint à point pour mettre fin à l'anxiété de ses complices.

« Eh bien ! lui dit de Lussan.

— L'affaire n'est pas mauvaise, répondit-il, mais hâtons-nous de fuir. Je crois que j'ai été remarqué par le concierge. »

Les trois complices franchirent rapidement l'espace qui sépare la rue Tronchet de celle du Four-Saint-Hilaire. Lorsqu'ils furent arrivés dans le galetas de Vernier les Bas bleus, Salvador déposa sur la table tout ce qu'il avait volé chez Coralie.

« Quatre mille *balles* (2) en or, trois mille balles de bijoux à vendre au *fourgat* (3), s'écria

(1) Mes outils. — (2) Francs. — (3) Recéleur.

Vernier les Bas bleus, nous allons joliment faire *pallas* (1).

— As-tu un recéleur à ta disposition? lui demanda de Lussan.

— Je crois bien, Louis l'Aventurier, qui demeure à la Sorbonne ; il m'achètera tout ce que je voudrai.

— Garde alors les bijoux pour ta part, et laisse-nous l'argent, cela te va-t-il?

— Très-bien! Vous êtes plus généreux que je ne le pensais.

— Soupons alors et couchons-nous ; nous nous séparerons demain matin. »

Les trois bandits firent honneur à un excellent poulet et à quelques autres comestibles qu'ils avaient achetés rue Dauphine, puis après ils s'endormirent.

Le lendemain matin, ainsi que cela avait été convenu la veille, ils se séparèrent.

(1) Afficher du luxe.

## XLVII

### LA DAME AU VOILE VERT.

Le récit des faits qui précèdent a appris à nos lecteurs que c'était principalement parmi ses connaissances que le vicomte de Lussan, auquel un nom recommandable faisait ouvrir les portes des salons de la meilleure compagnie, choisissait ses victimes. On a vu que d'abord il se borna à donner à Salvador et à Roman des instructions de nature à faciliter l'exécution des vols que ceux-ci se chargeaient d'exécuter ou de faire exécuter, et que ce n'est que plus tard, peu de temps après

la mort du dernier, et lorsque Salvador eut pris la résolution de ne plus retourner chez la Sans-Refus, qu'il se détermina à payer de sa personne.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, nous devons prier nos lecteurs de faire avec nous quelques pas en arrière.

Nous disions tout à l'heure que le vicomte de Lussan s'était fait inscrire au rang des nouveaux catholiques les plus prononcés. Ce n'était pas seulement parce que *la dévotion trouve pour faire de mauvaises actions des raisons qu'un simple honnête homme ne saurait trouver*, qu'il avait pris ce parti ; il savait que l'on est généralement disposé à accorder une grande confiance à ceux qui, tout en vivant dans le monde, s'acquittent avec exactitude de leurs devoirs religieux, et la dévotion était un masque dont i savait à propos se servir, et qui lui avait facilité l'accès des salons de plusieurs nobles douairières, qui ne surent que lorsqu'un jugement solennel eut appris à tout le monde que le vicomte de Lussan, malgré l'ancienneté de son blason, n'était rien autre chose qu'un insigne bandit, qu'il ne faut pas toujours se fier aux apparences.

Quoi qu'il en soit, le vicomte avait pour

confesseur un vénérable prêtre, attaché à l'église de Saint-Roch, et il avait tellement eu l'art de s'insinuer dans sa confiance, que très-souvent ce digne ecclésiastique l'invitait à dîner.

Lorsqu'il fut arrêté, rue de Varennes, à quelques pas de son domicile, le vicomte était sorti de chez lui pour se rendre chez ce prêtre que, depuis quelque temps, il visitait très-souvent.

Le récit des faits qui suivent apprendra à nos lecteurs quel était le but de ces visites.

Un jour, tandis que le vicomte et le bon prêtre étaient à table, tête à tête, on annonça à M. l'abbé la visite d'une vieille femme presque aveugle, dont la figure était cachée par un ample voile vert. Elle venait remettre à ce dernier une petite somme d'argent pour faire dire des messes et un anniversaire pour les trépassés. L'abbé voulait se lever pour aller recevoir la pieuse bonne femme dans une autre pièce; mais Lussan lui dit de ne pas se gêner pour lui, et même le pria de la faire entrer. Le domestique l'ayant introduite, elle remit au vicaire une somme de quatre-vingts francs. Lussan, en observateur curieux et avide de tirer parti de tout, remarqua que cette femme était fort âgée, couverte de vêtements sordides et dégoûtants; elle

portait un de ces chapeaux-ballons d'une forme tout à fait mirobolante, de couleur jadis noire, mais aujourd'hui fauve et rougeâtre, qui, accompagné d'un immense garde-vue en taffetas vert, produisait cet ensemble drôlatique qui caractérise les tireuses de cartes de bas étage. Enfin, toute la mise de la vieille dévote annonçait la plus grande misère; et, pour comble, elle avait bien de la peine à se conduire, tant sa vue paraissait faible et obtuse.

Lorsqu'elle fut sortie, le vicomte fit part au bon vicaire de toutes ses remarques, et lui témoigna l'étonnement où il était de voir donner quatre-vingts francs par une femme dont le costume accusait un si complet dénûment. Celui-ci répondit qu'il ne fallait pas toujours s'en rapporter aux apparences, et que loin que cette bonne femme fût dans la misère, elle était au contraire riche, et même fort riche; qu'elle faisait beaucoup de bien aux pauvres de la paroisse; en un mot, qu'il était à regretter que les gens de sa sorte fussent en aussi petit nombre.

« S'il en est ainsi, dit de Lussan, vous conviendrez, mon cher abbé, que c'est bien le cas de dire : Où la fortune va-t-elle se nicher? car

la bonne femme est d'un aspect bien dégoûtant. Pour moi, il me semble que l'amour de Dieu et du prochain, la dévotion, la charité même, n'excluent pas la propreté ; et, je vous l'avoue franchement, j'ai peine à croire à la fortune de cette femme ; cela me paraît inconciliable avec l'état de délabrement où elle est. Je crois plutôt qu'elle n'est que l'instrument de personnes pieuses qui veulent rester inconnues, et qui, en récompense des petits services qu'elle leur rend, lui procurent des moyens d'existence.

— Vous êtes dans l'erreur, M. le vicomte, répondit le vicaire ; elle est riche, et quand je parle ainsi, c'est que je le sais. Je puis même d'autant mieux vous l'assurer, que j'ai vu, ce qui s'appelle de mes propres yeux vu, tout ce qui compose sa fortune, dans les circonstances que je vais vous citer :

« Il n'y a pas plus de deux mois que cette femme vint pour la première fois me charger de dire quelques messes pour le repos de l'âme de ses père et mère, décédés il y a longtemps ; elle me remit, en outre, quarante francs pour les indigents et autant pour l'église. Ses visites se renouvelèrent plusieurs fois, et toujours elle se montrait aussi généreuse. Je ne pouvais com-

prendre d'où ni comment lui venaient les sommes dont elle disposait, tant sa misère apparente faisait contraste avec ses œuvres de charité, mais je ne tardai pas à être au fait de cette espèce de mystère.

« Il y a de cela quinze jours au plus, elle vint me prier de vouloir bien passer chez elle pour me faire une confidence importante, confidence que, disait-elle, elle ne pouvait me faire ailleurs que dans son appartement. Je vous avoue que cette invitation me parut si extraordinaire de sa part, que pendant trois ou quatre jours j'hésitai à m'y rendre ; mais enfin, après y avoir bien réfléchi, je crus devoir lui donner cette satisfaction.

« Arrivé à sa demeure, l'aspect ridicule du concierge, ses questions insolites, et ensuite celles non moins extraordinaires de son épouse, firent naître en moi de singulières idées. Quoi qu'il en soit, après avoir subi un interrogatoire en règle, je fus conduit par le cerbère femelle chez la dame au voile vert. Après avoir frappé d'une certaine manière, un guichet s'ouvrit, je déclinai mon nom :

« — Ah! c'est vous, M. le vicaire, me dit la vieille, entrez, je vous prie.

« Alors elle ouvrit deux serrures fermées à plusieurs tours ; puis, lorsque je fus entré, elle les referma avec un soin et une précautio qui piquèrent vivement ma curiosité, sans toutefois que j'en éprouvasse la moindre crainte. Je fus alors introduit dans un rez-de-chaussée, composé de plusieurs pièces en désordre, et aussi malpropres que la maîtresse de la maison. La dame, après s'être excusée sur son grand âge et ses infirmités de me recevoir si peu convenablement, prit la parole en ces termes :

« — Monsieur le vicaire, vous êtes un homme en qui j'ai la plus grande confiance, et je vais immédiatement vous en donner la preuve. Je suis vieille et assez riche ; je possède en or, argent, billets de banque et bijoux, environ deux cent mille francs ; j'ai, en outre, une rente de cinq mille francs au porteur, inscrite sur le grand-livre. Je n'ai sur la terre qu'une seule personne qui me touche par les liens du sang, c'est ma fille ; mais depuis longtemps je n'ai entendu parler d'elle, j'ignore absolument sa destinée. Elle exceptée, je n'ai ni parents, et, il faut bien le dire, ni amis. Dieu peut d'un instant à l'autre me rappeler à lui, et toutes mes richesses seraient à peu près perdues si je venais à mourir sans

indiquer l'endroit où elles sont renfermées. Je ne puis mieux m'adresser qu'à vous, monsieur le vicaire, pour révéler un secret de cette nature. Je vais donc vous indiquer où tous ces objets sont cachés, et je vous autorise, après ma mort, à en disposer du mieux que vous l'entendrez, sauf la réserve que je vous ferai connaître tout à l'heure. Voici un écrit cacheté qui renferme à cet égard mes volontés formelles; veuillez vous en constituer le dépositaire pour ne l'ouvrir qu'après ma mort.

« Surpris de ce langage, et n'ayant jamais voulu m'immiscer dans les affaires mondaines, que je connais fort peu, je voulus en vain décliner un si rare témoignage de confiance: la vieille dame ne voulut accepter aucune excuse; elle pria, pressa avec tant d'instances, qu'enfin j'acceptai. Alors elle m'engagea à passer dans sa chambre à coucher, et après avoir tiré son lit hors de l'alcôve, elle leva une tapisserie et me fit voir une petite porte artistement pratiquée dans le mur. Elle l'ouvrit, et retira de cette cachette une jolie boîte en ébène, garnie en argent ciselé, portant des armoiries et une couronne ducale. Cette boîte contenait de l'or en grande quantité, des billets de banque, des diamants,

et des inscriptions de rentes au porteur. Bref, je pus me convaincre qu'elle renfermait au moins trois cent mille francs en valeurs réelles.

« — Voilà tout ce que je possède, dit la vieille. Si la personne nommée dans mon testament existe encore, poursuivit-elle, et que par sa conduite elle soit digne de mes bienfaits, vous partagerez ma succession avec elle. Dans le cas contraire, tout est à vous pour en faire de bonnes œuvres. Telle est, ô digne et respectable ministre du Seigneur, ma dernière volonté ; que celle de Dieu soit faite en toutes choses !

« Quelques observations que je fisse de nouveau pour la détourner du dessein où elle était à mon égard, elle ne voulut rien entendre, et, après avoir replacé la cassette dans l'armoire pratiquée dans le mur, elle en referma la porte, et exigea encore une fois que je lui promisse d'exécuter ponctuellement ses intentions. En considération du bien qui pouvait en résulter pour les pauvres, je crus devoir m'y engager non-seulement sans restriction, mais encore de manière à mériter l'approbation du monde et de mes supérieurs. Du reste, vous me connaissez assez, monsieur le vicomte, pour être convaincu que je m'acquitterai

avec zèle et exactitude de ce mandat important.

« Maintenant, s'il m'est permis de vous dire mon opinion sur cette femme, je pense que son intention est de réparer après sa mort les torts d'une vie passée dans le désordre et peut-être même dans le crime. Ce qui me le fait croire, c'est que son langage, qui n'est pas très-pur, est celui d'une femme du peuple, que le manque d'éducation n'a pas dû rendre difficile sur les moyens de faire fortune.

« Il est encore une autre raison qui donne à l'opinion que je viens d'exprimer une certaine force, et cette raison la voici :

« Je dois croire sincère la dévotion de cette femme, ses bonnes œuvres en sont un témoignage suffisant ; eh bien ! quoiqu'elle écoute avec beaucoup de recueillement les exhortations religieuses que j'ai cru devoir lui adresser, bien qu'elle assiste à tous les offices, elle n'a pas encore voulu se confesser.

« — Je ne suis pas encore prête, m'a-t-elle dit lorsque je l'ai engagée à s'approcher du tribunal de la pénitence; plus tard, monsieur l'abbé; je n'ose pas encore vous révéler les fautes nombreuses, les crimes même de ma vie passée, mais je me repens, soyez-en sûr.

« Je n'ai pas cru devoir insister, les choses en sont là. »

Pendant ce récit, le vicomte était tout yeux et tout oreilles, il avait peine à contenir la joie intérieure qu'il éprouvait, et déjà même il combinait les moyens de s'emparer du trésor de la vieille. A la vérité, l'abbé n'avait pas indiqué l'adresse de la dame au voile vert; mais dans tout le reste, il s'était montré d'une indiscrétion que le nom seul du vicomte et la piété sincère qu'il lui supposait peuvent seuls faire excuser. Quoi qu'il en soit, avec des hommes de la trempe de Lussan, l'absence d'un renseignement de cette nature n'était pas un grand obstacle; il savait que le service commandé par la vieille devait avoir lieu le lendemain, et qu'elle devait y assister; cela lui suffisait. En effet, il se rendit à Saint-Roch, et même il était tellement pressé d'y arriver, qu'il se trouva à l'église une heure trop tôt. Enfin, la vieille qu'il attendait avec tant d'impatience arriva. Elle n'avait pas ce jour-là son inséparable voile vert, mais un voile noir fort épais, qui donnait à sa figure et à tout le reste de sa personne une teinte des plus lugubres: elle s'agenouilla et pria longtemps avec une ferveur telle que le service était fini depuis

plus d'une heure qu'absorbée dans sa prière, elle ne songeait pas à quitter l'église. Le vicomte, qui avait l'intention de la suivre à sa sortie, afin de découvrir sa demeure, enrageait de toute son âme d'être forcé de l'imiter et de simuler une dévotion qui était loin de son cœur; car Dieu sait les sinistres projets qu'il méditait en ce moment. Enfin, après avoir été faire de nombreuses révérences et génuflexions devant toutes les chapelles, la vieille dame prit de l'eau bénite et sortit. Tout cela fut encore fort long à cause de la difficulté qu'elle éprouvait à se conduire, et qui la faisait presque trébucher à chaque pas dans les chaises; mais enfin une fois sortie, et suivant les murs avec précaution, elle ne tarda pas à rentrer chez elle, rue Thérèse, numéro 25.

De Lussan, adroit et intelligent, comme nous le connaissons, s'assura que c'était bien là qu'elle demeurait; puis il se retira, et remit à un autre jour les investigations dont il pouvait avoir besoin pour mettre ses projets à exécution. Il ne dormit pas de toute la nuit, tant l'impatience, le désir de s'emparer du trésor de la vieille femme au voile vert avaient exalté ses esprits. A peine fit-il jour le lendemain, qu'il se mit en course pour prendre des renseignements dans le quartier de

la vieille dame; il apprit qu'elle y était connue sous le nom de la dame au voile vert, ou de l'aveugle. Du reste, on ne savait rien de précis sur son compte, chacun faisait une histoire à sa manière : les uns disaient qu'elle tirait les cartes, les autres, que c'était quelque vieille pécheresse qui, par esprit de pénitence, se livrait aux brocards de la multitude. Enfin, d'autres ajoutaient que s'il voulait connaître plus particulièrement cette femme, qui était une énigme pour tout le monde, il fallait qu'il s'adressât au père Fleurus et à son épouse, concierges du numéro 25, qui paraissaient les seuls qui fussent dans la confidence mystérieuse; que toutefois il serait aussi possible que l'épicier en face lui donnât également quelques renseignements utiles.

L'épicier, adroitement interpellé par le vicomte, répondit que cette dame n'était pas sa pratique, et qu'il ne savait absolument rien sur son compte; mais il ajouta que sa voisine la mère Grignac, la fruitière, pourrait le satisfaire :

« C'est la plus fameuse bavarde de Paris, dit-il, il ne faudra pas de grands efforts pour que vous obteniez d'elle tout ce que vous désirez savoir. »

De Lussan remercia l'épicier *fait homme*, et en deux pas il fut chez la mère Grignac.

Il lui fallut tout son sang-froid pour ne pas éclater de rire au nez de l'énorme fruitière. Imaginez-vous une masse de chair informe, des membres aussi mal taillés que mal attachés, une taille aussi haute que large ; une figure joufflue, carrée, diaprée de rouge, de blanc, de bleu, etc., çà et là recouverte d'une couche épaisse de poussier de charbon ; un nez en pied de marmite, c'est-à-dire gros, court, bourgeonné, et véritable succursale de l'entrepôt des tabacs ; des yeux horriblement louches, éraillés et cireux ; une bouche ornée de trente-deux dents incontestablement blanches, mais appartenant plutôt à l'ordre des ruminants qu'à l'espèce humaine ; des lèvres épaisses et retroussées ; enfin une véritable caricature. Mais ce qui complétait cet être, idéal du grotesque et des bizarreries de la nature, c'étaient des vêtements en drap grossier, luisants de graisse, et dont la façon était en harmonie avec la matière : sa coiffure était composée d'un foulard jaune orange, mais si sale que la couleur en était devenue tout à fait problématique. Somme toute, un Sancho Pança femelle, dont l'ensemble était aussi repoussant que hideux à voir.

De Lussan, avec cette exquise politesse qu'il apportait en toute chose, principalement avec

les petits, afin de leur en imposer plus facilement, s'adressa, le chapeau à la main, à la futaille organisée dont nous venons d'esquisser le véridique portrait.

« Est-ce à Mme de Grignac, lui dit-il, que j'ai l'honneur de parler?

— Ou... oui, *mossieu*, lui répondit-elle avec un accent charabia très-prononcé, tout en avalant le reste de son café et s'essuyant la bouche avec le bas d'un tablier sale et crotté : oui, *mossieu*, pour vous servir.

— Mon Dieu, Mme de Grignac, pardonnez si je vous dérange pour un objet étranger à votre commerce. Je voudrais avoir, mais sous le sceau du secret, quelques renseignements sur l'une de vos voisines qui est aussi, je crois, l'une de vos pratiques.

— Une de mes *praquites*, que vous dites? mais j'en ai *guiablement* des *praquites*, et des bonnes encore! De laquelle que vous voulez parler, mon bon *mossieu?*

— Avant de vous la nommer, je veux savoir si vous garderez le secret.

— Le *checret... fich'tra!* la mèrrre Grrignac est connue dans le quartier pour la discrétion même, fich'tra! et il n'y a pas une âme au monde

qui puisse dire que je suis une mauvaise langue, allez ! Moi, bavarde ! à quoi bon, s'il vous plaît? A quoi me servirait de vous dire que la *merchière* est entretenue par le boulanger du coin, qui vend son pain à faux poids pour lui donner des robes de *choie ;* et qu'à son tour la *merchière* elle donne des culottes et des cravates au fils du père Gublin, concierge du n° 13 ; puis, que le traiteur va faire *banquaroute* parce que son *banquetier*, qu'est brouillé avec madame la traiteuse, ne veut plus lui donner d'argent ; et puis, que l'épicier de *vis-jà-vis* n'a rien dans sa boutique ; que les pains de sucre sont en carton, ainsi que les paquets de bougies et de chandelles ; que les boîtes sont vides et les bocaux pleins d'eaux de toutes les couleurs pour éblouir la *praquite* et les passants. Eh, mon doux Jésus ! à quoi bon parler de *chela ?* est-ce que *chela* me regarde et vous aussi? Pour moi je déteste la médisance; allez, mon bon *mossieu*, vous devez voir que je ne suis pas une mauvaise langue, et que je n'aime pas m'occuper des affaires de mes *voigins...* »

Pendant que la fruitière débitait cette infernale kyrielle, le vicomte avait peine à se contenir ; vingt fois il lui prit envie d'envoyer à tous

les diables ce vieux magot qui, tout en disant qu'elle ne voulait pas se mêler des affaires de ses voisins, les déchirait tous sans pitié; mais l'intérêt qu'il avait de connaître la femme au voile vert lui fit prendre son mal en patience.

« Enfin, reprit l'imperturbable fruitière, quoi donc que vous me demandiez tout à l'heure? je ne m'en rappelle déjà plus.

— Je vous demandais, Mme de Grignac, si vous connaissiez, ici près, au nº 25, une respectable dame qui porte habituellement un voile vert et qui paraît presque aveugle?

— Ah! ah! j'y suis, j'y suis! répliqua la Grignac : *c'hest c'te* vieille maligne qui fait l'aveugle pour tromper Dieu et le diable! si je la connais, je le crois bien, fich'tra! *c'hest* une vieille *chorchière* qui a autant de vices que d'écus!

— Pourriez-vous, ma bonne Mme de Grignac, me dire son nom, d'où elle vient, ce qu'elle fait, enfin me donner quelques détails précis sur ses habitudes?

— Son nom, je ne le sais pas, ni personne. D'où *qu'alle vient?* elle vient certainement du sabbat! d'où voulez-vous donc que *cha* vienne, un vieux loup-garou pareil?

— Pardon, ma bonne dame, mais on m'a

dit qu'elle était compatissante, charitable !...

— Oui, *cha c'hest vrai* qu'on dit tout *chela*, mais personne ne le sait au juste; m'est avis à moi que *c'hest* une vieille *chorchière,* une vieille donneuse de *chorts*, qui ne fait rien sans consulter *Luchifer* avec *qui qu'elle* est enfermée du matin au soir; aussi personne n'entre jamais chez elle, c'est pire que dans une prison. Allez, *mossieu*, il y a quelque chose là-dessous, et bien sûr qu'elle a fait un pacte avec le malin et qu'elle lui a vendu son âme, car un soir que je lui portais un demi-quarteron de beurre, j'ai vu le diable comme je vous vois.

— Vraiment, ma bonne Mme de Grignac, vous en êtes bien digne, et je vous crois. Mais tâchez donc de me mettre un peu au courant de l'histoire de cette vieille sorcière, j'y suis plus intéressé que vous ne pensez.

— Je veux bien vous *chatisfaire*, mais surtout n'allez pas lui répéter ce que je vais vous dire, car elle me jetterait un *chort,* et que deviendrait la mèrre Grrignac si on lui jetait un *chort?* vous me le promettez, n'est-ce pas? Alors écoutez-moi bien.

« Il n'y a pas plus de trois mois que la vieille *elle* est tombée *ichi* à côté comme une bombe,

sans que l'on sache si elle venait du *chiel* ou de l'enfer. En arrivant dans le quartier, elle loua l'appartement où elle est, au rez-de-chaussée; toutes les fenêtres en étaient grillées; mais non contente de cela, elle en fit doubler les volets en fer, ainsi que la porte principale, dans laquelle elle fit pratiquer un guichet; cette porte est fermée de trois ou quatre *cherrures de chûreté* et elle ne l'ouvre jamais à personne. Quand elle sort pour aller à la messe ou au salut, le père Fleurus, son concierge, garde la porte à vue; notre saint-père le pape lui-même ne pourrait pas y entrer. Allez, *mossieu*, je suis bien *chûre* de ce que je dis, *c'hest* une vieille *chorchière* qui fait de la fausse monnaie pendant la nuit : il y en a même qui disent qu'elle a la poule noire! Mais, mon doux Jésus, je tremble en vous disant tout cela: surtout qu'elle ne sache jamais que je vous ai parlé d'elle, car elle serait capable de me changer en chien ou en chèvre, et, qui sait? peut-être même en poulet d'Inde!

— Soyez tranquille, M^me^ de Grignac, je suis homme discret, et d'ailleurs, comme je vous l'ai dit, j'ai plus d'intérêt que vous à me taire. Maintenant, s'il m'est permis de vous faire une observation, je vous dirai que vos craintes me

paraissent par trop exagérées, et que loin que cette femme ait autant de pouvoir que vous lui en supposez, elle me paraît au contraire fort malheureuse et avoir bien de la peine à vivre.

— De la peine à vivre, quand on a la poule noire, et qui *gnia* qu'à faire tourner le tamis pour avoir de l'argent? on voit bien que vous n'entendez pas ces choses-là comme moi, *mossieu;* et puis d'ailleurs *c'hest* qu'*alle* a encore des rentes *voyagères.*

— Oui, on dit tout cela, mais on n'en sait rien, répliqua le vicomte; pour moi, je crois qu'elle est dans la misère jusque par-dessus la tête.

— Si elle était si pauvre, reprit la mère Grignac avec sécheresse, pourquoi prendrait-elle tant de précautions pour empêcher le monde d'entrer chez elle? Allez, *mossieu*, bien *chûr* elle a un trésor, et un fameux encore! Le père Fleurus et sa femme *ils chavent* tout *chela*, mais ce sont de fins matois, vous auriez beau les questionner, il ne vous diraient rien.

— Ainsi, bonne Mme Grignac, vous croyez qu'elle a de l'argent, et même beaucoup?

— Tiens, *c'hte* malice! *c'hest*-y donc si difficile d'avoir un trésor quand on est *chorchière?* Je suis *chûre* qu'elle a des *miiards!*

— D'après les détails que vous venez de me donner, ma chère bonne dame, je ne pense pas que cette dame soit celle que ma famille recherche et dont la tête est dérangée. Au surplus, je vais m'informer auprès du père Fleurus et de sa femme, si cette dame est la comtesse de Gipavas, dont malheureusement le cerveau est détraqué depuis quelque temps.

— Ah! ah! ah! ah! une comtesse! merci, *j'chors* d'en prendre! *c'hest* une drôle de comtesse celle-là, qui va au *chabbat* toutes les nuits avec *Luchifer!*

— Adieu, Mme Grignac, jusqu'au revoir, dit Lussan en posant avec affectation une pièce d'or sur son comptoir.

— Adieu, adieu, *mossieu*. Mais, me fait-il rire avec sa comtesse! c'est la comtesse *Progerpine* sans doute, et elle est noble de la fabrique du diable! *C'hest* égal, il est bien comme il faut ce *mossieu*, et je n'ai pas trop perdu mon temps à jacasser avec lui, ajouta-t-elle en ramassant la pièce d'or: voilà un *petit chou* comme on les aime dans mon pays. »

Pendant que la mère Grignac continuait à marronner entre ses dents, Lussan était allé droit à la maison numéro 25; il en examine

avec soin, mais rapidement, l'extérieur, car plus il approche du but, et plus il apporte de circonspection dans ses démarches. Il entre d'abord dans la cour, revient sur ses pas, et entre dans la loge du concierge, située sous la porte à gauche, et où par hasard il ne se trouvait personne en ce moment. Il est bon de dire que la porte de la loge est surmontée de cette inscription en lettres de six pouces de haut : « *Adressez-vous à monsieur le concierge*, **S. V. P.** » et qu'à côté on lit, sur une ardoise attachée près de la croisée, cette autre inscription tracée en plus petits caractères :

SÉCURITÉ. DISCRÉTION.

« *Le citoyen Fleurus et madame son épouse font les ménages dans la maison seulement.* »

« Diable, dit Lussan, voici des républicains qui ne se prodiguent pas ! »

Enfin, maître pour un instant de la loge, il la parcourt rapidement des yeux, et fait ses petites remarques. Il la trouve d'une propreté irréprochable et passablement meublée : une pendule à colonnes en bois de citronnier, avec vases assortis garnis de fleurs ; quelques gravures, dont une représentant la bataille de Fontenoy, et pour

pendant, celle de Fleurus qui avait eu l'honneur de donner son nom à l'intrépide gardien de la maison. Une paire de fleurets en croix, des gants de buffle et un plastron, le tout formant trophée, témoignent de son culte pour les jeux de Mars et de Bellone. Au-dessous de ces instruments de mort, est un petit cadre en bois noir, renfermant le congé de réforme du nommé Jean Chrysostôme Gringilliard, natif de Gaudiempré en Artois, maître en fait d'armes. En ce moment le vicomte est interrompu dans sa lecture par l'arrivée d'un homme d'environ soixante-huit ans, d'une taille de cinq pieds huit pouces environ, maigre, mais d'une constitution athlétique, coiffé d'un bonnet de police orné d'une grenade, qu'il porte crânement sur l'oreille droite, cravaté militairement; au total, propre et ce qu'on appelle tiré à quatre épingles; mais le vieux brave, à la suite d'une blessure, avait eu la main gauche amputée. En voyant le vicomte, il saisit son bonnet de police, le lève, étend le bras, et d'un geste gracieusement calqué sur ceux du télégraphe, il salue en trois temps avec gravité.

« Pardon et excuse, mon *coronel*, dit-il au vicomte ; quoi que vous désirez ? »

Ce disant, il replaça son bonnet de police

avec ces mouvements automatiques qui caractérisent le vieux grognard.

« C'est moi, mon brave, dit le vicomte, qui vous demande pardon d'être entré chez vous en votre absence. Je suis d'autant plus charmé de vous rencontrer que je désire causer avec vous.

— J'en suis *t'enchanté,* répond l'intrépide janitor; vous n'avez sans doute pas l'honneur de me connaître, mais c'est *z'égal:* un ancien *curassier*, c'est solide *z'au* poste. Parlez, mon *coronel!*

— Il s'agit, citoyen Fleurus...

— Tiens! vous savez donc mon nom? interrompt le citoyen. D'où donc q'vous venez pour savoir que j'suis le citoyen Fleurus?

— Vous le saurez plus tard, dit le vicomte. Il s'agit, pour l'instant, citoyen Fleurus, de me rendre un service : c'est de me donner quelques renseignements sur la dame qui demeure chez vous et qui porte presque toujours un voile vert.

— Ah! vous voulez dire madame l'*alolyme*, madame l'*incomito*, comme on l'appelle dans la maison : je suis t'à vos ordres ; mais si vous voulez me permettre d'appeler Philippine Craperel,

ou, pour mieux dire, mon épouse, Mme Fleurus, c'est z'elle qui peut z'avoir celui de vous satisfaire ; elle a t'une langue dorée, et parle comme les aristocrates de *Colblance ;* enfin c'est une *frilosophe !*

—Ne dérangez pas madame, je vous en prie, » dit le vicomte.

Mais sans s'arrêter à cette prière, notre homme donne un coup de sifflet, et, deux minutes après, entre dans la loge une femme de belle taille, droite et roide comme un échalas, âgée de soixante à soixante-cinq ans environ. Sa mise, qui paraît dater de la fin du règne de Louis XV, est d'une propreté peu commune : sa tête est encaissée dans une coiffure en dentelle à carcasse plissée ; elle porte un caraco à manches courtes et dos froncé, le jupon de dessus est retroussé avec grâce dans les fentes des poches, et laisse voir celui de dessous, qui est en belle calmande à grandes raies ; elle est chaussée de mules en maroquin vert à hauts talons, et sa jambe, que rehausse l'éclat d'un bas fin et d'une irréprochable blancheur, laisse apercevoir des contours qui ne sont pas sans charme. Enfin, l'ensemble de son costume, et son maintien, avaient ce genre d'élégance que nos pères admiraient chez les

soubrettes de bonne maison, il y a trois quarts de siècle. Du reste, M^me Fleurus avait dû être belle, car ses traits, quoiqu'un peu flétris par l'âge, étaient encore fort bien.

En voyant le vicomte dans la loge, elle lui fit une profonde et gracieuse révérence ; puis après l'avoir prié de l'excuser de ce qu'elle l'avait fait attendre, elle lui offrit une chaise, en réclamant son indulgence pour son mari, qui avait eu l'impolitesse de le laisser debout.

« Je suis confus de vos bontés, madame, dit le vicomte, et je vous...

— Dis donc, madame, interrompit maître Gringilliard, ce *mossieur* a t'un service à te demander, une *confinence* à te faire.

— M. Fleurus, dit aigrement madame son épouse, il me semble que vous n'auriez pas dû vous permettre d'interrompre monsieur. Ensuite, est-ce qu'il ne vous serait pas possible de vous défaire de cette manière de parler, de ces *liaisons dangereuses* qui sont l'écueil de votre langue à chaque instant? On voit bien, mon ami, que vous avez servi dans les cuirassiers !...

— Un peu, mon neveu, j'm'en flatte, répliqua vivement le père Fleurus en se redressant et se posant devant sa femme. J'ai servi avec hon-

neur et gloire, j'ai t'été blessé en servant la république une, *invisible* et *intarissable*, à preuve qu'en v'là les marques, ajouta-t-il en montrant son moignon.

— C'est vrai, dit le vicomte, cela vous honore et je vous en félicite de tout mon cœur. Vous êtes un bon Français !

— Y a gros à parier qu'j'en suis t'un de bon Français; mais *gnia* pas de quoi faire tant de bruit quand on a fait son devoir ! J'avais juré de vivre libre ou de mourir en franc républicain, ce n'est pas ma faute si la république *s'est périe* avant moi !...

— Oui, reprit Mme Gringilliard, dont les opinions ne sympathisaient pas avec celles de son mari, la république vous a joliment récompensé ; elle vous a laissé la liberté... de tirer toute votre vie le cordon d'une main.

— Et vous donc, madame la ci-devant? qué qu'ça vous a donc rapporté d'avoir z'été à *Colblance* avec Pitt et Cobourg, et avec tous vos aristocrates? Vous y avez appris à faire la révérence, à parler du français qu'est un tas de *blagues* où je ne comprends rien ; faut-y pas faire tant d'embarras pour ça ?

— Taisez-vous, vieille croûte ! sachez que j'ai

appris à vivre dans le grand monde, moi, et que je ne serais pas déplacée dans un salon ; tandis que vous, vous vous en feriez chasser par la grossièreté de votre langage et de vos manières populacières !

— J'suis du peuple ! c'est vrai, mais du peuple souverain, Mme Fleurus ! Tâchez à l'avenir d'en parler avec respect du peuple souverain, entendez-vous ? Un soldat républicain n'a que faire de science pour se battre, et je soutiens qu'entre ses mains un bon bancal vaut mieux que toutes vos *grand'mères* et toutes vos *rhitouriques*, qui sont autant d'inventions d'un tas de faignants ! Du fer et du pain, mille cartouches, c'est assez pour aller à la gloire ! Je parle sans *illusions*, moi ; et qu'importe que vous *saviez* vous tirer d'affaire dans un salon, lorsque votre position vous force de rester à la porte avec votre digne époux ?

— Le savoir aura toujours son prix, dit Mme Fleurus avec son air pincé, et je vois avec peine, mon cher mari, que vous ne soyez pas compétent pour trancher la question. Quant à votre république, je l'ai en horreur à cause de tout le mal qu'elle a fait : elle a tout détruit, religion, morale, royauté légitime !... Hélas !

prions et craignons Dieu, car tout bon et miséricordieux qu'il est, il se lassera, et peut-être le jour n'est pas loin où il punira les hommes d'avoir porté une main parricide et sacrilége sur le trône et l'autel! Pardon, continua Mme Fleurus en s'adressant au vicomte, pardon d'avoir poussé si loin cette discussion en votre présence; mais mon mari a beau dire et beau faire, je n'oublierai jamais tout ce que je dois à la noblesse!

— Respect à l'opinion de chacun, Mme Fleurus, dit le vicomte, même à celle de votre mari, quoique par le privilége de ma naissance je doive me ranger à la vôtre. En effet, et quoiqu'il n'entre pas dans mes habitudes de tirer vanité de ce qui n'est qu'un jeu de la destinée, je vous apprendrai avec bonheur que je suis né gentilhomme!

— Je l'aurais deviné, monsieur, dit Mme Fleurus en prenant son ton le plus aimable, je l'aurais deviné à vos manières bonnes et polies, qui sont l'apanage des gens de qualité. Enfin, ajouta-t-elle, veuillez me dire en quoi je puis vous servir?

— Voici, madame, le motif qui m'amène chez vous : je suis originaire de la Flandre française; ma famille réside à Saint-Sylvestre-Cappel, et je me nomme le marquis de Wolblek. Lors de la

dernière révolution, ma grand'mère a perdu la tête, et il y a environ un an qu'elle s'est enfuie du château, emportant une somme de quatre à cinq mille francs. Je suis à sa recherche, et, d'après des renseignements précis que l'on m'a fournis récemment, j'ai lieu de croire que c'est dans cette maison qu'elle s'est retirée, et où elle est connue sous le nom de la dame au voile vert.

— Je regrette d'avoir à détruire vos espérances, monsieur le marquis, dit Mme Fleurus, mais la dame dont vous parlez habite ici depuis deux ans, elle ne peut donc être votre parente. »

Mme Fleurus mentait lorsqu'elle disait que la dame au voile vert habitait depuis deux ans la maison confiée à la garde de son époux. De Lussan le savait bien, mais il ne pouvait lui laisser voir qu'il était instruit de ce qu'il paraissait vouloir apprendre; la portière, d'ailleurs, ne faisait, suivant toutes les probabilités, qu'obéir aux instructions qu'elle avait reçues.

« En effet, répliqua de Lussan un peu déconcerté, s'il est vrai qu'il y ait deux ans que cette dame est votre locataire, elle ne peut être celle que je cherche. Vous excuserez donc, madame, une démarche qui, comme vous le voyez, était fondée sur une curiosité fort naturelle. Toute-

fois, ce qui avait le plus contribué à me faire ajouter foi aux renseignements que l'on m'avait donnés, c'est que la dame que vous avez chez vous passe, dans le voisinage, pour folle, ce qui lui donne un grand air de ressemblance avec ma malheureuse grand'mère.

— Hélas! monsieur le marquis, répondit Mme Fleurus, le monde est bien sot, bien méchant! on traite cette dame de folle parce qu'elle ne voit personne et qu'elle est assidue à l'église; mais la vérité est qu'elle n'est pas folle du tout, je puis vous l'attester.

— Ah! bah! dit maître Fleurus, si elle n'est pas folle, c'est bien *d'hasard*. Quoi donc qu'elle va faire tous les jours du matin jusqu'au soir avec ses calotins, si elle n'est pas folle?

— M. Fleurus, lui répondit sa femme, il me semble que vous devriez parler avec plus de politesse d'une dame qui vous fait vivre, et d'une classe d'individus qui ont droit au respect de tous.

— De quoi qu'é m'fait vivre? Si je l'y garde son magot, n'est-y pas juste qu'é m'paye? Et quant à tous vos *églisiers*, quoi que je tiens d'eux donc, moi? Je ne connais que les curés de la république, les *théophilou-en-troupe!*...

— Elle a donc de la fortune, la dame au voile vert? ajouta de Lussan.

— A cet égard, je n'ai point de réponse à faire à monsieur le marquis, dit Mme Fleurus. Je ne me suis jamais permis d'adresser à cette dame la moindre question sur sa position, parce que les affaires de nos locataires ne me regardent pas, et monsieur le marquis est trop bien élevé pour provoquer une indiscrétion.

— Vous vous méprenez sur le but de ma question, répondit le vicomte un peu piqué : je n'ai nul motif d'être curieux de ces sortes de choses, et si je vous ai demandé si cette dame avait de la fortune, c'est tout machinalement, et surtout sans l'intention de vous faire manquer à vos devoirs. »

Le vicomte vit bien qu'il n'y avait rien à espérer, ni de cette vieille caricature, ni de son imbécile de mari; d'ailleurs il suffisait de les voir un instant pour être persuadé que, pour peu que la vieille eût conservé son bon sens, jamais elle n'aurait choisi de pareils confidents. Il prit donc le parti de laisser croire qu'il n'avait éprouvé aucune contrariété de la manière dont la précieuse concierge lui avait fermé la bouche, et, quoique peu satisfait du résultat de son en-

quête, il en savait du moins assez pour dresser d'autres batteries qui le missent à même de venir à bout de ses desseins. Il se retira donc en comblant les Fleurus de politesses et de salutations.

Nous connaissons trop de Lussan comme homme de résolution pour croire qu'il se rebute devant les obstacles, et qu'il se tienne pour battu par la puissance d'inertie des Fleurus. Il éprouva bien quelques regrets d'avoir si mal réussi d'abord auprès de ces cerbères ; mais l'espoir d'être plus heureux une autre fois releva son courage. « Deux cent mille francs en or, argent, diamants, en billets de banque, cent mille francs en rentes au porteur, quelle immense proie ! se disait-il ; la laisserai-je donc échapper ? Vrai supplice de Tantale, j'y touche, je ne puis... mais non, dussé-je y périr, il faut absolument que j'en vienne à bout ! »

On pense bien que dès le jour même de l'entretien qu'il avait eu avec le vicaire de Saint-Roch, et par suite duquel il avait été instruit de tout ce qui se rattachait à la dame au voile vert, de Lussan n'avait pas manqué d'en rendre compte à son ami Salvador. Tous deux s'étaient ingéniés à qui mieux mieux pour mettre la vigilance des Fleurus

en défaut; mais la bêtise du mari, plus redoutable encore que l'esprit et l'astuce de la femme, avait déconcerté tous leurs projets. Vainement ils leur avaient lâché émissaires sur émissaires; le père Fleurus, en esclave docile de sa femme, qu'il regardait comme un oracle, les renvoyait à celle-ci et ne répondait jamais autre chose que : « Adressez-vous *t'à mame* Fleurus, moi j'ignore la chose de *mame l'Alolyme.* » Quant à Mme Fleurus, élevée avec les grands, au milieu de ce monde tout confit en menteries, feint, fardé et dangereux, elle possédait au suprême degré l'art de dissimuler, et après une heure d'entretien avec elle, on se trouvait tout étonné de ce que ses phrases filandreuses n'avaient pas fait faire un pas à la question.

Il fallait donc renoncer à cette importante affaire qui promettait un si beau résultat : c'est à quoi ne pouvaient se résoudre ni de Lussan, ni Salvador, et ils cherchaient tous les moyens d'arriver au but qu'ils voulaient absolument atteindre, lorsqu'ils furent arrêtés tous deux.

# XLVIII

## SUITE DU PRÉCÉDENT.

Les exigences de notre récit nous forcent à conduire nos lecteurs dans un lieu que nous ne nommerons pas, mais que la courte description que nous allons essayer d'en faire fera suffisamment connaître.

De la boutique d'une maison sise dans une des petites rues qui débouchent sur le boulevard Bonne-Nouvelle, on a fait un petit salon, tapissé seulement d'un papier rouge commun.

Ce salon (puisque salon il y a) est meublé seu-

lement d'une grande table ronde couverte d'un tapis vert, d'un canapé en velours d'Utrecht jaune, et de quelques chaises en merisier couvertes en crin ; quelques mauvaises lithographies dans des cadres dorés sont appendues aux murs ; une pendule d'albâtre et deux vases de porcelaine dorée, dans lesquels se prélassent deux grosses touffes de fleurs artificielles, ornent la cheminée.

Un bon feu brûle dans l'âtre, et répand dans le salon une douce chaleur qui paraît réjouir fort ceux qui s'y trouvent.

D'abord six femmes encore jeunes et à peu près jolies, décolletées, vêtues seulement, bien que la température soit froide et qu'elles soient forcées de sortir de quart d'heure en quart d'heure, de robes de soie assez légères, de couleurs claires ; ensuite deux hommes dont la physionomie ressemble à celle de tout le monde, si ce n'est qu'elle est plus belle que celles que l'on rencontre ordinairement. L'un de ces hommes est vêtu d'une redingote et d'un pantalon bleus assez propres ; l'autre, d'un pantalon de velours côtelé et d'une blouse de chasse de toile grise presque neuve.

Nous venons de dire que la physionomie de

ces deux hommes était plus belle que celles que l'on rencontre ordinairement ; nous devons ajouter, cependant, que celui qui est vêtu d'une redingote porte des lunettes vertes qui font un assez vilain effet, et que l'autre a l'œil droit couvert d'un bandeau de taffetas noir. Tels qu'ils sont, cependant, ces messieurs paraissent plaire infiniment aux habitantes du lieu dans lequel ils se trouvent, qui toutes, à l'exception d'une fort jolie brune qui est assise à l'écart et ne paraît pas s'occuper de ce qui se passe autour d'elle, leur prodiguent une foule de petits soins et de gracieux sourires.

Nos lecteurs comprendront l'empressement et l'amabilité de ces dames, lorsque nous leur aurons dit que les deux messieurs ont commandé un énorme bol d'eau-de-vie brûlée qu'une servante vient d'apporter tout enflammée sur la table.

« Allons, Flamant, versez du punch à ces dames, dit à son compagnon l'homme aux lunettes vertes.

— Très-volontiers, mon cher Albert, répondit Flamant, qui prit avec une grâce toute particulière la cuiller à potage, digne accompagnement d'un punch servi dans un saladier, et

qui remplit jusqu'aux bords les verres destinés aux dames.

— Eh bien ! Élisabeth, dit une de ces dernières à la jolie brune assise à l'écart, tu ne viens donc pas prendre un verre de punch ?

— Je n'ai pas soif, répondit Élisabeth d'une voix brève,

— Viens donc, bête, il est bon, et ces messieurs disent que quand il n'y en aura plus il y en aura encore. »

Élisabeth ne prit seulement pas la peine de lever la tête pour regarder celle qui l'interpellait.

« Laisse-la donc, dit une des femmes à celle qui venait de parler ; ne sais-tu pas que lorsqu'elle s'est fourré quelque chose dans la tête, il n'y a pas moyen de la faire changer d'idée ?

— Ah ! il n'y a pas moyen de me faire changer d'idée ! s'écria Élisabeth en se levant brusquement du siége qu'elle occupait. Eh bien ! c'est ce qui vous trompe, j'en vais boire du punch, et plus que vous encore. »

Et joignant l'effet aux paroles, Élisabeth prit l'un après l'autre plusieurs verres et les vida chacun d'un seul trait.

« Cette malheureuse est folle, dit à voix basse

Flamant à celle des femmes qui se trouvait près de lui.

— Un peu, répondit la fille, mais c'est égal, c'est une bonne camarade, et ses accès ne durent pas longtemps,

— Et on la garde ici?

— Elle est jeune, elle est jolie, n'est-ce pas tout ce qu'il faut? »

Pendant que Flamant et la fille échangeaient ensemble les quelques paroles qui précèdent, Élisabeth, qui était restée debout près de la table, s'approcha doucement d'Albert; elle s'assit sur ses genoux, et après lui avoir adressé le plus gracieux sourire qui se puisse imaginer, elle lui demanda une petite somme que celui-ci s'empressa de lui donner: lorsqu'elle eut obtenu ce qu'elle désirait, elle sortit, en courant, du salon.

La femme qui causait avec Flamant avait remarqué ce qui venait de se passer.

« Vous lui avez donné de l'argent? dit-elle à Albert.

— Oh! peu de chose, répondit-il, mais que signifie tout ceci?

— Raconte à ces messieurs l'histoire d'Élisabeth Neveux, dit une des femmes, ça les

amusera, c'est plus drôle qu'un mélodrame de la Gaieté.

— Je ne demande pas mieux si ça peut leur faire plaisir.

— Contez, charmante, répondit Flamant à cette question indirecte, contez, vous parlez si bien que nous vous écouterons avec infiniment de plaisir, n'est-il pas vrai, cher Albert? »

Celui-ci fit un signe affirmatif.

« Je commence alors, dit la fille après avoir avalé un verre de punch.

— Nous t'écoutons.

— Élisabeth Neveux appartient à une famille d'honnêtes cultivateurs de la Lorraine; elle est née à la Croix-Dieu, un joli petit village des environs de Lunéville. Élisabeth avait si souvent entendu parler de Paris, les gens de son village que le hasard avait conduits dans la grande ville faisaient un si beau récit des choses merveilleuses que l'on y voyait, qu'elle mourait d'envie d'y venir à son tour; aussi, lorsqu'elle eut atteint ses dix-huit ans, elle pria son père de la laisser partir, et le bonhomme, qui ne savait rien refuser à sa fille, la conduisit un beau jour à la diligence, et la vit partir sans inquiétude, parce qu'il savait qu'elle serait reçue à sa des-

cente de la voiture par l'aîné de la famille qui était depuis longtemps à Paris, où il exerçait la profession d'ouvrier serrurier. Élisabeth alla donc en arrivant à Paris loger chez son frère, et pendant quelque temps sa conduite fut irréprochable, tout le monde vantait sa sagesse et sa modestie en même temps que sa beauté; malheureusement son frère, qui cherchait à lui procurer toutes les distractions que lui permettait sa fortune, la conduisit un soir à un petit bal de la rue Saint-Antoine, que l'on appelle le bal des Acacias. A ce bal elle fit la rencontre d'un beau jeune homme: ce beau jeune homme lui fit la cour, et, ma foi, il lui arriva ce qui est arrivé à plus d'une jeune fille, elle se laissa séduire, et un soir son frère l'attendit vainement pour souper. Elle était partie avec le jeune homme en question.

« Pierre Neveux, le frère d'Élisabeth, chercha longtemps sa sœur sans pouvoir la trouver: ce ne fut que par hasard qu'il apprit longtemps après qu'elle habitait sous le nom de Mme Lion... »

— De Mme Lion? dit Flamant.

— Est-ce que vous connaissez l'amant d'Élisabeth? répondit la narratrice, c'était un voleur.

— Je n'ai pas de pareilles connaissances, mais

je sais en partie le reste de l'histoire de votre compagne : son frère se présenta un jour chez elle, rue des Lions-Saint-Paul; elle venait d'avoir une violente altercation avec son amant qui était rentré ivre, accompagné d'un de ses pareils, nommé, je crois, Maladetta : Pierre Neveux voulut prendre le parti de sa sœur, que les deux voleurs se permettaient de maltraiter devant lui; ces derniers essayèrent de le malmener à son tour, et ma foi, comme il était doué d'une force herculéenne et qu'il tenait à la main un de ces forts marteaux dont se servent habituellement les gens de son état, il tua les deux bandits et ensuite s'esquiva; ce sont les journaux du temps qui m'ont appris ce que je viens de vous dire; quant au reste, je l'ignore.

— Voilà ce qui arriva ensuite : Élisabeth fut arrêtée. Diverses circonstances ayant fait supposer qu'elle savait quel était l'assassin, on voulait qu'elle le fît connaître à la justice; c'est ce qu'elle ne voulait pas faire : elle ne pouvait se résoudre à dénoncer son frère, son frère qui ne s'était rendu coupable que parce qu'il avait voulu la défendre; aussi elle resta longtemps en prison, elle ne fut mise en liberté que lorsque l'on fut parvenu à s'emparer de Pierre Neveux.

Le malheureux ouvrier fut traduit en cour d'assises et condamné à dix ans de travaux forcés : Élisabeth fut tellement affligée d'être la cause de la condamnation de son frère, qu'elle perdit complétement la raison, elle fut mise à la Salpêtrière : les célèbres docteurs attachés à cet établissement lui rendirent à peu près la raison après un traitement d'une année; elle fut alors mise dans la rue, il faisait froid, elle était à peine couverte de quelques mauvais vêtements, elle avait faim. Elle ne pouvait, après ce qui s'était passé, penser à retourner dans sa famille ; que pouvait-elle faire? Elle entra ici, mais il faut croire que le métier ne lui convient pas, car depuis quelque temps sa tête s'est dérangée de nouveau : souvent elle est triste, elle ne dit rien à personne ; quelquefois elle est d'une gaieté folle, alors elle boit outre mesure, sans doute pour s'étourdir; mais quelles que soient les préoccupations qui l'agitent, qu'elle soit triste ou gaie, elle n'oublie jamais que son malheureux frère est au bagne de Toulon, qu'il souffre et qu'elle est la cause de ses malheurs; elle met de côté tout l'argent qu'elle peut se procurer, et lorsqu'elle est parvenue à amasser une petite somme, elle l'adresse à Pierre Neveux, qui ne sait pas ce que fait sa sœur.

Comme ces envois se sont renouvelés et se renouvellent assez souvent, il est probable que ce pauvre garçon, qui, à ce que l'on assure, se conduit parfaitement bien, trouvera en sortant du bagne une somme qui lui facilitera les moyens de fonder un petit établissement; mais il ne trouvera pas sa sœur, les médecins disent qu'elle porte dans son sein le germe d'une maladie mortelle, et que c'est tout au plus si elle a encore deux ans à vivre, et ce n'est que dans six ans que Pierre Neveux sera mis en liberté. »

La narration fut interrompue par l'entrée dans le salon d'un homme dont le brillant costume arracha à toutes les femmes des exclamations admiratives ; il était vêtu d'un superbe paletot sauce poulette, d'un pantalon bleu Haïti : une chaîne d'or décrivait de nombreux contours sur son gilet de velours noir, son cou était emprisonné dans une cravate de satin rouge, il était coiffé d'un chapeau à long poil, chaussé de bottes vernies, et il tenait à la main un magnifique jonc à pomme d'or : tout cela était neuf.

« Vous vous êtes bien amusés, mes gaillards, tandis que je m'échinais à courir, dit-il à Flamant et à Albert ; mais ça m'est égal, tout est arrangé pour le mieux, et je vais avoir mon tour !

Du punch, s'écria-t-il en frappant à coups redoublés sur la table, du punch ! »

La maîtresse du lieu accourut tout effarée, et demanda d'une voix revêche pourquoi l'on faisait un tel tapage dans une maison honnête.

« Parce que nous voulons du punch, et du soigné, » répondit le fashionable en jetant négligemment deux pièces d'or sur le tapis vert qui couvrait la table.

La vue de l'or calma subitement la vieille mégère, ses traits renfrognés se rassérénèrent.

« On va vous servir, mon poulet, dit-elle, on va vous servir : un peu de patience, causez avec ces dames en attendant. »

Le fashionable se jeta négligemment sur le canapé de velours d'Utrecht.

« Il est à moitié ivre, dit Albert à son compagnon.

— Cela ne m'étonne pas, dès que ces misérables ont quelques pièces d'or à leur disposition, voilà l'usage qu'ils en font.

— Je ne lui en voudrai pas, s'il s'est acquitté avec intelligence des diverses missions dont nous l'avons chargé.

— C'est ce qu'il faudrait savoir. »

Flamant et Albert s'étaient retirés à l'extré-

mité du salon, pour échanger les quelques paroles qui précèdent; ils firent signe au fashionable de venir les y trouver.

Celui-ci, qui avait préalablement demandé aux dames si la fumée du tabac ne les incommodait pas, et qui avait obtenu une réponse conforme à ses désirs, tira de sa poche une pipe de terre culottée, qu'il alluma avant de s'approcher d'eux.

« Voyons, mon cher Vernier, lui dit Albert (nos lecteurs ont déjà deviné que cet individu n'était autre que Salvador, et que celui que jusqu'à présent nous avons appelé Flamant était le vicomte de Lussan), vous êtes quelque peu gai, mais vous êtes en état de nous écouter et de nous répondre, n'est-ce pas ?

— A mort, j'ai bu *quelques glacis de lance d'aff* (1) ; mais je suis aussi sain d'esprit que de corps, et ce n'est pas peu dire, le coffre est bon, tonnerre !

— Dites-nous alors ce que vous avez fait depuis ce matin ?

— Très-volontiers, et vous allez voir que j'ai bon pied, bon œil : en vous quittant, je suis allé trouver Louis l'Aventurier ; il m'a donné, ainsi

(1) Verres d'eau-de-vie.

que je m'y attendais, *trois mille balles* (1) des bijoux de la danseuse, il m'a de plus *renfrusquiné* (2).

— Ensuite?

— Ensuite, comme je savais que vous n'auriez pas, dans la maison où je vous avais priés de m'attendre, le temps de vous ennuyer, je suis allé déjeuner copieusement.

— Ensuite?

— J'ai pris un cabriolet, et je suis allé retrouver Louis l'Aventurier qui m'attendait chez un marchand de vin de la cour Saint-Martin; nous nous sommes de suite mis en campagne, et après avoir longtemps cherché, nous avons enfin trouvé, dans une maison isolée et sans portier de la rue de l'Ouest, ce qu'il vous fallait : un petit appartement composé de deux pièces et d'une cuisine. L'appartement a été loué par Louis l'Aventurier, qui a donné son nom et son adresse, soi-disant pour deux parents qui arrivent ce soir ou demain matin de la province : l'appartement a été meublé de suite, on y a apporté des malles pleines de inge et d'habits, de sorte que vous pouvez y

(1) Francs. — (2) Rhabillé

arriver les deux mains dans vos poches, sans inspirer le moindre soupçon ; à l'heure qu'il est, il est prêt à vous recevoir, et j'ose dire que vous y serez en sûreté : voici votre clef et le passe-partout : pour que vous ne vous trompiez pas, j'ai écrit sur la porte le nouveau nom de Rupin.

— Et Louis l'Aventurier ne sait pas pour qui il a loué cet appartement?

— Il sait seulement qu'il doit être habité par deux *grinches* (1) qui viennent de s'évader de là-bas ; il a donné les nouveaux noms que vous avez adoptés, et tout a été dit. Louis l'Aventurier fait tout ce qu'on veut lorsqu'on le paye bien, aujourd'hui cependant il s'est montré bon *zigue* (2), il ne m'a pris que mille francs pour le tout.

— Nous allons te les remettre.

— Je n'en veux pas, il me reste deux mille francs, c'est assez pour attendre, en menant joyeuse vie, une nouvelle affaire.

— Nous n'en ferons plus qu'une à Paris, mon cher Vernier, mais celle-là sera bonne, je t'en réponds.

(1) Voleurs. — (2) Bon enfant.

— Celle de la dame au voile vert dont vous parliez ce matin avec Rupin ?

— Tu l'as dit.

— Elle demeure toujours rue Thérèse, numéro 25, je m'en suis assuré.

— Réussirons-nous ? dit Salvador, qui avait jusque-là écouté, sans y prendre part, les propos échangés entre Vernier les Bas bleus et le vicomte de Lussan.

— Il le faudra bien, mon cher Albert, dussions-nous, pour entrer chez cette vieille mégère, passer par le trou de la serrure : nous ne pouvons, avec la misérable somme que nous possédons, songer à passer à l'étranger.

— Vous l'avez dit, nous risquerons le tout pour le tout, et si nous échouons, on ne nous prendra pas vivants.

— Cela coule de source ; je ne me soucie pas pour ma part de retourner à Bicêtre, cette maison me déplaît horriblement, on y traite un gentilhomme absolument comme le dernier des manants.

— Et je suis des vôtres ? ajouta Vernier.

— C'est convenu, nous nous mettrons à l'œuvre dès que notre ami aura fabriqué les papiers qui nous sont nécessaires pour quitter la France. »

La conversation des trois bandits fut interrompue par l'entrée dans le salon d'une bonne qui portait un vase d'une plus grande capacité que celui qui venait d'être servi, et plein jusqu'aux bords d'un punch flamboyant ; elle était suivie par la maîtresse du lieu, qui posa sur la table deux assiettes de porcelaine, sur lesquelles se prélassaient quelques douzaines de biscuits de Reims.

La bonne, qui n'avait pas remarqué les trois hommes qui causaient ensemble à l'extrémité du salon, allait se retirer, après avoir posé sur la table le vase dont elle était chargée ; elle en fut empêchée par une des femmes.

« Reste avec nous, Céleste, lui dit cette femme, tu boiras un verre de punch et tu nous chanteras quelque chose.

— Je n'ai pas le temps, répondit Céleste, c'est aujourd'hui mon jour de sortie : ce n'est que parce que j'avais oublié quelque chose que je suis rentrée ; je vais sortir.

— Je t'en prie, ma bonne Céleste, reprit la femme qui venait de parler, chante-nous quelque chose.

— Je ne vous chanterai rien ; vous avez de douces paroles dans la bouche lorsque vous

voulez obtenir quelque chose, et vous vous moquez de ma laideur, vous m'appelez la *mouchique* (1), lorsque vous avez obtenu ce que vous désiriez ; je ne vous chanterai rien.

— Messieurs, messieurs, joignez-vous à ces dames, dit la maîtresse du lieu, priez Céleste de chanter, vous n'en serez pas fâchés, elle chante à ravir, et en musique encore. »

De Lussan, toujours excessivement poli, crut devoir adresser quelques mots à la femme dont on vantait avec tant d'emphase le talent musical.

Céleste regarda le vicomte avec tant de fixité que celui-ci en fut presque troublé, et l'effroyable laideur de cette femme lui fit faire un pas en arrière.

« Je n'ai rien à refuser à d'aussi gracieuses invitations, » répondit Céleste.

Et, sans plus se faire prier, elle attaqua les premières mesures du grand air de *la Reine de Chypre*.

« C'est la marquise de Roselly, dit de Lussan à Salvador, tandis qu'elle chantait.

— Il n'est que trop vrai, répondit celui-ci, et je crois qu'elle nous a reconnus.

(1) Laide.

— Que faire ?

— Attendre : nous ne risquons rien ; elle n'a pas sujet de se plaindre de nous et sa position n'est guère meilleure que la nôtre ; nous n'avons donc rien à redouter. »

Salvador ne se trompait pas, Silvia les avait reconnus. Tandis que les autres femmes et Vernier les Bas Bleus, émerveillés, l'applaudissaient avec fureur, elle s'approcha des deux amis et leur dit à voix basse :

« M. le marquis de Pourrières et M. le vicomte de Lussan sont-ils contents de la chanteuse?

— Pas d'imprudence, ma chère Silvia, lui répondit Salvador, suivez-nous lorsque nous sortirons d'ici, mais ne nous abordez que lorsque nous serons arrivés chez nous.

— C'est bien; mais n'espérez pas m'échapper, j'aurai l'œil sur vous. »

Lorsque minuit sonna, Salvador et de Lussan manifestèrent l'intention de quitter les aimables habitantes du lieu quelque peu suspect dans lequel ils se trouvaient : toutes les instances qu'on fit pour les retenir furent inutiles.

« Nous vous embarrassons depuis assez longtemps, dirent-ils à la maîtresse du lieu, une séance de douze heures nous paraît suffisante

pour une première visite; mais nous vous laissons notre ami pour vous consoler de notre absence, c'est un joyeux compagnon dont vous serez satisfaite. »

Vernier les Bas bleus avait en effet déclaré à ses deux compagnons qu'il se trouvait en trop bonne compagnie pour quitter la place avant le lendemain matin.

Salvador et de Lussan arrivèrent sans encombre à leur nouveau domicile : Silvia, qui, ainsi que cela avait été convenu, les avait suivis sans leur parler, entra avec eux.

Silvia ne pouvait savoir mauvais gré à Salvador, que les événements s'étaient chargés de justifier à ses yeux, de ce qu'il l'avait abandonnée au moment où le sort venait de la frapper si cruellement; elle ne lui fit donc aucun reproche et parut très-joyeuse de ce qu'il avait pu se soustraire à la triste fin qui lui était destinée; elle lui expliqua comment, après avoir reçu le petit billet qu'il lui avait adressé au moment où il se disposait à quitter Paris, elle s'était empressée de quitter sa demeure, emportant avec elle ce qu'elle possédait de plus précieux. De chez elle, elle s'était fait conduire dans une maison de santé où elle s'était fait passer pour une dame

italienne, ce qui lui avait été facile, attendu qu'elle connaissait parfaitement la langue du pays dont elle se disait native. Elle était restée dans cette maison assez longtemps, mais ses ressources étant à peu près épuisées, elle avait été forcée d'en sortir. Elle avait d'abord essayé d'utiliser ses connaissances musicales, mais cela ne lui avait pas été possible, attendu que sa figure était devenue si affreuse qu'elle épouvantait ses jeunes élèves ; enfin, de chute en chute et ne sachant de quel bois faire flèche, elle était tombée, après avoir vainement cherché sa mère, dans la maison où il venait de la rencontrer.

Silvia, Salvador et de Lussan furent éveillés le lendemain matin par Vernier les Bas bleus, qui rentra chez eux suivi de deux garçons restaurateurs qui apportaient tout ce qu'il fallait pour faire un somptueux déjeuner ; quelques mots lui expliquèrent la présence de Silvia.

« Elle n'est pas belle la particulière, dit-il, mais c'est égal, si le *bêcheur* (1) n'a pas menti, c'est une luronne, et je suis bien aise qu'elle soit avec nous, si surtout elle plaît à Rupin.

— Elle ne me plaît pas, répondit Salvador, mais je la supporte ; il le faut bien.

(1) L'avocat du roi ou le procureur général.

— Eh bien, alors, reprit Vernier les Bas bleus, pourquoi ne pas s'en débarrasser ? »

Et il fit un geste significatif, traduction fidèle de sa pensée.

« Par exemple ! s'écria de Lussan, une compagne d'infortune !

— Et qui, après tout, peut nous être utile, ajouta Salvador.

— A table ! dit Silvia qui venait d'achever de mettre le couvert et qui n'avait pas entendu les paroles échangées entre les trois complices, à table !... »

Ils s'empressèrent tous d'obéir à cette invitation, et ils firent honneur aux vins fins et aux mets délicats apportés par Vernier les Bas bleus.

Plusieurs jours se passèrent ainsi : grâce à l'obligeance intéressée de Louis l'Aventurier et au talent de faussaire de Salvador, les membres de cette société de bandits étaient tous munis de passe-ports en règle : il ne leur manquait que de l'argent pour être en mesure de quitter la France, ainsi qu'ils en avaient l'intention, celui qu'ils avaient volé à la danseuse Coralie commençant à s'épuiser : il était donc temps de penser à la dame au voile vert.

De nouvelles démarches furent faites, mais

les obstacles devant lesquels avaient échoué les ruses précédemment mises en œuvre existaient toujours ; comment les surmonter ?

Salvador et de Lussan s'étaient plaints à plusieurs reprises devant Silvia des difficultés insurmontables que présentait cette entreprise et de la nécessité où ils seraient de l'abandonner, et toujours elle avait paru indifférente à leurs soucis. Mais enfin, vaincue par leurs doléances, et voyant qu'ils avaient épuisé sans succès tous les moyens, toutes les ressources, jalouse de leur montrer sa supériorité, elle leur rappela la part qu'elle avait prise à l'affaire du père Josué, et elle leur jura qu'elle viendrait à bout de celle-ci.

« Oui, messieurs, ajouta-t-elle en s'exaltant, je réussirai si vous me promettez de suivre docilement mon plan ; vous reconnaîtrez encore une fois que rien ne résiste à l'imagination et au génie d'une femme douée d'une volonté forte. »

En disant ces mots, ses yeux brillent d'un éclat sinistre ; l'inspiration satanique dont elle vient de recevoir la commotion perce à la surface !

Salvador et de Lussan, confiants dans une parole qui ne leur a jamais manqué, partagent l'enthousiasme de Silvia ; ils la pressent tour à

tour dans leurs bras, et, malgré l'horreur que doivent inspirer ses traits, ils la proclament la première femme du monde !

« Demain matin, dit-elle, je me mettrai à l'œuvre ; tenez-vous prêts à me seconder. »

Cette promesse porte leur joie au comble ; ils épuisent les formules adulatrices : l'encens brûle devant l'horrible divinité ! Mais enfin, quand leurs sens sont un peu plus calmes, de Lussan, dont le caractère soupçonneux s'ouvre difficilement à la confiance, ne veut pas se livrer en aveugle aux entreprises de l'artificieuse Silvia.

« Au nom du ciel, lui dit-il, je vous en conjure, dites-nous quels sont les moyens que vous comptez employer pour réussir ; je brûle d'impatience d'être initié à ce secret important.

— Écoutez-moi, dit Silvia avec emphase et du ton d'une sibylle qu'agite un fanatisme sacré : l'impuissance de vos conceptions, le secours que vous êtes forcé d'implorer d'une femme privée des avantages naturels de son sexe, tout m'annonce que vous touchez à une décadence prochaine. Vous avez jusqu'ici vécu dans une position brillante, grâce à quelques expéditions heureuses auxquelles j'ai pris une assez grande part ; mais, rappelez-vous-le bien, une longue suite de ha-

sards est une chaîne fatale dont le prolongement amène nécessairement le malheur. Une catastrophe me paraît donc certaine, inévitable, et vous y succomberez, car, dans la carrière du crime, malheur à qui s'arrête ou regarde en arrière! Quant à moi, j'espère d'autant mieux échapper à l'adversité que c'est dans mon propre malheur que je veux puiser les chances de réussite. En un mot, c'est sur ma laideur, oui, sur cette figure, jadis si belle, aujourd'hui si horrible, que repose le succès de cette dernière entreprise. A une autre époque, je dus mon bonheur à la régularité de mes traits; eh bien! je veux dompter la nature, et que la laideur même me serve à vaincre les obstacles devant lesquels vous êtes venus vous briser. Je bénis donc mon destin, tout affreux qu'il est, puisqu'il m'est permis encore une fois de vous guider dans la carrière... A demain l'attaque! »

Le lendemain matin, Silvia fut exacte. Elle développa son plan, dans tous ses détails, à ses complices. Ils le trouvèrent si adroitement conçu qu'ils l'applaudirent à plusieurs reprises.

« Trouvez-vous, leur dit-elle, à Saint-Roch, à neuf heures; vous jugerez par vous-mêmes si mon déguisement n'inspire aucun soupçon, et,

en même temps, de l'effet que ma présence produira sur la femme au voile vert. »

A l'heure indiquée, les deux bandits étaient au poste. La vieille dame ne tarda pas à arriver; elle alla se placer à quelques pas du confessionnal qui se trouve près de la chapelle de la Vierge. Au bout de quelques instants, ils virent arriver une autre femme couverte de vêtements en lambeaux, et dont les couleurs primitives, effacées, maculées, indiquaient néanmoins par leurs vestiges que celle qui les portait avait été dans l'aisance : c'était Silvia, mais, sous cet accoutrement, elle était méconnaissable. Sans regarder autour d'elle, elle se plaça sur les marches du tribunal de la pénitence, et tira d'un petit cabas qu'elle portait, un livre de prières qui, par un reste de fermoir en vermeil, indiquait avoir été orné avec luxe, mais du reste véritable bouquin, et sale comme tout le reste du costume de la pénitente ; elle l'ouvrit et se mit à prier avec une grande ferveur apparente. La messe finie, elle ne parut pas songer à se retirer, mais, au contraire, elle entama une autre série de prières dans lesquelles elle paraissait complétement absorbée. La dame au voile vert était restée priant, sur sa chaise, près de là, un chapelet à la main. Tout

à coup elle le laissa tomber et se baissa pour le ramasser ; mais la faiblesse de sa vue la faisait tâtonner à droite et à gauche, sans le retrouver d'abord. Silvia, voyant son embarras, se baisse, le ramasse, et le présente à la vieille dame. Celle-ci lui adresse mille remercîments, qu'elle termine en lui disant :

« Dieu vous bénira, ma chère dame, puisque vous compatissez aux souffrances des affligés !...

— Grand merci de vos souhaits, vénérable dame, répondit Silvia, j'en ai grand besoin, car je suis bien malheureuse !

— Persévérez dans la voie sainte où vous êtes, ma fille ; confiez-vous en Dieu, il ne vous abandonnera jamais.

— C'est aussi ce que je veux faire, répondit Silvia, et c'est pour me donner la force de supporter les coups de l'adversité que je viens me jeter aux pieds du vicaire de cette paroisse, que l'on m'a indiqué comme un homme aussi bon que pieux et charitable. Je veux lui faire l'aveu de mes fautes et m'entourer de ses conseils, car le malheur m'a persécutée avec tant d'acharnement, que souvent l'idée me prend de mettre fin à mon existence. Je l'aurais même déjà fait, si je n'avais

été retenue par un reste des sentiments religieux qui vivent encore dans mon âme.

— Ah ciel! que me dites-vous! répliqua la vieille; Dieu vous préserve d'une telle pensée! ce serait courir à votre damnation éternelle. Vous ferez bien de voir le digne vicaire dont le confessionnal est dans cette chapelle; je compte d'autant plus sur l'efficacité de ses consolations, que j'en ai éprouvé moi-même toute la puissance depuis qu'il me les prodigue.

— J'y compte aussi, madame, dit Silvia; mais quand on manque de tout et que l'on meurt de faim, que faut-il faire?

— Quoi! vous seriez réduite à cette affreuse nécessité? dit la vieille; tenez, prenez ce peu de monnaie; voici aussi un petit pain que j'avais acheté pour moi, mangez-le. »

Silvia se précipita sur les mains sales et décharnées de sa bienfaitrice, les pressa, les baigna de ses larmes, et en un clin d'œil elle eut avalé le petit pain.

« Dieu vous récompensera, dit-elle à la vieille, vous m'avez sauvé la vie!

— Mais, lui répliqua celle-ci, vous êtes encore jeune, qui donc vous empêche de travailler?

— Hélas ! dit Silvia, depuis que j'ai eu le malheur d'avoir la figure brûlée, je ne puis obtenir d'ouvrage, tant on me trouve laide ! Tenez, voyez vous-même. »

En disant ces mots, elle leva un mauvais voile qui lui couvrait le visage ; la vieille s'étant approchée de plus près, à cause du mauvais état de sa vue, recula de surprise et d'horreur en voyant cette monstrueuse figure.

Enfin, pour ne pas trop la désoler, elle lui dit froidement :

« Il est vrai que vos yeux ont été bien maltraités, mais vous n'avez pas cessé d'être un membre de la grande famille, et il faut que vous viviez. Si vous voulez venir ici tous les jours, je vous donnerai douze sous pour vivre, en attendant mieux. Je vous le répète, soyez confiante en la Providence, elle ne vous abandonnera pas.

— Oh ! merci, bonne et respectable dame, merci de vos secours inespérés ; je les accepte avec joie, ainsi que vos sages conseils. »

La dame au voile vert s'étant retirée en ce moment, Salvador et de Lussan la suivirent.

Pendant ce temps-là, Silvia était restée à l'église, attendant le vicaire pour se confesser :

il ne tarda pas à venir, et la voyant agenouillée dans ce pieux dessein, d'un geste il l'invita à prendre place au confessionnal. Silvia s'approcha, et après avoir récité son *Confiteor*, elle commença l'aveu de ses fautes sur lesquelles elle s'étendit largement ; puis, prenant sa voix la plus douce, la plus insinuante, elle se mit à raconter une histoire si lamentable, et avec un tel accent de vérité, qu'elle fit verser des larmes au digne et trop crédule ecclésiastique qui l'écoutait attentivement. Bref, en peu d'instants, la perfide créature avait su se rendre intéressante, et convaincre son confesseur de ses malheurs imaginaires. Le digne homme en fut tellement touché qu'il lui remit quelques pièces de monnaie en lui promettant sa protection. Enfin, elle se retira ; mais ayant aperçu de Lussan et Salvador, qui depuis quelques instants étaient rentrés dans l'église, et avaient été témoins de ses manœuvres hypocrites, elle leur remit une adresse ainsi conçue :

« Mlle Aimée Dufresne, rue Maubué, numéro 13, chambre 37, au sixième. »

Dans la soirée, Salvador et de Lussan, très-modestement vêtus, se rendirent à cette adresse ; ils trouvèrent Silvia dans un misérable galetas dont

Gresset semble avoir dessiné le plan et l'ameublement, quand il a dit dans sa *Chartreuse :*

Une lucarne mal vitrée,
Près d'une gouttière livrée
A d'interminables sabbats,
Où l'université des chats,
A minuit, en robe fourrée,
Vient tenir ses bruyants états ;
Une table mi-démembrée,
Près du plus humble des grabats ;
Six brins de paille délabrée,
Tressés sur de vieux échalas :
Voilà les meubles délicats
Dont la Chartreuse est décorée,
Et que les frères de Borée
Bouleversent avec fracas !

En voyant arriver ses complices, Silvia plaça sur une table estropiée un excellent poulet et une bouteille de bordeaux vieux, qu'elle tenait à côté d'elle. Ensuite, elle se leva pour offrir un escabeau à monsieur le vicomte et un tabouret au marquis ; puis elle prit place sur le bord du lit.

« Vous voyez, messieurs, leur dit-elle, que la ci-devant marquise de Roselly sait se conformer aux circonstances : elle veut réussir, elle réussira. Cette journée m'a vue faire beaucoup de chemin, ajouta-t-elle, je suis étonnée de tant

de succès. Croiriez-vous que la dame au voile vert s'intéresse déjà à moi ? D'un autre côté, mon confesseur, qui me fait l'effet d'un excellent homme, d'un parfait chrétien, m'a promis sa protection ; vous voyez que tout va bien , et que j'ai quelque raison de dire que l'avenir est à moi. Soyez donc tranquilles , messieurs ; si j'ai perdu mes charmes , j'ai beaucoup acquis en intelligence , et d'ailleurs j'ai été à bonne école.

— Mais, où tout cela nous conduira-t-il ? demanda Salvador ; car, enfin , nous voilà dans une position intolérable ! Il y a de quoi tomber malade rien qu'à voir cet affreux taudis : quel sera le résultat de tant de privations ?

— Le résultat , vous en pouvez douter ? c'est le trésor de la vieille au voile vert.

— Que le ciel vous entende ! dit de Lussan. Et nous, qu'avons-nous à faire ?

— Vous recevrez , tous les jours, un bulletin qui vous indiquera la marche à suivre , répondit-elle. Au surplus, nous nous reverrons, mais jamais ici, où je me suis logée avec les cinq francs que m'a donnés le vicaire. Il est probable qu'il fera prendre des renseignements sur mon compte, s'il a réellement l'intention de me protéger ; dès lors , j'ai certaines précautions à prendre.

— Vous pouvez compter sur sa promesse, dit le vicomte; l'abbé Royer est le plus franc des hommes, le plus digne ecclésiastique que je connaisse : il est mon confesseur depuis longtemps.

— Votre confesseur! s'écria Silvia; il faut qu'il ait les manches larges alors, ou qu'il ait le pouvoir d'absoudre les cas réservés?...

— Eh! mon Dieu, qu'importe! dit de Lussan, nous n'allons pas discuter ici une thèse religieuse. M. l'abbé Royer est mon confesseur ordinaire, et tout bonnement pour satisfaire à la mode du jour, rien de plus. C'est un très-digne prêtre qui aime à faire le bien, et qui ne suppose jamais le mal. C'est du reste chez lui et par lui que j'ai connu la dame au voile vert; aussi, suis-je bien convaincu qu'il ne m'en a point imposé dans les détails qu'il m'a donnés à ce sujet.»

Quinze jours se passèrent en visites de Silvia au vicaire, et en assiduités de toute espèce à l'église. La dame au voile vert y rencontrait chaque jour sa protégée; elle lui apportait les restes de ses repas et quelque monnaie pour l'aider dans ses autres dépenses. Enfin, Silvia, dans ses divers rapports avec l'un et avec l'autre,

joua si bien son rôle, que le vicaire crut devoir engager la dame au voile vert à la prendre chez elle.

« A votre âge, lui dit-il, il est imprudent de vivre seule : prenez cette infortunée avec vous, vous attirerez sur vous les bénédictions du Seigneur! »

La vieille accueillit cette proposition, et dès le lendemain, la fille de la Sans-Refus était installée chez la dame au voile vert.

Les complaisances, les petits soins de cette sirène captèrent bientôt toute la confiance de la vieille pécheresse. Tous les soirs elle lui faisait la lecture, et puisait dans la fertilité de son imagination tous les moyens de la distraire. Enfin, il y avait déjà quinze jours qu'elles vivaient ensemble, lorsque la vieille, qui prenait un intérêt croissant à sa protégée, lui demanda de lui raconter ses malheurs passés: Silvia, qui avait prévu cette demande, n'avait pas manqué de composer une fable qui devait intéresser la dame au voile vert; voici donc brièvement ce qu'elle lui raconta :

« Je suis née à Orléans de parents honnêtes, mais peu fortunés : mon père était maître menuisier. Comme j'étais douée de quelque beauté, je devins son idole, et il me fit donner une

éducation brillante et bien au-dessus de son état et de sa position. Ainsi, loin de se borner à l'enseignement ordinaire du pensionnat de la célèbre M$^{me}$ de Saint-Prix, il me fit donner des maîtres de peinture, de déclamation, de musique, d'équitation et de danse : j'excellais surtout sur le piano que je touchais, j'ose le dire, dans la perfection.

« Il n'en fallait pas tant, dans une ville de province, pour m'attirer de nombreux adorateurs, et, ce qui n'y contribua pas peu, c'est que, malheureusement pour moi, nous demeurions à côté de l'hôtel où logeaient la plupart des officiers de la garnison. Ma beauté, dont je puis parler aujourd'hui sans vanité, l'éclat de ma voix, et les sons harmonieux que je tirais de mon piano, ne tardèrent pas à me faire remarquer par un jeune lieutenant de hussards, modèle accompli de grâces et de perfections. Que vous dirai-je? Séduite, aveuglée par une passion que la fougue de l'âge et le peu de discernement de mes parents ne m'avaient pas appris à réprimer, séduite encore par la promesse fallacieuse qu'il m'avait faite de m'épouser, une belle nuit j'abandonnai ma famille pour suivre le lieutenant Saint-Denis !...

« Quand je dis fallacieuse, peut-être l'accusé-je à tort, car je crois bien que ses intentions étaient honorables et qu'il m'aurait épousée ; mais un accident affreux, terrible, vint donner une tout autre issue à notre liaison, et créer un obstacle presque invincible à la réalisation de ses projets et des miens.

« Un soir, à la suite d'un souper chez le lieutenant-colonel du régiment, on avait fait un punch *monstre*. Le vase qui le contenait était assez près de moi, et nous éclairait tous de sa flamme joyeuse, lorsque je ne sais à quelle occasion je tournai et baissai rapidement la tête vers un des convives. Par une fatalité tout à fait inconcevable, une de mes anglaises, que je portais alors fort longues, trempa dans le liquide enflammé ; en une seconde, mes cheveux, imprégnés de parfum, formèrent un vaste incendie auquel j'aurais moi même succombé, si ce même voisin n'avait eu la présence d'esprit d'ôter rapidement sa redingote et de me la jeter sur la tête ! Il parvint par ce moyen à éteindre le feu, mais il était trop tard, j'étais défigurée pour toujours !... Je fus conduite dans une maison de santé, mais quand, après un traitement de six semaines, mon amant eut acquis la certitude que le mal était

irréparable, il m'abandonna; et lorsque enfin je fus en état de sortir, j'appris que son régiment était parti pour Paris !

« Le jugeant d'après mon cœur, je m'y rendis pour le voir, mais il refusa obstinément tout rapprochement avec moi. Éclairée alors, mais trop tard, sur mon malheur, je fus me loger dans un garni. Je cherchai de l'ouvrage de tous côtés, et je ne manquai pas de vanter à outrance mon habileté, mais vainement : mon extrême laideur me faisait refuser partout. Désespérée, j'allais mettre fin à mes jours, ou mourir de faim, lorsque Dieu m'inspira la pensée d'aller à Saint-Roch, où j'eus le bonheur de vous rencontrer : vous savez le reste... Sans vous, madame, je le dis hautement, je n'existerais plus, vous avez été pour moi une seconde providence. J'espère, maintenant que vous me connaissez tout entière, que vous daignerez me continuer vos bontés, et serez assez généreuse pour me garder près de vous. Je vous promets de vous donner chaque jour des preuves non équivoques de mon dévouement et de mon attachement sans bornes ; enfin, je vous aimerai comme une mère tendre et vénérée. Oui, madame, je sens que mon cœur est pénétré pour vous de reconnaissance et

d'amour ; vous avez été si bonne, si compatissante pour moi, objet d'horreur pour tous, que je ne vous demande d'autre faveur que de rester près de vous, vous ferez tout ce que vous voudrez de moi et pour moi. Et si, d'après le cours ordinaire des choses, Dieu vous rappelle à lui avant moi, je veux vous rendre pieusement les derniers soins, les suprêmes devoirs ; chaque jour j'arroserai votre tombe de mes larmes, et mon deuil n'aura d'autre terme que ma vie !... »

L'astucieuse Silvia, voyant que ses discours faisaient impression sur la vieille, continua encore longtemps sur le même ton, et elle finit par y mettre tant de naturel et de pathétique, que son auditrice, transportée, se jeta à son cou en versant des larmes, et lui dit :

« Oui, vous serez ma fille ! vous remplacerez celle que le sort m'a ravie, ou qui, peut-être, oublieuse de ses devoirs, m'abandonne depuis si longtemps à mon triste destin. Puisque vous voulez bien m'assurer de votre attachement sincère et désintéressé, comptez sur moi, je ne vous abandonnerai jamais !

— Que ces paroles sont agréables à mon cœur ! dit Silvia transportée de joie ; c'est en ce moment que j'éprouve combien la reconnaissance

est un doux fardeau pour les âmes pures!... »

Cette scène et ces discours, préparés depuis longtemps par Silvia, la mirent tout à fait sur un bon pied dans la maison. A compter de ce jour, elle fut chargée des soins du ménage et prit une part plus intime aux affaires de la vieille, sans toutefois que celle-ci la laissât jamais seule à la maison, ni lui confiât aucune de ses clefs. Enfin, par sa causerie toujours intéressante et spirituelle, par ses prévenances incessantes, Silvia avait tellement subjugué la dame au voile vert, que celle-ci ne pouvait se passer d'elle. L'intimité était parvenue à un tel point qu'un soir Silvia, lui chanta une romance de cette voix fraîche et suave qui naguère lui avait mérité tant de suffrages adulateurs.

« Vous chantez admirablement, mon enfant, dit la vieille qui avait écouté Silvia avec ravissement.

— Si j'avais un piano, ce serait bien plus agréable, on ne peut bien chanter sans accompagnement.

— C'est un clavecin que vous voulez dire, n'est-ce pas, mon enfant?

— Piano ou clavecin, mais si vous aimez cet instrument, dit Silvia, je puis vous satisfaire

sans qu'il vous en coûte rien, car j'en ai un chez mon pauvre père. Si vous voulez me permettre de lui écrire, et ensuite me permettre de faire ajouter à ma lettre quelques mots de recommandation par notre excellent vicaire, je suis persuadée que mon père daignera me pardonner et m'enverra mon piano. Oh! combien alors je serai heureuse près de vous, chère madame ! déjà vous vous êtes faite à ma figure: en me donnant les moyens de vous procurer d'agréables distractions, de charmer votre vieillesse, il me sera bien doux de penser que nous ne nous quitterons jamais.

— Je n'avais pas besoin de cette dernière preuve de dévouement, répondit la vieille; je suis prête à faire tout ce qui peut vous faire plaisir. »

Silvia, enchantée de voir que son plan réussissait à merveille, écrivit le lendemain à son prétendu père une lettre ainsi conçue :

« Mon cher et très-honoré père,

« C'est à vos pieds et inondée de mes larmes que je me prosterne ! Fille coupable, une passion aveugle, insensée, m'a fait trahir tous mes devoirs

envers Dieu, envers vous, envers le monde! Hélas! pourquoi ai-je cédé aux perfides insinuations d'un misérable séducteur qui avait juré ma perte? Pourquoi ai-je abandonné le meilleur des pères pour me jeter dans la voie du crime?... Ne me maudissez pas, ô mon père! le ciel m'a assez punie; n'ajoutez pas au fardeau de mes infortunes!

« Oui, mon tendre père, j'ai été bien coupable; mais je déteste aujourd'hui mon ingratitude. Mon repentir et mes larmes me font espérer que vous jetterez un regard de compassion sur votre malheureuse fille, et que vous daignerez lui pardonner. Ce n'est plus, hélas! cette fille qui faisait naguère la joie et l'orgueil de votre cœur; cette beauté, ces grâces dont j'étais si fière, un accident affreux me les a ravies et m'a rendue l'horreur de tous ceux que j'approche! Plongée dans la misère par suite de cette funeste catastrophe, abandonnée de tous mes amis, et n'ayant d'autre ressource que mon travail pour subsister, le croirez-vous, ô mon père! votre fille infortunée s'est vue repoussée par tous comme un objet d'épouvante et de dégoût! Je serais donc morte de désespoir et de faim si le Seigneur ne m'avait prise en pitié, et ne m'avait donné la pensée d'aller me jeter aux pieds d'un digne

prêtre qui a daigné me tendre une main secourable. Sans lui, sans M. l'abbé Royer, je serais certainement morte de faim ; mais cet homme de Dieu m'a placée chez une vieille et respectable dame qui m'a prise en affection, et qui promet de me garder près d'elle, malgré l'état horrible de ma figure. Cette dame, à cause de son grand âge, a besoin de distractions et montre beaucoup de plaisir à m'entendre chanter ; mais, comme elle n'est pas musicienne, il n'y a pas de piano chez elle, et je suis forcée de chanter sans accompagnement. Oserai-je vous prier de m'envoyer le mien ? Ce serait pour moi un moyen de plus de plaire à ma bonne protectrice, dont les procédés sont au-dessus de tout éloge. De grâce, excellent et généreux père, ne refusez pas ma prière, je vous le demande à genoux : ne me traitez pas selon mes torts, mais comme une fille d'autant plus chère qu'elle s'offre à vos yeux purifiée par le repentir et les larmes.

« Je suis, avec le plus profond respect, mon très-cher et très-honoré père,

« Votre fille,

« Aimée Dufresne. »

« *P. S.* Vous adresserez mon piano, dans

caisse solide, à M. Fleurus, rue Thérèse, 25, à Paris. »

A la suite de cette lettre se trouvaient ces quelques mots de l'abbé Royer :

« Monsieur,

« Si la recommandation d'un homme voué au culte du Seigneur et ami des malheureux peut vous toucher, je puis vous assurer que votre fille est digne, par son repentir, de toute votre indulgence et de toute votre affection. Elle est placée près d'une dame aussi pieuse que respectable, et qui lui laissera probablement de quoi vivre, sinon richement, au moins d'une manière honorable. Du reste, tout ce qu'elle vous mande est parfaitement exact. Je vous engage donc à lui envoyer son piano qui lui est nécessaire, non dans des vues mondaines, mais pour procurer quelques distractions à sa bienfaitrice.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur.

« Votre très-humble serviteur,

« L'abbé Royer. »

Une réponse favorable du père ne se fit pas longtemps attendre ; elle était adressée à M. l'abbé Royer et ainsi conçue :

« Monsieur l'abbé,

« J'ai l'honneur de vous remercier de la bonté que vous avez eue de vous intéresser à ma fille et de la tirer de la malheureuse position où elle se trouvait, par suite des égarements de la fatale imprudence de sa jeunesse. Sa lettre m'a fait verser des larmes bien amères, mais, en présence du témoignage d'un homme de bien qui prêche et pratique tout à la fois les maximes de l'Évangile, je ne puis oublier que je suis père, et je lui pardonne.

« Ma fille me demande son piano dans le but de procurer quelques moments agréables à sa maîtresse, je ne puis le lui refuser. Veuillez donc être assez bon, monsieur l'abbé, pour lui dire qu'elle le recevra très-incessamment, et parfaitement emballé, à l'adresse de M. Fleurus, rue Thérèse, n° 25.

« J'ose espérer, monsieur l'abbé, que vous ne laisserez pas votre bonne œuvre incomplète, et que ma fille trouvera toujours près de vous cette

protection éclairée et ces bons conseils qui l'ont enfin fait rentrer dans les voies du Seigneur.

« Recevez, monsieur l'abbé, avec l'expression de ma vive et sincère reconnaissance, les salutations respectueuses de

« Votre très-humble serviteur,

« François Dufresne,

« Menuisier, rue Jeanne d'Arc, à Orléans. »

On a deviné que cette lettre avait été pensée et écrite par Salvador et de Lussan, que le chemin de fer avait depuis quelques jours transportés à Orléans où ils avaient pris un logement sous le nom de François Dufresne.

L'abbé Royer s'empressa de communiquer cette réponse à Silvia : elle en fut si joyeuse qu'elle sauta au cou de la vieille dame et l'accabla de caresses. Celle-ci, de son côté, n'en était pas moins ravie ; il lui semblait qu'une nouvelle ère allait s'ouvrir pour elle, et que les sons magiques de l'instrument tant désiré devaient la rajeunir et lui rendre la beauté et les grâces du bel âge !

Enfin, au bout de quelques jours, le piano arriva.

A la vue de la caisse qui le contenait, la vieille s'écria :

« Dieu ! qu'il est grand, votre clavecin !

— Et lourd ! dirent les deux vigoureux commissionnaires qui l'avaient apporté.

— Oh ! oui, il est lourd, dit Silvia, car c'est un piano à queue et à six octaves, de la fabrique de Pleyel : c'est ce qu'il a fait de plus solide et de plus riche !

— Il paraît que l'expéditeur est un homme avisé tout de même, dit le père Fleurus, car il l'a fait emballer dans une caisse joliment solide, et à deux serrures encore !

— Tiens, c'est vrai, dit Silvia : je reconnais bien mon père à l'excès de ses précautions. »

La vieille paraissait examiner tout cela avec une espèce de satisfaction : mais ce qui l'embarrassait, c'était de trouver une place pour loger l'énorme caisse sans tout bouleverser dans son appartement.

« Ne pourrait-on pas sortir le clavecin de la boîte, dit-elle, il tiendrait moins de place, et on l'entrerait plus facilement.

— C'est vrai, dit le citoyen Fleurus, s'il y a *t'une* clef, on peut *z'ouvrir ilmédiatement* tout de suite.

— Taisez-vous, monsieur le cuirassier, dit Mme Fleurus, il faut donc que vous mêliez votre musique partout ?

Le trop parler, monsieur, souvent nous est contraire ;
Pour garder le silence, il faut savoir se taire !

— Est-elle cocasse, *mame* mon épouse ? Va, j'ai le chic en fait d'instrument, moi *qu'ai tété* trois mois trompette dans les *curassiers*. Allons, mes amis, donnez-moi la clef, je vous ferai voir l'truc pour déballer un *cravesin*.

— Les clefs ? qui qui les a, les clefs ? dit l'un des commissionnaires à son camarade ; est-ce toi, fiston ? Ousque tu les a fichées, les clefs ?

— Tiens, répondit l'autre, tu sais bien que je les ai données à Pierrot. Il est capable de les avoir emportées chez le père Moulard, là *ous* qu'il loge à Charonne. »

L'un de ces commissionnaires, il n'est peut-être pas nécessaire de le dire, n'était autre que Vernier les Bas bleus, revêtu, ainsi qu'un de ses camarades (qui bien entendu ne connaissait pas le mot de l'énigme et qui avait consenti, moyennant une somme de deux cents francs, à jouer le rôle qui lui était imposé), du costume complet des enfants du Cantal.

Pendant le colloque des deux commission-

naires, maître Fleurus avait été chercher un gros marteau et un ciseau, et déjà il se mettait en devoir de forcer les serrures ; mais Silvia se jeta sur lui en lui disant :

« Qu'allez-vous faire, malheureux Vandale ? vous allez briser mon piano, le désaccorder pour toujours, et peut-être m'en donner pour deux cents francs de réparations ! De grâce, madame, continua-t-elle en s'adressant à la vieille, ordonnez que l'on attende à demain ; ce brave homme (indiquant l'un des commissionnaires) apportera la clef. Du reste, il faut un luthier pour déballer mon piano sans accident, et je ne pense pas qu'il y ait le moindre inconvénient à l'entrer jusqu'à demain dans la première pièce. Il faut le placer là, » dit-elle en indiquant la place où elle voulait l'avoir.

La vieille ne s'y étant pas opposée, la caisse fut placée à l'endroit indiqué par Silvia, et tout le monde se retira satisfait, excepté pourtant le citoyen Fleurus, qui marmottait entre ses dents :

« En *v'là z'une de couleurrr* qui l'y ont montée *z'à* la vieille ; c'est pour avoir un deuxième pourboire, les *faignants,* qui l'y rapporteront les clefs demain. »

Il était bien trois heures de l'après-midi lorsque tout ceci fut terminé. Peu de temps après, la vieille et Silvia se mirent à dîner, et on pense bien qu'il ne fut question que du piano.

« Dieu, qu'il est grand! disait la vieille, je n'en ai jamais vu de cette dimension. »

Puis elle se levait et tournait à chaque instant autour de la caisse, l'examinait en tous sens, ajoutant :

« Voilà une boîte qui est bien faite, je n'en ai jamais vu de pareille.

— Mon père l'aura faite exprès, dit Silvia : c'est un homme qui ne fait que du solide en toutes choses »

La vieille s'en approcha encore une fois, l'examina de nouveau avec attention, puis la frappa de l'extrémité de ses doigts.

« Tiens, dit-elle, il me semble que j'ai entendu *quéque* chose *grouiller?*

— Ce n'est rien, dit Silvia, c'est la vibration qui produit cet effet.

— *Quéque* c'est *q'la* vibration? » demanda la vieille.

Silvia eut assez de peine à lui faire comprendre l'effet de vibration qu'elle avait entendu, car, comme nous l'avons dit, la vieille était d'une

intelligence fort obtuse, et la science des Noël et Chapsal et des Bescherelle était pour elle lettre close. Enfin, elle fut rassurée par la démonstration que lui en fit Silvia en frappant sur un verre de cristal.

« Nous allons finir de dîner, ma bonne mère, dit Silvia, puis ensuite je vous lirai le deuxième volume de l'ouvrage que nous avons commencé.

— Si tu avais un autre livre à me lire, répondit la vieille, je n'en serais pas fâchée, car celui-ci me fait faire des rêves qui me font peur. L'autre nuit, j'ai rêvé que tous les voleurs de la Forêt-Noire s'étaient introduits et cachés chez moi pendant que je priais Dieu à l'église, et que la nuit ils nous avaient coupé le cou à toutes les deux.

— Ah bah! tous songes sont mensonges, ma chère maman; il ne faut jamais croire à ces bêtises-là.

— T'as ben raison, va! les rêves, c'est des histoires, comme dit le proverbe.

— Tenez, reprit Silvia, si vous le voulez, je vous lirai les fables de Florian?

— Ah! oui, c'est gentil tout d'même ces histoires-là!... C'est des fables qui ne sont pas vraies, n'est-ce pas?... N'importe, j'les aime

ben tout d'même ! Tiens, il me semble que la caisse craque?

— Oui, c'est vrai, vous ne vous trompez pas, chère maman, la caisse a craqué; mais c'est l'effet du bois qui a changé d'atmosphère.

— Tiens, c'est du nouveau *l'arme aux sphères !* ça fait donc craquer le bois? Ah! mon Dieu, v'là qui craque encore plus fort! c'est comme mon buffet, qui craque si fort la nuit qu'il m'a éveillée plusieurs fois.

— Ce n'est rien, ce n'est rien, dit Silvia; tous les meubles sont sujets à cela lorsqu'ils ne sont pas parfaitement en équilibre. Ne nous occupons plus de cela, lisons Florian. »

La vieille devint attentive à la lecture de Silvia, mais de temps en temps elle faisait des remarques qui n'étaient certainement jamais venues à l'esprit d'aucun commentateur; elles étaient d'une naïveté à faire pouffer de rire, et il ne fallait rien moins que la grande préoccupation où se trouvait Silvia pour ne pas lui éclater au nez.

Enfin neuf heures sonnèrent; la vieille se disposa à se coucher, mais lorsqu'elle voulut fermer la porte de sa chambre à doubla tour, comme elle en avait l'habitude, elle s'aperçut que la

caisse était placée de manière à l'en empêcher ; force fut donc pour elle de se mettre au lit et de laisser les choses dans l'état où elles étaient, car à elles deux elles n'étaient pas assez fortes pour remuer la caisse, ni la changer de place. Après l'avoir embrassée et lui avoir souhaité le bonsoir, Silvia se retira dans sa chambre.

Laissons-les l'une et l'autre ; nous ne tarderons pas à apprendre comment elles ont passé la nuit.

## XLIX

### DRAME.

Nous avons laissé la dame au voile vert et sa compagne retirées chacune dans son appartement, pour chercher dans un sommeil réparateur le repos du corps, l'oubli des peines de la journée, et l'illusion sur celles qui souvent l'attendent le lendemain !... Quelques heures se sont écoulées : pénétrons dans cet intérieur et voyons ce qui s'y passe.

La vieille est ensevelie dans le plus profond sommeil : Silvia, l'oreille attentive, vient à pas

de loup et pieds nus s'en assurer. Quelle est donc la cause d'une telle sollicitude ? Est-ce l'intérêt que lui inspire la dame qui l'a recueillie avec tant de confiance et tant de bonté ? Craint-elle qu'une indisposition subite, un affreux cauchemar, ou quelque autre cause, ne vienne interrompre son repos ? Non, ce ne sont pas ces nobles sentiments qui la tiennent éveillée, Silvia en est incapable. Ce qui la tient éveillée, c'est la pensée du crime, c'est la soif de l'or, c'est celle du sang !... Elle a juré la mort de sa bienfaitrice, elle vient s'assurer si le moment de frapper est arrivé !

La chambre où repose la vieille n'est éclairée que par la faible lumière d'une veilleuse ; Silvia approche, elle plonge un indicible regard sur la victime.

« Elle dort, dit-elle ; elle dort, mais c'est pour ne plus se réveiller ! »

Puis revenant précipitamment dans la pièce voisine, elle ouvre la caisse, il en sort deux hommes... Salvador et de Lussan !

Enfermés depuis plus de six heures dans cette espèce de cercueil, ils en sortent brisés et presque asphyxiés ; mais grâce à un verre d'eau-de-vie que leur administre Silvia, ils ne tardent

pas à se remettre et à retrouver l'énergie farouche et sanguinaire qu'exige l'accomplissement de leurs desseins.

Prêts à frapper, ils n'attendent que le signal de leur complice. Celle-ci retourne auprès de la vieille, qui dort toujours du plus profond sommeil.

Silvia appelle et guide du geste les deux assassins...

Rapides comme la pensée, ils se précipitent sur la malheureuse vieille, et l'étranglent sans qu'elle puisse pousser un gémissement.

« C'est fait ! dit de Lussan.

— Oui, répondit Salvador! cette *marraine-là* (1) ne viendra pas *me tenir sur les fonts baptismaux* (2). »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Sur la demande de Salvador, Silvia apporta une lumière; il voulait s'assurer si la vieille était bien morte ; il l'approche de sa figure :

« Dieu de Dieu! s'écrie-t-il, c'est la mère Sans-Refus!

— Ma mère ! dit Silvia : quoi ! j'ai fait assassiner ma mère !...

(1) Témoin. — (2) Déposer contre moi.

— Comment? c'est la Sans-Refus, dit à son tour de Lussan : voilà une aventure diabolique!... »

Salvador et de Lussan s'entre-regardaient sans mot dire, l'œil fixe, et comme atterrés par cette découverte.

« Ah bah! dit Silvia, à qui un si grand crime n'avait pas arraché une larme, *c'est un fait accompli*, il faut en subir les conséquences. Après tout, c'est une manière d'hériter tout comme une autre ; un peu plus tôt, un peu plus tard, la succession ne pouvait manquer de nous venir.

— C'est vrai, dit Salvador, Silvia a raison. »

Et ces trois monstres se serrèrent alors la main en signe d'acquiescement et de félicitation.

« Ne perdons pas un temps précieux, dit de Lussan ; procédons à la recherche de la cachette indiquée par mon cher confesseur. »

En un instant ils eurent découvert la cachette que l'abbé Royer avait si indiscrètement indiquée, et s'emparèrent de tout ce qu'elle contenait!...

Trois heures du matin sonnaient comme finissait cette sanglante expédition ; mais pour sortir de là sans bruit, il fallait user d'adresse.

A cinq heures un quart, le père Fleurus, en homme vigilant, arriva dans la cour pour commencer son service quotidien. Fidèle à ses vieilles habitudes et gai comme un pinson, il sifflotait l'air de la *Carmagnole* et du *Ça ira*, comme aux belles journées de 93. Lorsque le jour fut venu tout à fait, Silvia l'appela par le petit guichet. et le pria d'aller de suite lui acheter un peu de fleurs d'oranger pour sa maîtresse qui, disait-elle, était incommodée.

« A quoi q'c'est bon, vot' fleur d'orange? répondit-il : *faurrait* ben mieux lui faire prendre une bonne goutte de Paul-Niquet (1) ou de 107 ans!

— Non, non, citoyen Fleurus, c'est de la fleur d'oranger qu'il lui faut. Allez vite; tenez, voici de l'argent, vous garderez de quoi boire un verre de vin blanc pour votre peine.

— Vous êtes ben bonne, mamzelle; mais je ne puis laisser la maison seule en ce moment : on ne sait ce qui peut arriver, l'ennemi est quéq'fois plus près qu'on ne pense. J'reste donc à mon poste, à moins que mame Fleurus ne vienne me relever; mais il n'est pas encore six heures, et

(1) Eau-de-vie commune provenant du trois-six ou esprit-de-vin.

ce n'est guère qu'à neuf qu'elle se lève et descend dans la cour ; quand elle sera arrivée, je serai tout à vot' service.

— Ce vieil imbécile est capable de nous faire prendre comme dans une souricière, dit de Lussan.

— Si vous le faisiez entrer, dit tout bas Salvador à Silvia, nous aurions bientôt la clef des champs.

— Excellente idée ! » dit Silvia.

Elle revient au guichet, appelle le père Fleurus et lui dit que sa maîtresse désire lui parler et le prie de vouloir bien entrer un instant chez elle.

« Ah ! pour ça, dit le rébarbatif portier, je suis t'à vos ordres. »

Puis comme Silvia avait toutes les clefs, elle lui ouvrit la porte, les deux brigands restèrent cachés derrière. Quand le père Fleurus fut entré dans la première pièce, Silvia lui dit qu'elle avait besoin d'un chaudron qui se trouvait sur un rayon très-élevé dans la cuisine, et le pria de vouloir bien le lui donner. Notre cuirassier, sans défiance, entre dans la cuisine, monte sur une chaise ; mais au même moment la porte est refermée sur lui à double tour, les trois complices disparaissaient avec la rapidité de l'éclair !...

Le brave citoyen, tout ébahi, était loin de supposer le véritable motif de son emprisonnement ; il ne s'en affectait même pas le moins du monde, car il supposait que c'était une mauvaise plaisanterie que lui faisait Silvia pour se venger du refus qu'il lui avait fait un instant auparavant. Il en riait donc d'assez bon cœur ; mais quand il vit que cela se prolongeait par trop longtemps, il appela :

« Aimée, Aimée, ouvrez-moi donc ! J'vous promets qu'une aut' fois j'serai *pus genti*. Voyons, ouvrez-moi vite, car *mame* Fleurus me grondera si ma cour n'est pas *t*'en état de *propriété* quand elle va descendre ! Aimée ! Aimée ! Tiens, pas de réponse !... Attends, attends, va, petite farceuse, tu me payeras ça, je vas *t*'avoir bientôt fait d'*ouvert* la cage ! »

En effet, moitié riant, moitié grommelant, en moins de cinq minutes il eut dévissé la serrure ; mais une fois sorti, il eut beau chercher, il ne vit personne.

« Diable, diable, dit-il, en v'là une sévère de farce, quoi qu'ça *siguenifie !* »

Il cherche de nouveau, il appelle : personne ne répond. Alors, voyant que la chambre de la vieille est ouverte, il entre ; quel spectacle ! Tout

y est dans le plus grand désordre, le lit est au milieu de l'appartement et ne renferme plus qu'un cadavre ! ! !

« Savoyard de sort, dit-il : en v'là z'une de *catatrofe* (1) ; qu'est-ce que va dire *mame* Fleurus ? Mon Dieu ! mon Dieu ! tout est perdu, le diable est dans la maison ! »

Ce disant, il revient dans la première pièce, jette les yeux sur la caisse ouverte, point de piano. Seulement il y voit deux places artistement disposées et rembourrées, et les empreintes récentes dont elles conservent les traces en indiquent l'usage. Plus de doute, les assassins ont été introduits dans cette caisse par Aimée, et elle a disparu avec eux !

« Au voleur ! à l'assassin ! crie le malheureux portier. A moi, au secours !... »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

La police se livra à de longues et minutieuses recherches, mais vaines précautions, l'heure fatale n'avait pas encore sonné pour ces trois scélérats !

(1) Il veut dire catastrophe.

Le jour qui suivit celui où l'assassinat de la malheureuse Sans-Refus fut consommé, Salvador s'éveilla avec le soleil, et arracha de Lussan et Vernier les Bas bleus au sommeil. (Ce dernier avait passé la nuit dans le logement de la rue de l'Ouest.) Silvia dormait encore paisiblement. Salvador mena ses deux complices dans la pièce voisine de la chambre à coucher.

« Nous n'avons pas de temps à perdre, leur dit-il ; la police va mettre tous ses agents en campagne, et comme malheureusement la figure de Silvia est plus que remarquable, il est probable que nous serons découverts si nous restons ici : il nous faut donc quitter ce logement.

— Quittons-le donc et mettons-nous en route, répondit le vicomte de Lussan, nous avons de l'or, des papiers en règle...

— Nous ne pouvons en ce moment penser à nous mettre en route. Je pense que nous devons laisser s'écouler un peu de temps et nous confiner dans quelque obscure retraite.

— Nous ferons, cher marquis, tout ce que vous jugerez convenable ; vous êtes aujourd'hui la sagesse et la prudence elles-mêmes.

— Je suis bien aise que vous me rendiez cette justice ; car vous ne songerez pas alors à blâmer

la cruelle nécessité qui nous force à abandonner notre amie.

— Comment! abandonner la marquise, celle à qui nous devons le succès qui vient de couronner notre dernière entreprise? Ah! marquis!...

— Songez, vicomte, que la malheureuse Silvia est, à l'heure qu'il est, si laide, si reconnaissable surtout, que le premier individu peut fort bien dire en la voyant passer : « Voilà la femme qui a introduit les assassins chez la vieille de la rue Thérèse. »

— C'est vrai, s'écria Vernier les Bas bleus, je me range à l'avis de Rupin.

— Laissons alors à la marquise, ajouta de Lussan, le quart de ce que nous possédons.

— A quoi bon? reprit Salvador, le sort de la malheureuse est fixé : elle sera prise avant qu'il ne se soit écoulé trois jours, ajouta-t-il d'une voix piteuse; est-il donc nécessaire qu'une partie de ce que nous avons eu tant de peine à gagner tombe entre les mains de la justice?

— Au fait, reprit Vernier les Bas bleus, je n'en vois pas la nécessité. »

Le résultat de la conversation qui précède n'est pas difficile à deviner. Les trois bandits

partirent, emportant l'or, les bijoux et les billets de banque volés à la mère Sans-Refus; ce ne fut que pressés par les instances du vicomte de Lussan, qu'ils se déterminèrent à laisser sur la commode deux billets de banque de mille francs.

« C'est autant de perdu, avait dit Salvador en se déterminant à obéir à son complice : elle sera arrêtée lorsqu'elle voudra les changer. »

Nous n'essayerons pas de peindre la rage qui s'empara de Silvia, lorsqu'elle eut acquis la certitude qu'elle avait été abandonnée par son amant.

« Je devais m'y attendre! s'écria-t-elle en proie à la plus sombre fureur. Je devais m'y attendre, il ne m'aimait que parce que j'étais belle; mais je me vengerai... »

Le hasard, ou plutôt la Providence qui voulait que les crimes des scélérats dont elle désirait se venger fussent punis, se chargea de la servir.

Plusieurs jours s'étaient passés depuis la disparition de Lussan, de Salvador et de Vernier les Bas bleus, et Silvia désespérait de parvenir à les découvrir, lorsqu'un soir elle vit ce dernier qui se dirigeait vers les cabriolets qui stationnent sur la place des Victoires; il marchait en chancelant, son teint était allumé: en un mot, il était ivre.

« Aux Batignolles, rue des Dames, n° 13, dit-il au cocher dont il avait choisi le véhicule.

— Enfin ! se dit Silvia qui avait entendu ces mots, je les tiens, j'en suis sûre ; mais pour que ma vengeance soit complète, il faut qu'ils sachent que c'est à moi qu'ils devront leur perte. »

Silvia, réfléchissant aux moyens qu'elle devait employer pour arriver au but de ses désirs, allait gagner la retraite qu'elle avait choisie après avoir abandonné le logement de la rue de l'Ouest, lorsqu'elle se trouva en face d'un homme qu'elle connaissait depuis longtemps.

C'était Ronquetti, dit le duc de Modène.

Comme elle avait suivi avec assiduité le compte rendu par les journaux des débats qui avaient amené la condamnation de son amant et de ses complices, elle savait le rôle qu'y avait joué cet homme qui, pour récompense des révélations qu'il avait faites, avait obtenu la remise du restant de sa peine, et était entré au service de la police à laquelle il savait se rendre très-utile.

Elle l'aborda résolûment.

« Vous êtes Ronquetti, le duc de Modène ? lui dit-elle.

— Pour vous servir si j'en suis capable, belle dame. »

Silvia était assez élégamment costumée : un voile épais couvrait son visage, et l'élégance de sa taille justifiait de reste le compliment que venait de lui adresser son ancien amant.

« Vous êtes mouchard ? » ajouta-t-elle.

Ronquetti voulut se fâcher.

« Ne vous mettez pas en colère, lui dit Silvia ; nous n'avons pas de temps à perdre en paroles inutiles : bornez-vous à répondre à ma question. Vous êtes mouchard ?

— Je suis mouchard, vous l'avez dit.

— Vous ne me reconnaissez pas ? »

Silvia entraîna Ronquetti sous un réverbère et leva son voile.

Ronquetti recula épouvanté.

« Je n'ai pas cet honneur, répondit-il.

— Je suis Silvia la cantatrice, ou plutôt la marquise de Roselly.

— Ah bah ! en ce cas, ma chère amie, je vous arrête au nom de la loi ; vous avez à régler un petit compte avec M. le procureur du roi.

— Je sais cela.

— Vous êtes, à ce qu'il paraît, lasse de vivre. Au fait, je comprends cela, votre visage...

— Brisons, je vous prie. Je puis vous donner Salvador, de Lussan et Vernier les Bas bleus.

— Oh ! faites cela, ma chère Silvia, et je vous promets que vous n'aurez pas sujet de vous plaindre de moi.

— Je le ferai, mais à une condition.

—Quelle qu'elle soit, elle vous sera accordée, si toutefois elle est possible.

— Je veux être présente à l'arrestation de ces trois hommes.

— N'est-ce que cela ? Accordé, accordé, je vous le garantis. »

Le lendemain, de grand matin, une nombreuse escouade d'agents de police envahissait une petite maison isolée de la rue des Dames, aux Batignolles, et pénétrait dans un appartement où elle trouvait les trois bandits que jusqu'alors elle avait vainement cherchés.

Salvador, de Lussan et Vernier, se conformant à la détermination qu'ils avaient prise de ne pas se laisser arrêter vivants, firent une vigoureuse résistance ; ils tuèrent deux des agents chargés d'opérer leur arrestation ; la police, elle aussi, a ses champs de bataille ; mais il fallut enfin qu'ils cédassent au nombre : Salvador, blessé au bras, de Lussan, qui avait reçu une balle dans la jambe, Vernier, horriblement maltraité, ne pouvaient plus faire de résistance ;

on se jeta sur eux, ils furent garrottés, et tout fut dit.

Lorsqu'ils se trouvèrent dans l'impossibilité de nuire, Silvia, qui jusqu'à ce moment s'était tenue à l'écart, s'approcha d'eux.

« C'est à moi que vous devez votre arrestation, dit-elle : je suis bien vengée, n'est-il pas vrai?

— Furie! s'écria Salvador, débarrasse-moi de ton odieuse présence.

— Ne vous mettez pas en colère, cher marquis, dit de Lussan, nous n'avons que ce que nous méritons : il faut le reconnaître; nous ne devions pas abandonner notre amie.

— Elle montera à la *butte* (1) avec nous notre amie, dit Vernier les Bas bleus, ça sera drôle.

— J'échapperai à l'échafaud, dit Silvia à Salvador; adieu, M. le marquis de Pourrières! »

Elle porta à ses lèvres un petit flacon qui contenait de l'acide prussique, et tomba sur le carreau comme frappée de la foudre.

« Elle est allée retenir nos places là-haut, dit Vernier les Bas bleus, bon voyage! »

(1) L'échafaud.

Salvador voulut s'emparer du flacon dont Silvia venait de se servir, mais il en fut empêché par les agents de police.

Les trois complices furent de suite conduits à la Conciergerie, et des ordres furent donnés pour qu'ils fussent gardés à vue : le nouveau procès qu'il fallut leur faire ne fut pas long ; on n'avait en quelque sorte qu'à constater leur identité, et d'ailleurs, ils ne songèrent pas à nier le nouveau crime dont ils s'étaient rendus coupables depuis leur évasion.

Enfin, le soleil qui devait éclairer le jour où ils allaient recevoir la juste récompense due à leurs crimes se leva.

De Lussan, dès le matin, s'était fait couper les cheveux aussi courts que possible ; il avait arraché lui-même le collet de sa chemise : enfin, sa *toilette* était faite.

« Vous le voyez, maître, dit-il au bourreau lorsque ce fonctionnaire s'approcha de lui, je suis prêt pour la cérémonie, vous n'aurez donc pas besoin de poser votre main sur moi. »

Après avoir achevé sa toilette, de Lussan, excellent catholique, comme on sait, se confessa et communia avec une dignité et un recueillement très-remarquables : après avoir rempli tous

ses devoirs, il fut gai et plaisant comme toujours : il envisageait la mort sans effroi.

Salvador qui, d'abord, avait voulu faire le frondeur, qui avait repoussé les consolations de la religion, ne put résister aux exhortations du vénérable aumônier des prisons, et à l'exemple de son complice, qui parvint à le décider à finir en chrétien, ce qu'il fit en effet.

Ce scélérat se confessa avec une abondance et une sincérité de cœur que l'on dut croire véritables ; il fit même l'aveu d'un crime dont les hommes ne lui avaient pas demandé compte ; il confessa l'assassinat commis sur la personne du malheureux serviteur de la maison de Pourrières, d'Ambroise, qui, ainsi qu'on se le rappelle, trouva une mort si cruelle dans les ravins qui bordent le parc du vieux château, et après avoir reçu l'absolution, il reprit sa gaieté naturelle, et, de ce moment à quatre heures, il causa avec le bon prêtre et son complice, avec une lucidité et une aisance véritablement remarquables.

Le repentir manifesté par ces deux hommes, qui moururent avec un courage calme et sans forfanterie, fut-il sincère ou ne fut-il qu'une dernière comédie jouée par eux pour se divertir aux dépens de ceux qui regrettaient de voir se ter-

miner sur l'échafaud une carrière qui aurait pu être brillante s'ils avaient bien employé les nombreuses facultés dont ils étaient doués ? C'est un secret entre Dieu et eux.

A Dieu seul le privilége de lire dans les cœurs.

## ÉPILOGUE.

Et maintenant, le lecteur va sans doute vouloir que nous lui apprenions ce que devinrent, après les événements que nous venons de rapporter, ceux des personnages de cette histoire dont nous n'avons pas parlé dans les derniers chapitres qu'il vient de lire. Nous allons donc, avant de prendre congé de lui, satisfaire un désir que nous aurions été bien fâché de ne point entendre manifester.

A quelques portées de fusil de Senlis, bien

loin de la grande route, au milieu d'une belle prairie semée de bouquets d'arbres, il existe un joli petit village, nommé Saint-Léonard : à quelques pas de ce village est un noble et vieux château que ses nouveaux propriétaires viennent de faire réparer, et dans lequel ils ont réuni tout ce qui peut contribuer à faire chérir la vie des champs : des livres, des tableaux, de la musique. Non loin du château, à l'entrée du village de Saint-Léonard, est une jolie maison bourgeoise, dont la façade est ornée de quelques pieds de vigne vierge. Le château est habité par sir Lambton, Laure et son mari : la maison sert de retraite à Edmond de Bourgerel, à sa femme et à Lucie. La bonne M^me^ de Saint-Preuil est morte entre les bras de ses enfants, heureuse de laisser sa chère nièce unie à un homme estimable.

Laure, ne pouvant se résoudre à vivre loin de son amie, qui, ainsi qu'on l'a vu, ne s'était réfugiée chez Eugénie que parce qu'elle avait deviné que sir Lambton ne voudrait pas qu'elle s'aperçût que sa fortune n'était plus ce qu'elle avait été, a voulu que son oncle vendît la propriété de Guermantes, et qu'il vînt se fixer à Saint-Léonard, et comme ses désirs n'ont jamais cessé

d'être des ordres, sir Lambton et Servigny se sont empressés de lui obéir.

La plus étroite amitié unit Servigny et Edmond de Bourgerel, doués tous deux du plus noble caractère : Edmond est, de plus, un infatigable joueur de billard, ce qui plaît fort à sir Lambton, qui achève tranquillement sa vie, entouré d'êtres vertueux et de trois beaux et joyeux enfants, qui bientôt ne lui laisseront pas le temps de regretter la vieille Angleterre.

Deux de ces enfants appartiennent à Laure et à Servigny, le troisième est celui d'Edmond et d'Eugénie. Il y a tout lieu de croire qu'ils ne feront pas mentir le vieux proverbe : *tel père tel fils;* ils paraissent doués des plus aimables qualités du cœur et de l'esprit, qualités qui, grâce à l'excellente éducation qu'ils reçoivent, deviendront avec l'âge des vertus solides.

Le bon abbé Reuzet visite souvent la petite colonie, qui vit heureuse à Saint-Léonard ; il amène quelquefois avec lui un jeune avocat de ses parents, qui a déjà conquis une certaine réputation. Ce jeune homme n'a pu voir, sans l'aimer, la douce Lucie, et nous croyons bien que cette aimable femme ne le voit pas sans éprouver un certain plaisir : si jamais il devient

l'époux de Lucie, nous sommes certain qu'il lui fera oublier toutes les peines qu'elle a supportées.

La mère de Beppo, après la mort de son fils, est retournée en Provence, elle a emmené Georgette avec elle; cette bonne femme a revu avec plaisir ses compatriotes, le ciel bleu de la belle Provence, et les grèves sablonneuses de la Méditerranée : nous croyons cependant qu'elle ne vivra pas longtemps; mais les soins affectueux de Georgette, qui est devenue une très-honnête fille, et qui épousera probablement un pêcheur qui ne lui demandera pas un compte trop sévère de son passé, adouciront ses derniers instants.

Paolo est encore au service du général comte de Morengy, qui est fixé en Savoie, dans une jolie villa, près de la vallée de Chamouny : le général comte de Morengy n'a fait que passer sous les yeux de nos lecteurs; nous leur dirons peut-être plus tard les raisons qui déterminèrent ce brave militaire à quitter sa patrie, que cependant il aimait autant que nous aimons notre dernière maîtresse.

Mathéo terminera ses jours à l'abbaye de la Meilleraye : frère Eugène (c'est le nom de religion du docteur Mathéo) est de tous les trappistes

celui qui s'est imposé les pénitences les plus rudes. Dieu, nous aimons à le croire, daignera laisser tomber un regard de commisération sur ce pauvre pécheur, qui trouvera dans un monde meilleur le repos qu'il n'a pu rencontrer ici-bas.

Les individus que nous avons souvent rencontrés chez la mère Sans-Refus, Charles la belle Cravate, le grand Louis, Cornet tape-dur, Robert, Cadet-Vincent, Mimi, Lenain, Dejean la Main d'or, petit Crépine, Biscuit, Lasaline, et les autres, ont reçu la punition due à leurs crimes; les uns sont dans les maisons centrales, les autres sont au bagne où ils termineront probablement leur existence. Le grand Louis et Charles la belle Cravate, on le sait déjà, sont du nombre de ces derniers; ces deux misérables ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Cadet Filoux, Coco Lardouche et Cadet l'Artésien, ces trois vénérables représentants de l'ancienne *pègre,* sont morts en regrettant les us et coutumes du temps passé; c'est dire qu'ils sont morts en état d'impénitence finale. Messire Satan a dû, lorsqu'ils sont arrivés dans son ténébreux séjour, leur faire une bien magnifique réception.

Fanfan la Grenouille, de voleur devenu agent de police, n'a pas su faire un bon usage des dix mille francs que la mère Sans-Refus lui donna afin qu'il favorisât son évasion. Après avoir dépensé cette somme en folles orgies, Fanfan la Grenouille se trouva un beau matin sans ressources sur le pavé du roi ; force lui fut alors de reprendre son ancien métier ; mais comme il avait, pendant une longue oisiveté, à peu près perdu la plupart de ses facultés, il se laissa prendre la main dans le sac, et il alla rejoindre en prison tous ceux qu'il y avait fait entrer ; triste retour des choses d'ici-bas !

Vernier les Bas bleus, pris, ainsi qu'on l'a vu, avec Salvador et de Lussan, les a accompagnés sur l'échafaud ; ce misérable n'a pas suivi l'exemple de ses deux complices, il est mort ainsi qu'il avait vécu.

De Préval prit un peu tard la résolution de vivre désormais en honnête homme ; il rassembla tous ses capitaux, qu'il convertit en inscriptions de rentes sur l'État, et il se trouva à la tête d'un revenu d'environ cinq mille francs : c'était plus qu'il n'en fallait pour mener bonne et joyeuse vie dans une petite ville de province, et telle était, en effet, l'intention de Préval ; mais le

diable, qui ne veut pas que ses féaux fassent souche d'honnêtes gens, lui réservait un tour de sa façon : de Préval rentrant chez lui à une heure avancée de la nuit, la veille du jour qui devait éclairer son départ de Paris, se trouva par hasard devant un malheureux auquel il avait gagné, à l'écarté, une somme très-considérable ; cet individu avait acheté quelques heures auparavant une paire de pistolets, avec lesquels il voulait se faire sauter la cervelle ; ils étaient tout chargés, et il se rendait aux Champs-Élysées, afin de se tuer à son aise, lorsqu'il rencontra de Préval : la vue de celui qu'il accusait, non sans raison, de sa ruine, alluma dans son sein une furieuse colère, et comme, lorsque l'on est bien déterminé à se tuer, on ne craint guère les suites d'une action désespérée, il déchargea l'un de ses deux pistolets dans la poitrine du pauvre de Préval.

« Tu ne voleras plus personne, dit-il lorsque le malheureux grec tomba à ses pieds. »

A la naissance du jour, deux cadavres furent relevés, l'un rue Monsigny, derrière la salle Ventadour, l'autre aux Champs-Élysées.

« Nous vous raconterons notre histoire une autre fois, dirent en même temps Mina et la lorette, avant de quitter le marquis de Pourrières

et ses deux amis. » Ces mots, qui se trouvent dans notre second volume, promettaient à nos lecteurs les histoires de deux jolies femmes. Ces histoires, nous ne les avons pas données, par la raison toute simple qu'après en avoir pris connaissance, nous avons trouvé qu'elles ressemblaient tant à celle de Félicité Beauperthuis, qu'elles auraient fait double emploi avec elle : jeunes filles sages et naïves que la séduction lance sur un chemin qui n'est pas celui de la vertu, voilà le fond ; la forme seule diffère. Cependant, comme peut-être quelques-uns de nos lecteurs désirent savoir quel est actuellement le sort de Mina et de la lorette (nous avons tracé de ces deux femmes un portrait qui, nous le croyons, justifie leur curiosité), nous les instruirons en peu de mots.

Mina est toujours belle ; un prince valaque est amoureux d'elle, et comme la courtisane, en ce moment follement éprise d'un mauvais sujet qui la bat et qui la quittera lorsqu'il l'aura ruinée, ne veut pas prêter l'oreille aux tendres discours du noble Slave, il est présumable que, plus tard, elle sera princesse : quant à la lorette, elle vient de se retirer du monde ; elle a épousé un riche négociant de province, auquel elle a fait croire

qu'elle était très-vertueuse ; elle habite actuellement une petite ville dont tous les habitants vantent la dignité de ses manières et la pureté de mœurs.

Nous venons de nommer Félicité Beauperthuis ; cette pauvre fille, plus malheureuse que coupable, est morte dernièrement à l'hôpital de la Charité. Son corps fut, suivant l'usage, porté à la salle de dissection : on nous a dit que lorsque le drap qui la couvrait fut levé, un ancien chirurgien-major de régiment, nommé depuis peu de temps chef de l'un des services de l'hôpital de la Charité, se trouva presque mal et qu'il sortit de la salle en se cachant le visage entre ses mains, ce qui fit beaucoup rire messieurs les étudiants qui se trouvaient là.

Ces messieurs, à ce qu'il paraît, retrouvent très-souvent sur les tables de marbre de l'amphithéâtre les malheureux objets de leurs passagères amours.

Coralie, la danseuse, malgré le vol commis à son préjudice par de Lussan et ses complices, est toujours la plus délicieuse créature qui se puisse imaginer ; elle ruine ses adorateurs, c'est vrai, mais elle ne les trompe pas ; elle ne promet à personne un amour qu'elle est incapable de

donner : « elle vend des sourires, des œillades et de doux propos, » et c'est peut-être parce qu'elle offre de rendre l'argent à ceux qui ne trouveraient pas la marchandise de bonne qualité, qu'elle ne manque jamais d'acheteurs ; elle dit à qui veut l'entendre qu'elle quittera le théâtre lorsqu'elle possédera cinquante mille livres de rente, et que, si elle n'épouse pas un diplomate, elle se fera dévote et gardienne si vigilante des bonnes mœurs, qu'elle chassera de chez elle celles de ses servantes qui ne sauront pas résister aux doux propos des Lovelaces de l'antichambre.

Un affreux singe tient dans le cœur de Maxime la place occupée jadis par l'infortunée Miss ; les lions de la loge infernale commencent à trouver les goûts de cette jeune fille un peu trop excentriques, mais Maxime ne s'inquiète pas plus de leurs discours qu'un poisson d'une pomme ; Maxime est si jolie, et il y a toujours à Paris un si grand nombre de riches étrangers !

Le père de Maxime est toujours frotteur ; il boit souvent la goutte avec le fils de la fameuse baronne que nous avons rencontrée à Baden-Baden.

Cette dernière, qu'un procureur du roi mal

appris vient de faire condamner à quelques années de prison, n'en sortira que pour faire de nouvelles dupes; elle dit souvent à ceux qui lui rendent visite, qu'elle aura encore un riche appartement, des domestiques vêtus de splendides livrées, de beaux chevaux et de magnifiques équipages : nous croyons que la baronne s'abuse étrangement, et que ses beaux jours se sont enfuis pour ne plus revenir : la mère des niais n'est pas morte, vous l'avez dit, madame, et vous ne vous trompez pas ; mais il faut laisser à ses nouveaux enfants le temps de devenir grands avant de pouvoir les tromper, et, grâce à Dieu, vous êtes maintenant beaucoup trop vieille pour attendre.

Le poëte chevelu n'est plus maintenant un poëte incompris ; il vient de publier le poëme épique qu'il avait l'intention de dédier au grand-duc de Bade : ce poëme, convenablement chauffé par la grande et la petite presse, a obtenu un succès pyramidal ; aussi son auteur a été décoré par tous les souverains de l'Europe et des autres parties du monde ; les libraires l'attendent à sa porte pour lui demander la faveur d'éditer un des ouvrages encore ensevelis dans les limbes de son cerveau : il sera de l'Académie avant Bé-

ranger, qui ne sera rien, pas même académicien.

Le noble duc et le comte étranger dont il raconta les infortunes conjugales à Roman pendant le court séjour que ce dernier fit à Baden-Baden, sont aujourd'hui ce qu'ils étaient jadis, ce qu'ils seront toujours, maris et contents; mais qu'importe, comme l'a fort bien dit le bon La Fontaine, qu'il faut toujours citer lorsqu'il s'agit des maris malheureux :

Quand on le sait, c'est peu de chose ;
Quand on l'ignore, ce n'est rien.

Le comte de *** exerce toujours l'honorable métier que vous savez, il sert sous les ordres du noble personnage grâce auquel Edmond de Bourgerel expia par plusieurs mois de captivité le crime énorme d'avoir écrit un mauvais drame : si vous passez près de lui, cher lecteur (nous avons tracé de cet homme un portrait si ressemblant qu'il vous sera facile de le reconnaître), si, disons-nous, vous passez près de lui, rappelez-vous cette chanson de Béranger :

Parlons bas,
Ici près j'ai vu Judas.

Passe-Partout et son camarade (il ne faut oublier personne) sont toujours de fines et adroites

mouches, ils iront loin... s'ils ne sont pas pendus.

Mme Delaunay est à la tête d'un de ces établissements qui n'ont pas de nom dans le langage des honnêtes gens.

« Le docteur Delamarre vend aux femmes trompées des conseils qui le conduiront tôt ou tard devant la cour d'assises. » Cette prédiction de la danseuse Coralie s'est réalisée : l'infortuné docteur vient d'être condamné à plusieurs années de prison par la cour d'assises de la Seine. L'époux de la jeune Agnès, dont nos lecteurs se rappellent sans doute l'histoire, le père nominal de ses enfants, lui envoie des secours.

Le général de la milice citoyenne, qui faisait de si beaux présents à la danseuse Coralie, forcé de quitter Paris pour se soustraire aux poursuites de ses nombreux créanciers, se réfugia sur les terres de l'Église : le nom qu'il porte, célèbre en Italie, lui a valu un accueil favorable, il est maintenant un des meilleurs officiers de l'armée papale : nos lecteurs savent sans doute que les soldats de notre très-saint père ne montent plus la garde avec un parapluie.

*Pulchra Laverna,*
*Da mihi fallere, da justum sanctumque videri,*
*Noctem peccatis et fraudibus objicere nubem.*

Nos lecteurs savent déjà que le digne ecclésiastique, qui ne récitait jamais d'autre prière que celle-ci, est actuellement évêque ; mais ce qu'ils ne savent pas, ce que nous sommes heureux de pouvoir leur apprendre, c'est que ce saint personnage est un des plus fougueux champions de l'ultramontanisme, et qu'il tonne souvent en chaire contre la corruption et l'esprit irreligieux du siècle ; on dit que ses sermons et ses mandements ressemblent aux homélies de l'archevêque de Grenade, mais ce sont des méchants qui se permettent de semblables discours, et, pour notre part, nous ne voulons pas les croire.

Les méchants disent encore bien d'autres choses ; ainsi, par exemple, ils assurent que si les deux honorables qui assistaient au banquet donné chez Lemardelay par Alexis de Pourrières s'occupaient un peu plus de leurs propres affaires et négligeaient tout à fait celles du pays, leurs créanciers seraient contents, et que le pays ne s'en trouverait pas plus mal. Faut-il les croire? Nous n'en savons vraiment rien.

La graine de niais de l'Anglais et du marchand de bonnets de coton ne trouve plus d'acheteurs : les annonces mirobolantes et les prospectus mi-

rifiques du gérant de commandite ne trompent plus personne.

M. Roulin est devenu un honnête négociant ; des choses aussi extraordinaires que celle-là arrivent quelquefois.

Le Père des Lézards, l'infortuné Rigobert, trompé par la plupart des nombreux sauriens qu'il avait réchauffés dans son sein, a été obligé de fermer sa boutique : que vont devenir les malheureux reptiles qui trouvaient chez lui les moyens de changer de peau à si peu de frais?

N'oublions pas un avoué qui fit condamner une de ses anciennes maîtresses, coupable seulement de s'être rappelé les leçons qu'il lui avait données jadis, et un avocat qui apprit à un jeune voleur que la toge n'abrite pas toujours des gens irréprochables : le premier est chevalier de la Légion d'honneur, directeur du bureau de charité de son arrondissement, il est éligible, il a des chances pour arriver à la chambre élective ; le second, grâce à une faconde inépuisable, est devenu l'un des aigles du barreau moderne ; il sera riche un jour et épousera une héritière.

Et le comte palatin du saint-empire romain, et son inséparable ami? Le premier a quitté Paris pour éviter d'être mené où l'on vient d'envoyer

le second, c'est-à-dire dans une des villes maritimes du midi de la France ; on dit même que des rets sont tendus à toutes les entrées de notre bonne ville pour le prendre comme dans un traquenard, s'il tentait d'y revenir.

Les biens de la maison de Pourrières, auxquels Salvador a fait une brèche considérable, ont été remis au fils du malheureux Alexis, mais il est probable que cet infortuné jeune homme n'en jouira pas longtemps ; les malheurs et les privations de toute espèce qui ont assailli ses jeunes années ont ruiné sa santé ; il ne s'abuse pas sur son sort, il a fait déjà son testament, dans lequel la femme Moulin (qui a réparé, autant du moins qu'elle l'a pu, le mal qu'elle lui avait fait), les deux filles de M. de Riberpré, Malaga et Brigantine, et les membres de la famille Louiset, n'ont pas été oubliés.

Fortuné a joint à son testament un codicille qui commence ainsi :

« Une femme estimable a porté pendant quelque temps le nom honorable qui bientôt va s'éteindre avec moi : n'ayant pas d'héritiers du sang, et pouvant, sans faire de tort à personne, sans blesser aucuns droits acquis, dispenser,

comme je l'entends, la fortune qui m'est échue en partage, j'institue pour ma légataire unique, universelle, à la charge par elle d'acquitter les legs particuliers énoncés en mon testament, la dame Lucie, née de Casteval, veuve en premières noces de M. le général comte de Neuville, etc., etc.

« En réparant, autant que je puis le faire, une injustice du sort envers une femme aussi estimable que l'est la veuve du général comte de Neuville, je crois faire une action agréable à la fois et aux hommes et à Dieu. »

Et maintenant, cher lecteur, que nous sommes arrivés au bout d'une assez longue carrière, nous vous rappellerons ce que nous vous avons dit au commencement de cet ouvrage, que, lorsque nous nous sommes déterminé à l'écrire, nous voulions prouver ceci :

« Que les fautes les plus légères ont presque toujours des suites déplorables ; qu'il n'y a point de crime, quelque bien combiné qu'il soit, quelque épais que soient les voiles dont il s'enveloppe, qui échappe à la punition qui lui est due, que souvent les crimes sont punis l'un par l'autre ; que les conséquences de toutes les liaisons qui

ne sont pas fondées sur la vertu sont toujours déplorables ; qu'il n'est pas de chutes dont on ne puisse se relever lorsque l'on a du courage... »

Si, par l'accueil qu'il fera à notre ouvrage, le lecteur nous prouve que, par le récit des aventures de Félicité Beauperthuis, d'Élisabeth Neveux, de Salvador, de Roman, de Silvia et de Servigny, nous avons atteint le but que nous nous étions proposé, nous nous tiendrons satisfait, car nous aurons alors la conviction d'avoir écrit un livre utile. Quoi qu'il en soit, comme la tâche que nous nous étions imposée était peut-être au-dessus de nos forces, nous terminons par la formule qui clôt toutes les comédies de l'immortel Calderon :

Excusez les fautes de l'auteur.

FIN.


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 084417564